



■ Dans « aden » :
tout le cinéma
et une sélection
de sorties
Demandez notre supplément

Entretien croisé : la sécurité et la gauche selon Daniel Vaillant et Marylise Lebranchu

MARYLISE LEBRANCHU, ministre de la justice, et Daniel Vaillant, ministre de l'intérieur, devaient réunir, jeudi 6 septembre à Paris, les préfets, les procureurs généraux et les procureurs de la République autour de la lutte contre les trafics organisés et les nouvelles formes de la délinquance. « Nous n'acceptons pas que les petits caïds fassent la loi dans nos villes », explique Daniel Vaillant dans un entretien croisé avec M^{me} Lebranchu, au Monde. « La sécurité n'est ni de droite ni de gauche », ajoute le ministre de l'intérieur. Tous deux dénoncent les propos « excessifs » de Jacques Chirac sur la sécurité. Le gouvernement tente de désamorcer la polémique croissante après la publication en août de statistiques faisant état d'une augmentation de 9,6 % des infractions constatées.

Lire page 9

► www.lemonde.fr/securite

La santé, le droit et les malades

À L'ISSUE de deux ans de débats, le gouvernement devait examiner, mercredi 5 septembre, le projet de loi de modernisation du système de santé promis par le premier ministre, Lionel Jospin, en 1999. C'est un texte large - d'un total de 76 pages -, portant à la fois sur la qualité du système de santé des Français et sur les droits des malades. Ce chapitre est le plus novateur. Il s'agit, d'une part, de renforcer ces droits en permettant aux malades d'avoir directement accès à leur dossier ; d'autre part, de créer un fonds public d'indemnisation pour les victimes d'accidents médicaux en l'absence de toute faute imputable au personnel soignant - ce que l'on appelle l'aléa thérapeutique.

Lire page 10

Lettre et appel à Ariel Sharon



THÉO KLEIN

PRÉSIDENT D'HONNEUR du CRIF, Théo Klein juge que c'est au premier ministre israélien d'appeler les Palestiniens à proclamer leur Etat. La négociation viendra après. D'Etat à Etat.

Lire les points de vue page 13
et nos informations page 3

► www.lemonde.fr/israel-palestiniens

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 250 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 E ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3,30 FL ; Portugal, 200 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KR ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (autres), 2,50 \$.

M 0147 - 906 - 7,90 F - 1,20 €



Affaires : Jacques Chirac gagne une manche

- Le juge Eric Halphen, qui enquêtait sur les HLM de Paris, est sanctionné par la justice elle-même
- Il est dessaisi du dossier, confié à un nouveau juge
- Les pièces mettant en cause le président sont annulées
- La Cour de cassation se prononcera, le 13 octobre, sur le statut pénal du chef de l'Etat

JACQUES CHIRAC vient de remporter une victoire judiciaire et politique partielle : mardi 4 septembre, la chambre de l'instruction de la cour d'appel de Paris a, en effet, dessaisi le juge Eric Halphen de l'instruction

qu'il conduisait depuis sept ans sur le fonctionnement de l'office d'HLM de la Ville de Paris, dans laquelle l'ancien maire de la capitale a été mis en cause. Une partie des actes du magistrat de Créteil a été annulée pour vice

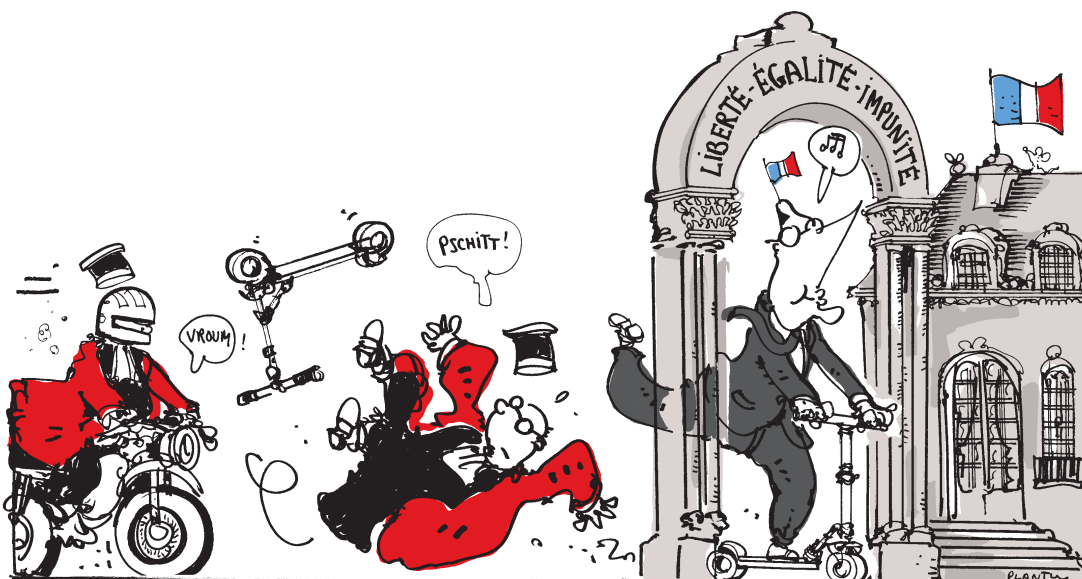
de forme, notamment la saisie de la cassette Méry après les révélations du Monde, le témoignage de François Ciolina accusant directement M. Chirac et la convocation de ce dernier comme témoin. Il est reproché à

M. Halphen d'avoir procédé à ces actes alors que l'instruction du dossier sur les HLM était suspendue. Trois avocats proches de l'Élysée ont œuvré pour obtenir cette décision de justice. C'est le juge Armand Riberoles - déjà en charge des dossiers sur les marchés d'Ile-de-France et sur le règlement par M. Chirac, en argent liquide, de billets d'avion - qui reprendra l'instruction sur l'OPAC de Paris. Mais son enquête ne pourra sans doute pas être terminée avant l'élection présidentielle.

Arnaud Montebourg qualifie cette décision de « péripétie judiciaire ». Le député (PS) de Saône-et-Loire, qui avait fondé sur l'instruction du juge Halphen une partie de sa démarche visant à renvoyer le président devant la Haute Cour de justice, continue de rechercher les cinquante-huit signatures de députés nécessaires. Le 13 octobre, la Cour de cassation se prononcera sur le statut pénal du chef de l'Etat.

Lire page 6
et notre éditorial page 14

► www.lemonde.fr/chirac-affaires



Pour l'« impôt révolutionnaire », l'ETA n'accepte plus que des euros

MADRID

de notre correspondante

La cagoule du terrorisme obscurcit peut-être la vision politique mais ne brouille, en aucun cas, le sens aigu de la calculatrice. Et puisqu'il s'agit de « business » et qu'« impôt révolutionnaire » il y a, l'ETA, l'organisation séparatiste basque armée, dédaignant la peseta moribonde, le réclame désormais en euros. Jusque dans l'extorsion, on est moderne ou on ne l'est pas.

Si le sujet n'était pas si lamentablement dramatique, il prêterait même à sourire, car le rigoureux souci monétaire européen de l'ETA, motivé par la difficulté après plusieurs démantèlements de son réseau financier de « blanchir » rapidement l'argent en devises désormais condamnées de ses caisses avant l'échéance de janvier, survient justement à quelques mois à peine de la délicate présidence européenne que va devoir assumer l'Espagne : celle précisément du passage à l'euro, pour lequel Madrid se dépense sans compter en publicité, pour expliquer aux populations encore angoissées qu'il s'agit d'un acte tout simple, et que rien, dans la vie, ne va changer. Et, de fait, si même l'ETA s'y met, comment rechigner ? En somme,

au deuxième degré, les militants encagoulés de l'organisation séparatiste ont donné un petit coup de pouce inédit à la campagne de propagande européenne de leur ennemi juré, le chef du gouvernement espagnol, José Maria Aznar.

L'ETA, lors de sa dernière réunion secrète, en Belgique, au lendemain des élections régionales basques du mois de mai où Batasuna, la formation politique qui la soutient, a perdu la moitié de ses députés, a décidé de continuer la lutte violente. L'ETA est passée à l'euro, pour mieux préparer l'avenir. C'est du moins la nouvelle largement diffusée, en ce début de rentrée, par la presse espagnole, qui, citant les services de la lutte antiterroriste, rapporte que l'organisation, après une forte campagne d'été semée d'attentats contre les intérêts touristiques espagnols, vient de renouveler auprès des entrepreneurs basques sa demande de « contributions volontaires » au soutien de sa lutte. En clair, un « impôt révolutionnaire » qui va de 30 000 à 60 000 euros, soit 5 à 10 millions de pesetas, explique le quotidien *El Mundo*, didactique, pour ceux qui, moins doués que l'ETA, ne seraient pas encore adaptés au changement.

A ceci près que, par rapport aux vagues d'extor-

sion précédentes, principal moyen avec les spectaculaires enlèvements contre rançon qu'elle a pratiqués dans le passé, pour renflouer ses finances, l'organisation séparatiste aurait largement étendu son champ d'action. Elle ne vise plus seulement les gros industriels, qui, eux, ont les moyens de s'offrir des gardes du corps, surtout depuis l'assassinat du chef du patronat de Guipuzcoa, José Maria Korta, il y a un an, qui les a fait s'organiser davantage pour résister. A présent, ce sont des commerçants plus modestes, artisans, professions libérales qui sont visés, et les sommes exigées ont été en conséquence multipliées mais revues à la baisse.

De même, les demandes ne se cantonnent plus au seul Pays basque mais ont atteint des régions voisines comme la Castille et le Léon, Burgos et même au-delà. Après tout, l'année dernière, une demande d'impôt révolutionnaire en règle n'était-elle pas parvenue au footballeur français d'origine basque Bixente Lizarazu, joueur du Bayern Munich, ce qui l'avait obligé à prendre certaines précautions ?

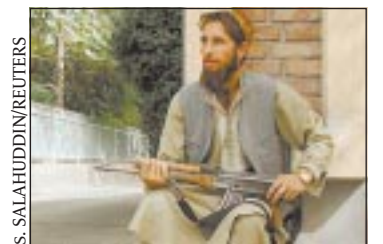
Marie-Claude Decamps



EXPOSITION À ROTTERDAM Jérôme Bosch et le diable

Une œuvre à redécouvrir

Mort en 1516, Jérôme Bosch avait su, avec son atelier, exprimer par un imaginaire féroce les tourments de l'enfer et de la tentation, mais aussi montrer le chemin des mystiques et des saints, à un moment où la ferveur gothique allait s'ouvrir vers la Renaissance. Permettant de découvrir des toiles méconnues, l'exposition organisée à Rotterdam autour du *Colporteur* (photo) est appelée à connaître un grand succès. A visiter d'urgence. p. 26



DROITS DE L'HOMME

Le procès de Kaboul

Le procès des huit membres étrangers d'une organisation humanitaire chrétienne accusés de prosélytisme s'est ouvert à Kaboul à huis clos. Les diplomates occidentaux n'ont pas pu voir leurs ressortissants depuis dix jours. Présente dans la capitale afghane, notre envoyée spéciale raconte. p. 2 et 3

► www.lemonde.fr/afghanistan

EDITION 2002

nouvelle édition
190 F

CODE CIVIL
101^e édition

DALLOZ

Code civil 2002

À chaque rentrée, sa nouvelle édition

DALLOZ

Que faire de l'antimondialisation ?

UN MORT fera-t-il la différence ? Après le décès du jeune manifestant antimondialisation à Gênes, un désir nouveau de discuter de la mondialisation en son fond et non plus en ses formes semble émerger. Même s'il s'est joué sur le mode éprouvé de l'invective, l'échange entre Alain Minc (« Mondialisation heureuse : je persiste et je signe ») et Bernard Cassen (« Non, la mondialisation n'est pas heureuse ») dans les colonnes de ce journal a eu le mérite de fixer une grille de lecture à partir de laquelle un échange d'opinion devient possible.

Alain Minc reproche aux antimondialisation de vouloir détruire les instances de régulation existantes (OMC, FMI...), au risque de laisser les marchés seuls en course, de parler indûment au nom du tiers-monde, et de se mobiliser pour une taxe à la portée réelle discutable. Bernard Cassen lui répond que les antimondialisation veulent d'autres règles et non pas moins, que leur mouvement est plus fort dans les pays pauvres que dans les pays riches et que la taxe Tobin n'est qu'un premier pas dont le mérite sera d'apporter des ressources nouvelles aux pays pauvres. Reprenons les sept points de leur argumentaire (en changeant,

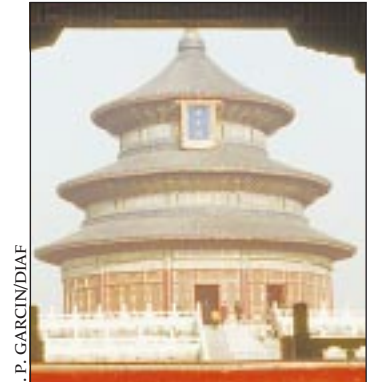
qu'ils nous en excusent, l'ordre proposé).

A) « Détruire les embryons d'organisations régulatrices en train de se mettre en place, c'est vouloir assurer la domination totalitaire du marché », dit Alain Minc ; à quoi Bernard Cassen lui répond que « ce n'est pas la présence d'un arbitre que nous récusons, mais le règlement qu'il applique ». La mobilisation antimondialisation s'est fait connaître du grand public en dénonçant les formes d'autorités internationales que sont le Fonds monétaire international (FMI), la Banque mondiale et l'Organisation mondiale du commerce (l'OMC). Les agences internationales méritent-elles une telle indignité ? Elles sont après tout des agences « publiques », au sens où leurs « actionnaires » sont les gouvernements du monde, ce qui n'est pas tout à fait la même chose que Wall Street. Et, pourtant, elles semblent poursuivre aussi un agenda propre qui échappe à tout contrôle. Ce n'est pas contradictoire.

Daniel Cohen, pour *Le Monde*

Lire la suite page 14

► www.lemonde.fr/genes



VOYAGES

Pékin, ville sainte

Loin des foules de touristes de la Cité interdite, les lieux de culte se multiplient dans la capitale chinoise, où les grandes religions opèrent un retour spectaculaire. Une promenade entre pagodes, temples tchan, mosquées et églises. p. 22 et 23

► www.lemonde.fr/chine

| | | | |
|----------------------|----|------------------------|----|
| International..... | 2 | Aujourd'hui..... | 21 |
| France..... | 6 | Météorologie-Jeux..... | 25 |
| Société..... | 9 | Culture..... | 26 |
| Régions..... | 11 | Guide culturel..... | 28 |
| Horizons..... | 12 | Carnet..... | 29 |
| Entreprises..... | 15 | Kiosque..... | 30 |
| Communication..... | 17 | Abonnements..... | 30 |
| Tableau de bord..... | 18 | Radio-Télévision..... | 31 |

AFGHANISTAN Le procès des huit membres occidentaux de l'organisation humanitaire protestante allemande Shelter Now International (SNI), détenus depuis un mois

par le régime taliban qui les accuse de prosélytisme chrétien, a commencé mardi 4 septembre devant la Cour suprême de Kaboul. ● LE PRÉSIDENT de la juridiction, Wakil Ahmad

Mutawakil, n'a pas ouvert la salle d'audience aux diplomates occidentaux venus aider leurs huit ressortissants à Kaboul. Ni les parents des accusés ni les journalistes n'ont pu

assister au procès. ● DES ONG ISLAMMIQUES se sont implantées en nombre en Afghanistan, et certains de leurs dirigeants souhaitent le départ des organisations humanitaires occi-

dentales. ● LES TALIBANS tentent d'imposer leur loi à la communauté des ONG internationales dans un pays pourtant confronté à une extrême pauvreté.

Le procès des Occidentaux accusés de prosélytisme chrétien s'ouvre à Kaboul

Les talibans veulent imposer leur loi aux organisations humanitaires occidentales présentes sur le sol afghan. Ce jugement est l'occasion d'affirmer leur autorité face à la communauté internationale et de montrer au monde musulman qu'ils sont de vrais défenseurs de l'islam

KABOUL

de notre envoyée spéciale

C'est dans le bureau du président de la Cour suprême d'Afghanistan, Noor Mohammad Saqib, que s'est ouvert dans la discrétion, mardi 4 septembre, le procès des huit expatriés de l'organisation humanitaire chrétienne allemande Shelter now international (SNI). Les deux Américaines, les deux Australiens et les quatre Allemands sont accusés de prosélytisme chrétien. Assisté de quatorze juges à l'âge avancé, le jeune chef de la Cour suprême a présidé pendant quatre heures une audience à

huit clos au cours de laquelle les magistrats ont commencé l'examen du dossier d'accusation qui leur avait été remis la veille.

Contredisant le ministre des affaires étrangères, Wakil Ahmad Mutawakil, qui avait annoncé un procès public, le juge Saqib a affirmé, dans un entretien informel avec des journalistes à l'issue de l'audience, que, si la Cour suprême « juge nécessaire de permettre au public d'assister, celui-ci pourra venir. Mais aucune décision sur ce point n'a encore été prise ».

Frustrés d'être totalement laissés dans l'ignorance par le ministè-

re des affaires étrangères, avec qui ils n'ont eu aucun entretien depuis dix jours, les trois diplomates – un Américain, un Australien et un Allemand – présents à Kaboul depuis dix jours pour assister leurs ressortissants se sont rendus, mercredi, devant les portes de la Cour suprême afin de tenter d'obtenir un entretien avec le juge Saqib. Après une demi-heure d'attente au-dehors, ils ont été éconduits.

« DE MANIÈRE RESPONSABLE »

Le magistrat afghan leur a fait dire qu'il les recevrait si nécessaire. « Nous avons besoin de savoir ce qui se passe et d'être sûrs que nos ressortissants connaissent les charges qui pèsent sur eux », a commenté, avant de quitter la Cour suprême, Alastar Adams, premier secrétaire à l'ambassade d'Australie à Islamabad (Pakistan). Les diplomates, à l'instar des parents des accusés présents à Kaboul, ne sont toujours pas officiellement informés de l'ouverture du procès. Ils se sont rendus au ministère des affaires étrangères pour solliciter un rendez-vous officiel avec le juge.

Les talibans semblent vouloir utiliser le procès pour démontrer à la communauté internationale à la fois leur autorité et la compétence de leur système judiciaire. « Nous devons résoudre ce cas de manière responsable », a déclaré le juge Saqib, en précisant que « l'accusation comme les accusés devaient avoir l'occasion de s'exprimer comme ils veulent devant la Cour ». Les huit prévenus pourront être appelés à comparaître en fonction des besoins des juges. Ils pourront soit se défendre eux-mêmes, soit – s'ils ne le peuvent pas – faire appel à un avocat, a précisé le président de la Cour Suprême. M. Saqib s'est refusé à prévoir la durée des débats, affirmant que la juridiction devait examiner « des centaines de pièces ».

Au début de l'affaire et pour justifier la pertinence des accusations portées, les talibans ont montré des cartons remplis de Bibles, de livres à caractère religieux, du matériel audio et vidéo, traduits en dari et en pashtoun, les langues les plus pratiquées en Afghanistan. Plusieurs membres de SNI ont, d'autre part, signé des « confessions ».

projets d'une ONG islamique canadienne.

A ce stade, nul ne sait encore très bien comment va évoluer le procès. Les choses sont clairement entre les mains du juge Saqib, qui n'entend pas se voir dicter quoi que ce soit par le ministère des affaires étrangères. La seule certitude est que le ver-

gion, ils n'accepteront jamais les idéologies des autres. »

Le juge Saqib a confirmé que les seize employés afghans de SNI, qui avaient été arrêtés en même temps que leurs employeurs et qui ont été emprisonnés dans un lieu différent de celui des expatriés, seraient jugés séparément. « Cette première étape concerne les étrangers. Nous n'avons encore rien décidé pour les Afghans », a-t-il dit.

Shelter Now, un groupe missionnaire

Enregistrée en Allemagne, Shelter Now International (SNI) est une organisation caritative chrétienne affiliée à Vision for Asia, également établie en Allemagne. Sur son site Internet, cette dernière se détermine clairement comme une organisation missionnaire. « Depuis 1976, Vision for Asia travaille pour répandre l'Evangile à travers l'Asie », indiquait ce site qui, dans une section distincte, détaillait la stratégie de conversion adoptée.

SNI n'en est pas à son premier incident dans la région. Elle avait déjà dû quitter les camps de réfugiés afghans au Pakistan dans les années 1990, pour la même accusation de prosélytisme chrétien. Bien que déclarée auprès du gouvernement afghan depuis 1993, SNI n'avait étendu ses activités avec l'ouverture de bureaux à Kaboul et Kandahar que depuis 1998. Employant environ 300 Afghans, l'an passé, elle était connue pour construire des abris et avait quatre usines de poutres à Hérat, Kandahar, Khost et Jalalabad. – (Corresp.)

RISQUES ET RESPONSABILITÉ

Le sort de ces ressortissants afghans sera aussi l'occasion pour les talibans d'envoyer un message fort à leurs citoyens employés par des organisations humanitaires : les étrangers ne peuvent vous défendre et, en définitive, c'est à nous que vous rendez des comptes. Cet aspect inquiète particulièrement les travailleurs humanitaires à Kaboul qui, en privé, critiquent pour la plupart sévèrement SNI.

« Vous avez le droit de prendre des risques pour vous-mêmes, mais non mettre en danger les gens dont vous êtes responsables », affirme Karla Scheffer, qui dirige depuis douze ans un hôpital à une heure et demie de Kaboul. « C'est très clair pour tout expatrié travaillant en Afghanistan qu'il ne peut pas faire du prosélytisme. Du temps des talibans comme dans les autres temps », affirme cette Allemande. Non sans ajouter : « De toute façon, jamais les Afghans – y compris ceux qui sont en prison – ne changeront leur religion. »

« Peut-être certains ont-ils fait croire cela à leurs employeurs, mais c'était pour obtenir plus facilement un visa », commente un marchand de Kaboul, en exprimant une opinion largement répandue dans la population. « Mais, au fond, ils sont toujours musulmans. »

Françoise Chipaux

Un régime sanctionné par le Conseil de sécurité de l'ONU

● La résolution 1333, adoptée le 19 décembre 2000 par le Conseil de sécurité des Nations unies, a imposé de nouvelles sanctions au régime des talibans. Ce texte durcit une résolution d'octobre 1999, qui concernait déjà le soutien au terrorisme et, en particulier, à l'islamiste d'origine saoudienne Oussama ben Laden. La résolution 1333 vise à obliger Kaboul à fermer les camps d'entraînement terroristes sur son sol, à livrer Oussama ben Laden à la justice des Etats-Unis (pour les attentats d'août 1998 contre ses ambassades au Kenya et en Tanzanie) et à éradiquer la culture d'opium. Elle impose notamment aux Etats :

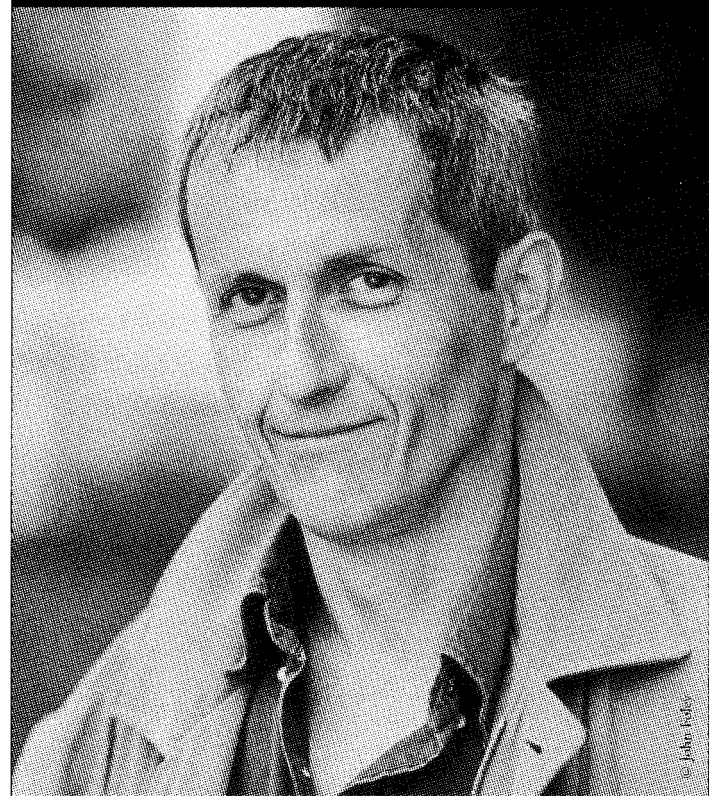
● Un embargo sélectif sur les armes, les véhicules et équipements militaires sur les 90 % du territoire afghan contrôlés par les talibans. L'interdiction ne concerne pas les forces de l'Alliance du Nord, dirigées par le commandant Massoud, qui contrôlent le reste du pays.

● La fermeture de tous les bureaux de représentation du régime taliban à l'étranger, ainsi que des bureaux de la compagnie Ariana Afghan Airlines.

● Un embargo aérien imposé aux avions au départ et à destination des territoires contrôlés par les talibans, sauf pour les missions humanitaires approuvées par les Nations unies.

François
Taillandier

Le cas
Gentile



Rentrée littéraire
Stock

Les ONG islamiques essaient à la vitesse du vent

KABOUL

de notre envoyée spéciale

Sur l'artère principale du quartier résidentiel de Wazir Akhbar Khan, « Wafaa, organisation pour le travail humanitaire » étale son identité en lettres bleues au sommet du toit d'une maison entièrement repeinte. A 500 mètres, bien en vue au milieu d'un carrefour, le panneau est rutilant : « Al-Rasheed Trust, organisation d'assistance humanitaire Ulema-e-Karam. »

Nouvelles venues sur la scène humanitaire afghane, les deux organisations ont en commun d'être peu bavardes. A Wafaa, le responsable s'excuse, car il ne parle pas aux femmes. Mais il ne répondra pas non plus à la liste de questions fournies sur sa demande. A Al-Rasheed Trust, Mollah Khell, un religieux afghan de Jalalabad en charge du bureau, est en permanence occupé ou absent.

Si à Wafaa, les responsables et les fonds, très importants, viennent de pays arabes, en particulier saoudiens, Al-Rasheed Trust a été fondée en 1996 à Karachi par un religieux connu, le mufti Rasheed Ahmad. Ses fonds proviennent de donations privées. Wafaa comme Al-Rasheed ont leur centre à Kandahar, où réside le chef suprême des talibans, Mollah Mohammad Omar.

Ces organisations non gouvernementales (ONG) sont très actives dans cette ville, où elles opèrent aux côtés de deux autres nouvelles organisations humanitaires islamiques pakistanaïses, Al-Akhtar, fondée en octobre 2000 par un autre religieux, Hakim Mohammad Akhtar, et Al-Moujahidines, qui agit sous la direction du maulana Faiz ul-Rahman, chef du Jamiat Ulema Islam.

Comme les talibans, les membres d'Al-Rasheed, Al-Akhtar et Al-Moujahidines, appartiennent à l'école islamique rigoriste Déobandi (Le Monde du 13 août 1998). Que ce soit en Bosnie ou en Tché-

tchénie, ils se veulent les défenseurs des « musulmans pauvres et opprimés partout dans le monde, et spécialement en Afghanistan ». Al-Akhtar construit une mosquée à Kandahar et rénove un hôpital pour les moujahidines blessés aux combats.

Toutes ces organisations – la liste n'est pas exhaustive – sont proches de l'aile dure des talibans, qui souhaite le départ des Occidentaux d'Afghanistan. Elles semblent étendre leurs activités à la vitesse du vent. Dans un prospectus en anglais, Al-Rasheed Trust ne cache pas sa volonté de remplacer à terme les ONG occidentales comme

Ces organisations inquiètent certains talibans nationalistes, qui estiment que leur présence n'est pas qu'humanitaire

les agences de l'ONU, présentes en grand nombre dans le pays. Le maulana Faiz ul-Rahman, pour sa part, vitupère depuis longtemps les ONG étrangères qu'il accuse d'« obscénités » et de « vulgarité » parce qu'elles font travailler des femmes.

Al-Rasheed s'est fait connaître en juin, lorsque le Programme alimentaire mondial (PAM) de l'ONU, qui subventionne environ 130 boulangeries à Kaboul, avait menacé de les fermer pour obtenir des talibans le droit de mettre à jour la liste des 58 000 familles bénéficiaires. Al-Rasheed est immédiatement entrée en jeu. Elle a aujourd'hui à Kaboul 29 boulan-

geries, avec 50 nouvelles créations planifiées pour les prochains mois. Sur le modèle du PAM, Al-Rasheed loue, de 5 heures à 11 heures du matin, une boulangerie locale et fournit 2 kilos de pain pour 10 000 afghans (10 centimes) à ses bénéficiaires – soit le double du prix du PAM.

Selon Alta Mohammad, responsable d'Al-Rasheed Trust pour la boulangerie de Macroyan, qui fournit du pain à 300 familles, « 85 % des bénéficiaires sont des déshérités, 15 % des employés du bas de l'échelle du gouvernement ». La rumeur et de rapides sondages devant les boulangeries indiquent plutôt une proportion inverse.

L'arrivée de ces ONG islamiques politiquement très engagées inquiète certains talibans nationalistes, qui estiment que leur présence n'est pas qu'humanitaire. « Elles ont commencé à construire des mosquées partout en Afghanistan parce qu'elles savent que les talibans aiment les mosquées », affirme un haut responsable taliban. « Un jour, lors d'une réunion, je leur ai dit d'arrêter de construire des mosquées, et je leur ai demandé de construire des routes et d'apporter de la nourriture à nos enfants. » Les responsables de ces ONG, pakistanaïses et arabes, qui se déplacent en voitures balisées aux vitres noires, « sont protégés, au sommet du gouvernement », dit-il, en se rassurant : « Un jour nous nous y opposeront. Elles échouent. »

Une autre catégorie d'organisations, qui veulent représenter des musulmans d'Amérique du Nord et d'Europe, se développent aussi en Afghanistan. « Il y a entre sept et neuf millions de musulmans en Amérique du Nord. Depuis des années, ils ont donné des millions de dollars pour la Palestine, la Bosnie, l'Irak. Ma mission est de leur dire : n'oubliez pas l'Afghanistan, que vous aimiez ou non les talibans »,

affirme Fadi Dilmann, directeur des programmes pour la Canadian Relief Foundation, installée depuis neuf mois à Kaboul.

Canadien d'origine kurde irakienne, il a fait venir deux autres organisations : la Global Relief Foundation, de Chicago, et Benevolence International Fund, de Toronto. Contrairement aux ONG islamiques radicales dont sont exclues les femmes, M. Dilmann avoue avoir une liste de 35 jeunes filles ou femmes musulmanes prêtes à venir passer six mois à un an en Afghanistan. Mais, dit-il, « je n'ai pas été capable de convaincre les autorités de les laisser venir sans mehram [tuteur] ». Il affirme ne jamais ouvrir de discussions doctrinales avec les talibans : « Si vous le faites, ils vous disent que vous n'êtes pas ici pour changer leurs traditions et pensent que vous avez autre chose derrière la tête. » Il souligne fièrement que son ONG ne reçoit aucun argent des pays arabes du Golfe, assurant « ne pas vouloir d'argent avec des conditions ».

Cet afflux d'organisations humanitaires islamiques depuis quelques mois explique sans doute, pour une part, le raidissement des talibans vis-à-vis des ONG, encore très largement occidentales. « Si l'ONU se retire, nous demanderons aux musulmans de venir », déclarait récemment un responsable taliban. Le mouvement est engagé et fait clairement le jeu des plus fondamentalistes des talibans. Reste à savoir si ces organisations pourront soutenir longtemps leurs programmes. « Le problème n'est pas le nombre d'ONG, mais la somme d'argent qu'elles peuvent obtenir sur la durée », note Peter Goossens, responsable du PAM à Kaboul, qui reçoit des demandes croissantes d'ONG islamiques pour des projets de travail contre la nourriture.

Fr. C.



Les « durs » du régime veulent le départ des Occidentaux

KABOUL

de notre envoyée spéciale

Cinq ans après leur prise de pouvoir à Kaboul et en l'absence de toute reconnaissance internationale, les

ANALYSE

Mieux structurés, ils cherchent à renforcer leur pouvoir

talibans cherchent de plus en plus à imposer leur loi à une communauté humanitaire, largement occidentale, symbole d'un ordre qui les rejette. L'emprisonnement pour prosélytisme chrétien des vingt-quatre membres de Shelter Now International (SNI), la fermeture des locaux et l'expulsion des expatriés membres de deux autres organisations chrétiennes, International Assistance Mission (IAM) et Serving Emergency Relief and Vocational Enterprises (Serve) s'inscrivent dans ce mouvement amplement lancé et contrôlé par le ministère de la promotion de la vertu et de la prévention du vice. « La police religieuse se plaignait que les services de sécurité chargés de surveiller les étrangers n'en faisaient pas assez », note un observateur. « Elle a pris les choses en main avec SNI et imposé par la force sa vision. »

En mars déjà, la destruction de la statue afghane et des bouddhas géants de Bamiyan avait illustré le poids grandissant des « durs » internationalistes islamiques au sein des talibans. Les organisations non gouvernementales (ONG) craignaient d'être les prochaines cibles de ce courant. « Depuis quatre ou cinq mois, la surveillance des ONG s'est accrue », confirme un expert. C'est notamment le signe que les talibans se sont structurés, avec les années, à défaut d'être mieux organisés, et qu'ils veulent renforcer leur pouvoir sur les ONG, dont le rôle est essentiel pour la survie du pays.

Plusieurs décrets récents, qui s'apparentent à un code de conduite pour les étrangers, ont été publiés et les modalités du travail humanitaire dans le pays ont été compliquées. « Vous êtes obligés maintenant de passer par Kaboul afin d'avoir un visa pour une autre région. Pour l'obtenir, vous devez décrire exactement la nature de votre mission et sa durée », dit le représentant d'une ONG.

DEUX VISIONS DU PAYS

Dernièrement, des visas pour des femmes expatriées ont été refusés, tandis que les autorités exigent désormais que les femmes musulmanes soient accompagnées d'un *mehram* (tuteur) pour résider dans le pays. Ces mesures ne sont pas toutes nouvelles, mais elles sont aujourd'hui appliquées strictement. « Petit à petit, avec des hauts et des bas, le régime s'oriente vers son but ultime, celui d'un pur Etat islamique », considère un expatrié de longue date. « Même loin de Kaboul, la police religieuse étend sa griffe et les choses sont moins relax que dans le passé récent. »

Comme les Nations unies, les ONG occidentales sont perçues avec une méfiance accrue par un grand nombre de talibans qui les assimilent à des agences d'espionnage. « Ils pensent que toutes les ONG viennent avec un but, et que l'aide humanitaire est la dernière de leurs préoccupations », note un membre d'une ONG islamique implantée ici depuis longtemps. « Ils ont aussi compris que les ONG ont besoin de l'Afghanistan et ils pensent non sans raison qu'elles accepteront leurs

conditions. » Les critiques sur le fonctionnement des ONG et la gestion de leurs budgets ne sont pas neuves. Mais elles ont pris de l'ampleur avec le temps et les frustrations. « Selon *mollah Omar* (le chef suprême des talibans), ce sont les ministères qui devraient verser les salaires des employés des ONG, nommer leur personnel et déterminer le syllabus pour les programmes éducatifs », affirme un travailleur humanitaire musulman qui l'a rencontré.

Proche de la mouvance internationale islamique radicale, symbolisée par les Arabes, les Pakistanais, les Tchétchènes et les Ouzbeks notamment, l'aile dure des talibans souhaite carrément le départ des ONG occidentales et leur remplacement par des ONG islamiques, idéologiquement proches. Celles-ci commencent à s'installer en nombre en Afghanistan, suscitant interrogations et critiques au sein du régime. « Ceux qui veulent faire partir les ONG (occidentales) sont ceux qui ne veulent pas la reconstruction de l'Afghanistan », affirme un officiel taliban. Il souligne ainsi la fissure existant au sein du mouvement taliban entre les nationalistes, qui veulent diriger un Etat islamique afghan, et les internationalistes, qui veulent faire du pays une base de l'expansion de l'islam.

« POUR L'INSTANT, CONTRÔLABLE »

L'influence grandissante des Arabes, sur le plan militaire et politique, inquiète aujourd'hui certains responsables. « Ils sont venus au nom du Jihad (guerre sainte), mais pourquoi sont-ils là ? », interroge un haut responsable taliban. « Je suis sûr qu'ils sont venus avec un but. Mais lequel ? Pour l'instant leur influence est contrôlable, mais je suis inquiet pour le futur », confie-t-il sous le sceau de l'anonymat. « Ils ont des amis puissants dans le gouvernement et de l'influence dans tous les secteurs », insiste-t-il.

Les Arabes et leurs frères d'armes non afghans sont venus en plus visibles à Kaboul, où même les supermarchés de luxe affichent des produits alimentaires prisés des premiers. Très hostiles aux Occidentaux, ces Arabes, soldats perdus du Jihad contre l'ex-URSS ou jeunes recrues embrigadés au nom de l'islam, ne se privent pas de leur faire savoir, y compris violemment, dans la rue.

« Le poids relatif des Arabes s'est accru sur le plan militaire car les Afghans ne veulent plus combattre », affirme un observateur. Les Arabes ont aussi l'argent et la stratégie politique qui fait défaut au régime taliban. Leur influence est sans doute proportionnelle aux frustrations engendrées chez nombre de responsables par le rejet de la communauté internationale, symbolisé notamment par les sanctions imposées aux seuls talibans.

« Le monde ne doit pas ignorer ce que les talibans ont fait », déplore le ministre de l'information Qadratullah Jamal. Nous avons désarmé tout le monde, rétabli la sécurité, interdit la culture du pavot. Nous avons instauré un gouvernement là où les Nations unies avaient échoué. Nous avons stoppé le processus de désintégration de l'Afghanistan. » Cette soif de reconnaissance qui habite encore une partie des talibans n'est peut-être plus partagée par ceux dont les desseins dépassent les frontières afghanes. Dans la lutte fœtrée qui les oppose, nationalistes et internationalistes marquent tour à tour des points, pour l'instant, mais les durs semblent de plus en plus imposer leur tendance.

Fr. C.

En Israël, l'élection du président du Parti travailliste a posé quelques difficultés

Au dernier décompte, le président de la Knesset, Abraham Burg, semblait l'emporter

En raison de contestations qui ont retardé le dépouillement, le résultat définitif de l'élection du nouveau chef du Parti travailliste israélien

n'était toujours pas connu mercredi matin 5 septembre. Le président du Parlement, Abraham Burg, paraissait néanmoins l'emporter d'une

courte tête sur son rival, le ministre de la défense. La commission électorale devait faire le point « pendant quelques heures » à la mi-matinée.

JÉRUSALEM

correspondance

Les résultats de l'élection du président du Parti travailliste devaient être connus mardi 4 septembre peu avant minuit. Mais, à 23 h 30, les militants du bureau central de Jérusalem étaient seulement en mesure d'annoncer la victoire dans leur ville du ministre de la défense, Benyamin Ben Eliezer, sur le président de la Knesset, Abraham Burg.

« On a été obligé de recompter plusieurs fois les bulletins de plusieurs bureaux de vote où le score était très serré », précisait Nir, anxieux de voir son candidat, Abraham Burg, battu en définitive malgré l'avance confortable dont il disposait il y a encore quelques semaines.

Mercredi matin, tous les quotidiens titraient prudemment sur un « duel serré », tout en soulignant l'avance de Benyamin Ben Eliezer. A l'aube, la radio annonçait un renversement de tendance en faveur de M. Burg, mais le résultat final n'était toujours pas annoncé. Le décompte des voix a même été suspendu pendant quelques heures, en raison de contestations sur la manière dont il était effectué dans certains bureaux. Les suspicions de fraude électorale qui couraient

depuis quelques jours dans chacun des deux camps sont devenues des accusations explicites le jour J.

L'équipe Burg accuse les représentants de son adversaire de s'être délibérément présentés en retard dans certains bureaux, ceux

druze, à laquelle il appartient. Or, c'est justement le vote massif des Druzes pour Burg – il serait de 80 % – qui pourrait donner une courte victoire à ce dernier.

M. Burg savait que le duel s'annonçait serré. Trois jours avant le

raison du nombre de votants qu'il faudra éventuellement recompter, le résultat final devrait être connu dans la journée de mercredi, à moins qu'une longue bataille juridique ne le diffère de plusieurs jours. La commission électorale, réunie dans la matinée, devait en décider.

Un parti sans leader depuis février

Le Parti travailliste, qui compte environ 117 000 membres, n'avait plus de leader depuis février. Dans la foulée de sa débâcle aux législatives face à Ariel Sharon, candidat du Likoud, le premier ministre d'alors, Ehoud Barak, avait en effet annoncé sa démission de la présidence du parti et sa volonté de faire une « pause » dans sa carrière. Le vétérinaire, Shimon Pérès, ministre des affaires étrangères de l'actuel gouvernement d'union nationale dirigé par M. Sharon, a alors pris le relais à titre provisoire.

Quel que soit le vainqueur du scrutin, les analystes politiques estiment que le parti n'a guère de raisons de quitter le gouvernement Sharon, l'assise électorale des travaillistes étant jugée médiocre actuellement. Le vainqueur serait bien placé pour conduire le parti lors des prochaines élections générales, prévues en novembre 2003, mais il devra probablement remporter des « primaires » au préalable. – (Reuters.)

présomés favorables à Burg, bien sûr, afin d'empêcher les électeurs de voter avant d'aller à leur travail. De leur côté, les proches de M. Ben Eliezer dénoncent les manœuvres d'intimidation de Salah Tarif, ministre et supporteur de Burg, dans la communauté

scrutin, s'adressant à un groupe de jeunes militants acquis à sa cause, il leur expliquait : « Chaque voix compte. Il faut convaincre vos amis d'aller voter. N'oubliez pas que le président américain a gagné avec quelques centaines de voix d'avance en Floride. » Néanmoins, ici, en

Rencontre israélo-palestinienne à l'initiative de l'émissaire européen

LE PRINCIPAL négociateur palestinien, Saëb Erakat, a annoncé, mardi 4 septembre, avoir rencontré, la veille, le chef de la diplomatie israélienne, Shimon Pérès, en présence du président du Conseil législatif (Parlement) palestinien, Ahmad Qoreï (Abou Alaa). La rencontre a eu lieu lundi soir en présence du haut représentant de l'Union européenne pour les affaires étrangères, Javier Solana, en tournée au Proche-Orient, à indiqué M. Erakat, ministre de l'administration locale palestinien. « La réunion a visé à préparer une rencontre prévue entre M. Pérès et le président palestinien, Yasser Arafat », a-t-il ajouté.

L'émissaire européen pour le Proche-Orient, Miguel Angel Moratinos, et le directeur du ministère israélien des affaires étrangères, Avi Gil, ont participé à cette rencontre, qui a eu lieu à l'initiative de M. Solana.

« Nous avons dit (à M. Pérès) que le chemin le plus court pour une rencontre Arafat-Pérès fructueuse passait par l'application du rapport Mitchell et l'envoi d'observateurs internationaux dans les territoires palestiniens, en dépit des conditions » posées par le premier ministre israélien, Ariel « Sharon, en particulier l'exigence d'une semaine de calme absolu », a précisé le responsable palestinien. Le rapport de la commission internationale indépendante dirigée par l'ancien sénateur américain George Mitchell préconise, entre autres, un retour au calme, suivi de mesures destinées à rétablir la confiance entre les deux camps (notamment le gel total de la colonisation juive) afin de permettre une reprise des négociations politiques pour un règlement final du conflit israélo-palestinien.

CESSEZ-LE-FEU PROGRESSIF ?

« Nous avons demandé (à M. Pérès) de faire cesser (...) le bouclage des territoires » palestiniens et « de rouvrir nos institutions à Jérusalem », fermées par Israël à la suite d'un attentat meurtrier à Jérusalem-Ouest le 9 août. « Je pense qu'il nous faut davantage de préparation pour réussir la prochaine rencontre Arafat-

Pérès. Nous ne voulons pas de rencontre pour une rencontre. Nous voulons des résultats », a dit M. Erakat, selon lequel M. Pérès a assuré que tous les sujets pourraient être évoqués lors de sa rencontre avec M. Arafat.

Ce dernier, après avoir rencontré M. Solana, mardi à Gaza, l'a remercié, au cours d'une conférence de presse, pour le rôle qu'il a joué. « Nous remercions les Européens pour leurs dernières propositions et leurs efforts en vue de nous rapprocher, dans les circonstances actuelles, de la partie israélienne, en particulier de M. Pérès », a-t-il dit. « Nous espérons que vous allez poursuivre cet effort en vue de parvenir à la paix et à la justice dans la région. » Le but d'une rencontre Arafat-Pérès serait de parvenir à la

conclusion d'un cessez-le-feu progressif entre Israéliens et Palestiniens après onze mois d'Intifada afin de mettre en application les recommandations du rapport Mitchell.

Le président palestinien s'est par ailleurs déclaré « très attristé » pour les victimes de l'attentat-suicide qui a fait treize blessés, dont un grièvement, quelques heures plus tôt à Jérusalem. « Je suis très attristé à cause des blessés de Jérusalem. Je ressens la même chose lorsque des civils sont blessés, qu'ils soient israéliens ou palestiniens », a-t-il déclaré. M. Solana pour sa part s'était rendu sur les lieux de l'attentat, où il a été conspué par des dizaines d'Israéliens.

L'auteur de l'attaque, qui a été tué sur le coup, était déguisé en juif religieux et portait notamment une kippa sur la tête. Sur le point d'être interpellé, il a actionné sa charge. L'attentat n'avait pas encore été revendiqué vingt-quatre heures plus tard, mais le ministre de la défense, Benyamin Ben Eliezer, en a attribué la responsabilité au Mouvement de la résistance islamique, Hamas. Le ministre palestinien de l'information, Yasser Abed Rabbo, a estimé que c'est « le gouvernement israélien qui porte la responsabilité de toutes les attaques où qu'elles se produisent, que les victimes soient palestiniennes ou israéliennes », en raison de la « poursuite de sa politique agressive ». – (AFP.)

Suggestion d'un « Camp David africain »

Le président sénégalais, Abdoulaye Wade, a « suggéré », mardi 4 septembre, « une initiative de l'Afrique sur la question palestinienne », afin de tenter d'obtenir dans un premier temps « un cessez-le-feu » au Proche-Orient. « Je suggère que les Africains, [le président sud-africain] Thabo Mbeki à leur tête, proposent une (...) sorte de Camp David africain, où les deux parties seraient invitées, pour discuter », a déclaré à l'Agence France-Presse M. Wade. « Les Etats-Unis ont échoué [au Proche-Orient]. Si on échoue, personne ne nous le reprochera. Au moins, nous aurons montré de la bonne volonté », a ajouté le président sénégalais.

« Je pense que la question sur laquelle nous ne pourrions pas céder, c'est la condamnation des violences pratiquées par Israël à l'encontre des Palestiniens », a-t-il ajouté, faisant valoir qu'il faut « avoir le courage de dire la vérité ». « Il est plus facile de rester dans son bureau, de faire des déclarations, de condamner, que d'essayer de franchir un pas vers la paix. C'est pourtant beaucoup plus important que les condamnations. »

M. Sharon et M. Poutine veulent lutter contre « le terrorisme islamique »

MOSCOU

correspondance

Vladimir Poutine et Ariel Sharon ont une obsession commune, le « terrorisme islamique ». La visite du premier ministre israélien au Kremlin, mardi 4 septembre, a donné l'occasion aux deux hommes de le dire et de le redire. Mais elle a aussi permis à Israël de faire « avaler une couleuvre » à Téhéran, puis-que le ministre de la défense iranien, le contre-amiral Ali Chamkhani, qui devait arriver à Moscou en même temps que le chef du gouvernement israélien, a reporté sine die sa visite.

« La Russie observe avec inquiétude ce qui se passe au Proche-Orient. Nous sommes d'autant plus inquiets qu'une partie de la population en Israël est d'origine soviétique ou russe », a déclaré le président russe. Rien ne peut justifier des actes terroristes contre des civils. Traditionnellement proche des pays arabes, la Russie s'est découverte ces dernières années bien des accointances avec Israël, à commencer par « la lutte contre le terrorisme islami-

que », incarnée par la question tchétchène pour elle, et par la question palestinienne pour l'Etat juif.

Mais si Moscou aimerait retrouver le rôle qui fut autrefois le sien dans le processus de paix au Proche-Orient, elle peine à le récupérer, à vouloir jouer sur tous les tableaux. Absence de coordination au sein du gouvernement ou fruit de querelles intestines ? Toujours est-il que le premier ministre israélien et le ministre iranien de la défense devaient arriver simultanément dans la capitale lundi soir.

« POSITION LOYALE »

A quelques heures de son arrivée, la partie iranienne s'est décommandée, alors qu'un accord de coopération technico-militaire aurait dû être signé, selon une source au ministère russe de la défense. « Le report du voyage de M. Chamkhani a pour but d'empêcher le régime sioniste de profiter, à des fins de propagande, de la simultanéité », a indiqué l'agence de presse iranienne IRNA, citant des « sources informées » à Téhéran.

Le président russe s'est employé à rassurer son interlocuteur israélien quant aux ventes d'armes et de matériel nucléaire à l'Iran. Selon Igor Ivanov, le ministre russe des affaires étrangères, M. Poutine a assuré que « la Russie se prononce pour un respect strict du régime de non-prolifération et prend, pour ce faire, toutes les mesures nécessaires pour empêcher l'exportation des technologies (sensibles) à l'étranger ». Mais au moment même de la rencontre entre M. Poutine et M. Sharon, le ministre adjoint à l'énergie atomique, Evgueni Rechetnikov, déclarait à l'agence Interfax que Moscou et l'Iran pourraient entreprendre en décembre des négociations sur la construction d'une nouvelle centrale nucléaire.

La Russie construit actuellement le premier réacteur de la centrale de Bouchehr, en Iran. « Des études de faisabilité sur de nouveaux projets de centrales nucléaires seront soumises (à Téhéran) en octobre », a indiqué M. Rechetnikov.

Selon l'agence de presse Itar-Tass, le ministre russe des affaires

étrangères a appelé M. Sharon à renouer le dialogue avec les Palestiniens. Rien n'indique que M. Poutine a fait la même requête. Le Kremlin et le ministère des affaires étrangères ne semblent pas être exactement sur la même longueur d'ondes en ce qui concerne le dossier proche-oriental. Le correspondant de *Vremia Novosti* à Jérusalem cite, dans l'édition de mercredi, le ministre israélien des infrastructures, Avigdor Lieberman, selon lequel « la position du Kremlin est assez loyale envers Israël parce qu'il comprend le danger du terrorisme islamique », tandis qu'au ministère des affaires étrangères « les idées pro-arabes de l'époque soviétique sont encore tenaces ».

Toujours selon *Vremia Novosti*, la délégation commerciale israélienne était dirigée par Lev Levayev, surnommé « le roi du diamant » en Russie, un homme d'affaires doublé d'un homme d'influence au Kremlin et au sein de la communauté juive russe.

Marie-Pierre Subtil

Durban : de nombreuses ONG se désolidarisent des mouvements qui assimilent sionisme et racisme

La secrétaire générale de la conférence, M^{me} Robinson, dénonce et rejette les propos « inacceptables »

Les délégations européennes, africaines et arabes poursuivaient, mercredi 5 septembre, leurs discussions pour tenter de sauver la conférence

de l'ONU contre le racisme, qui doit en principe s'achever le 7 septembre à Durban. Commentant la décision des États-Unis de se retirer des tra-

voux, la Maison Blanche a estimé, mardi, que la Conférence de Durban a été « une occasion perdue » dans la lutte contre le racisme.

DURBAN

de notre envoyée spéciale

La question israélo-palestinienne, qui est en passe de faire échouer la conférence de Durban, a déjà fait exploser le Forum des organisations non gouvernementales. Mardi 4 septembre, la déclaration finale de ce Forum, réunissant près de 3 000 organisations, a été désavouée par de nombreux participants et fort mal accueillie par la secrétaire générale de la conférence, la Haut-Commissaire des Nations unies pour les droits de l'homme, Mary Robinson. « Je ne peux pas accepter certains termes, en

particulier les références au génocide », a déclaré M^{me} Robinson, qui a relevé l'emploi dans ce texte d'« un langage inacceptable et blessant, qui ne devrait apparaître dans aucun document sortant de Durban ». Le texte des ONG assimile sionisme et racisme, qualifie Israël d'Etat raciste et l'accuse de génocide. « C'est un texte absolument irresponsable », estime un diplomate français.

Adopté dans une confusion totale, tard dans la nuit du samedi 1^{er} au dimanche 2 septembre, la déclaration a fait l'objet de multiples tractations. Mais trois jours après, la version définitive n'avait quasiment pas changé d'une virgule. « C'est un document qui laisse la parole aux peuples qui souffrent. On ne va pas amender le témoignage d'une souffrance », plaide un délégué favorable au texte. « C'est une honte pour les ONG, un simulacre de démocratie », s'indigne le représentant d'une association française de défense des droits de l'homme. Une douzaine d'organisations européennes ont dénoncé la déclaration finale du Forum, mardi. La veille, Human Rights Watch et Amnesty International s'en étaient également désolidarisés.

« Les ONG portent une part importante de l'échec de cette conférence », reconnaît le représentant d'une association française de défense des droits de l'homme. Selon un diplomate belge, la déclaration des ONG n'a pas été étrangère à la décision des États-Unis de quitter Durban.

« PROPAGANDE NÉONAZIE »

« Il y a eu une vraie propagande antisémite à Durban », dit une représentante de l'Union européenne des étudiants juifs (EUIJS). Cette association a compilé dans un document un certain nombre de textes et de dessins largement distribués pendant le Forum. On y voit notamment des petits drapeaux portant des croix gammées

sur la tête de soldats israéliens, une photo de Hitler commentée ainsi : « Et s'il avait gagné ? Il n'y aurait pas eu de Israël et il n'y aurait pas eu de sionisme palestinien versé ». « Pour la première fois de ma vie, j'ai eu l'impression d'être assié-gée. Je me suis sentie en insécurité. J'ai été profondément choquée par la haine et la propagande néonazie sur le site du Forum. Nous avons

les débats de « Ngogo » – Organisations non gouvernementales du pouvoir. Ils critiquent les procédures de vote, l'organisation des groupes de travail, la non-coordination des travaux. Un peu tard, la déclaration est adoptée, distribuée, et la polémique sur les passagés traitant des Palestiniens a occulté tous les autres.

Les associations continuent tant

Proposition sud-africaine sur le Proche-Orient

Les Sud-Africains ont présenté, mardi soir 4 septembre, un nouveau texte concernant la question israélo-palestinienne qui a été accepté « comme base de discussion » par l'Union européenne. « Les Européens seront (sur le Proche-Orient) aussi intransigeants que les Américains », prévient un diplomate français. Pour lui, il ne doit pas contenir d'assimilation entre racisme et sionisme, ni de « relents antisémites », ni de « banalisation de la Shoah ». Le pays hôte est tiraillé entre sa volonté de ne pas voir les délégations officielles quitter Durban et sa sympathie pour la cause palestinienne. « Comment nous, qui avons souffert sous l'apartheid de ne pouvoir faire entendre notre voix, nous pourrions aujourd'hui empêcher les peuples qui souffrent d'exprimer leurs émotions », explique le vice-président sud-africain, Jacob Zuma. « Les gens sont venus, ils ont discuté, passionnément, ils ont regardé le racisme dans les yeux et ça c'est déjà un succès », ajoute-t-il, se disant tout de même confiant sur la possibilité d'obtenir un compromis. – (Corresp.)

essayé d'animer un atelier sur l'antisémitisme et nous avons été interrompus plusieurs fois », raconte Pascale Sharhon, du Centre européen juif d'information.

Plusieurs ONG ont regretté le parti pris dont a fait preuve, selon elles, la fédération des organisations sud-africaines, Sangoco. « Nous comprenons que les Sud-Africains puissent se sentir solidaires des Palestiniens, qui les ont soutenus pendant la lutte contre l'apartheid, mais on ne peut pas tolérer les écarts de langage qu'il y a eu à Durban », estime Pascale Sharhon.

Toute l'organisation et le fonctionnement de ce Forum sont aujourd'hui remis en cause par les participants eux-mêmes. Ils dénoncent notamment l'intrusion dans

bien que mal à faire entendre leur cause par-dessus le brouhaha qu'elles ont elles-mêmes suscité. Les ONG noires américaines multiplient marches et conférences de presse improvisées pour réclamer des réparations pour l'esclavage. Plus discret, un Kurde de la Coalition pour la justice sillonne le centre de presse pour tenter d'attirer l'attention sur les atteintes aux droits de l'homme commises contre son peuple. Sa cause est mentionnée dans la déclaration des ONG que finalement personne ne prend plus la peine de lire en entier...

Fabienne Pompey

► www.lemonde.fr/durban

Al-Moustakilah, la télévision qui dérange le régime de Ben Ali

Cette chaîne basée dans la banlieue de Londres fait se vider les plages en Tunisie par sa liberté de ton et son franc-parler

LONDRES

de notre envoyée spéciale

« Même les plages se vident... » Le dimanche en début d'après-midi, lorsque commence l'émission « Le Grand Maghreb » sur Al-Moustakilah (L'Indépendante), une chaîne de télévision arabophone basée à Londres qui arrose le Maghreb et une partie du Proche-Orient, « les plages se vident » en Tunisie, jure le journaliste Taoufik Ben Brik. « Tout le monde est devant son poste de télévision », ajoute celui qui est devenu, depuis sa grève de la faim, le plus célèbre opposant au régime du président Ben Ali.

Le journaliste exagère à peine. Les Tunisiens sevrés d'une presse libre, Internet censuré, les journaux étrangers distribués au compte-gouttes, la chaîne satellite fait un tabac avec ses programmes « Le Grand Maghreb » et « Espace francophone » – ce dernier étant la seule émission diffusée en français. « C'est un succès incroyable. On se regroupe entre voisins pour suivre les émissions et les commenter », raconte une jeune Franco-Tunisienne, de retour de vacances dans sa Tunisie natale.

Al-Moustakilah travaille pourtant à l'économie. Installée dans un bâtiment anonyme de la banlieue de Londres, entre deux dépôts de pièces détachées pour automobiles, la chaîne ignore l'opulence. Les bureaux sont confortables et exigus. Équipé de deux caméras, d'une table que l'on imagine empruntée à une cantine scolaire, et de trois chaises pour les invités, le studio est spartiate. Sauf exception, les journalistes n'en sont pas et apprennent sur le tas – et pour des salaires de misère – les rudiments de ce qui est souvent leur deuxième métier.

DÉBATS POLITIQUES

Alimentés par les images de l'agence Reuters et pimentés par des informations glanées sur Internet, les journaux télévisés d'Al-Moustakilah se veulent généralistes. L'originalité de la chaîne est ailleurs, dans les débats organisés autour de thèmes que les télévisions nationales du monde arabe rechignent à aborder. Lorsqu'il intervient à l'antenne, le téléspectateur peut en toute liberté critiquer tel ou tel régime arabe, faire l'apologie de Saddam Hussein, fustiger un responsable politique local... Rien n'est censuré et l'anonymat est le bienvenu.

Dans ce qui est souvent un jeu de massacre, la Tunisie occupe une place à part parce que le fondateur – et actuel président – d'Al-Moustakilah, Mohammed Elhachmi Hamdi, est tunisien d'origine. C'est un personnage onduoyant au parcours

sinueux. Militant islamiste au début des années 1980, emprisonné et torturé sous Bourguiba, il est contraint de fuir son pays natal pour le Soudan. Réfugié à Londres (Paris ayant refusé de l'accueillir), il tâte du journalisme, se rapproche des régimes du Golfe à la faveur de l'invasion du Koweït et, surtout, obtient du président Ben Ali, rencontré à plusieurs reprises à Tunis, la libération de centaines de « barbus » qui croussaient dans les prisons.

UNE PLAINTE EN JUSTICE

L'opposition en exil n'a alors pas de mots assez durs pour dénoncer le « traître Hamdi » qui a vendu son âme en échange – accuse-t-elle – de la bienveillance sonnante et trébuchante du régime. Lui n'en a cure, convaincu qu'il est de pouvoir arracher une libéralisation du régime. Mais celle-ci ne viendra pas. D'où, explique Mohammed Elhachmi, sa volte-face : l'ancien compagnon de route du chef islamiste Rached Ghannouchi décide, au début de l'année, de faire de la chaîne de télévision confidentielle et précautionneuse lancée deux années auparavant une machine de guerre contre Ben Ali.

Il y réussit au-delà de ses espérances. Tout ce que la Tunisie compte d'opposants en exil a défilé dans le studio d'Al-Moustakilah ; les autres, ceux qui sont restés dans leur pays, interviennent par téléphone (lorsqu'ils ne sont pas coupés), comme Taoufik Ben Brik, dont la chronique hebdomadaire fait hurler de rire les Tunisiens – mais pas le régime. Avec l'ouverture – controversée – des Jeux méditerranéens le 2 septembre à Tunis, la chaîne a accueilli pour une année l'association Reporters sans frontières (RSF), qui animera une émission consacrée à la liberté de la presse dans le monde arabe.

Le régime tunisien s'efforce de faire taire la chaîne. Tunis a d'abord tenté de détourner l'attention de ses citoyens en proposant sur la télévision nationale un jeu, « Studio du dimanche », avec une voiture à gagner à la clé. Peine perdue. D'où une attaque frontale il y a quelques jours. Un juge tunisien a porté plainte contre la chaîne, lui reprochant « d'inciter et de favoriser des actions contre le gouvernement tunisien, son système judiciaire et l'Etat de droit ». S'estimant diffamé, le juge a demandé aux autorités britanniques de retirer son autorisation d'émettre à Al-Moustakilah. « Le régime n'a aucune chance d'obtenir gain de cause », assure Elhachmi Hamdi.

Jean-Pierre Tuquoi

Elie Wiesel : « L'Europe devrait avoir honte d'être restée »

NEW YORK

de notre correspondant

Une conférence de presse organisée à New York par les principales organisations juives américaines a été l'occasion, mardi 4 septembre, de stigmatiser à la fois les adversaires d'Israël et la conférence de Durban contre le racisme et l'Union européenne qui « devrait avoir honte d'être restée », a affirmé l'écrivain et Prix Nobel de la paix Elie Wiesel.

« Cette conférence contre la haine est devenue une conférence de la haine », a expliqué M. Wiesel. « Honte à ceux qui l'ont organisée de cette façon, honte à ceux qui n'ont pas suivi les États-Unis et Israël dans leurs protestations. Comment

des nations civilisées ont-elles pu accepter de rester ? », s'est emporté M. Wiesel. Attaquant les pays partisans d'un projet de résolution jugé hostile à l'Etat hébreu, il a ajouté : « Que disent-ils ? Rien de neuf. Ouvrez simplement Mein Kampf. »

« JOURS D'INFAMIE »

Prenant ensuite la parole, l'ancien ambassadeur des États-Unis à l'ONU, Richard Holbrooke, a considéré que « cette conférence n'aurait jamais dû avoir lieu. C'était supposé être une conférence contre le racisme, mais c'est exactement l'inverse qui s'est produit. Les non-alignés ont pris le contrôle de Durban et l'ont transformé

en simulacre. C'est une tragédie, cela va faire reculer les perspectives de paix au Moyen-Orient et ce sera dommageable pour les Nations unies ». M. Holbrooke a affirmé avoir prévenu depuis longtemps l'administration Bush que Durban serait « un désastre ».

« Ces jours resteront dans l'Histoire comme des jours de honte et d'infamie pour toutes les nations qui ont soutenu cette résolution blasphématoire. La noble cause du combat contre le racisme a été avilie et reniée », a conclu Mortimer Zuckerman, président de la Conférence des présidents des organisations juives.

Eric Leser

La marine russe annonce un retard dans le renflouage du « Koursk »

La proue du sous-marin ne sera pas remontée avant l'an prochain

LE CHEF D'ÉTAT-MAJOR de la Flotte russe du Nord, le vice-amiral Mikhaïl Motsak, a annoncé, mardi 4 septembre, à Mourmansk, un retard probable d'une semaine dans l'opération de renflouage du sous-marin nucléaire d'attaque Koursk qui a sombré, en août 2000, par plus d'une centaine de mètres de profondeur en mer de Barents, avec un équipage de cent dix-huit hommes. Même si le découpage de la proue du bâtiment a commencé, avec l'arrivée, sur les lieux du naufrage, d'une scie fournie par une société néerlandaise à bord d'un bateau norvégien.

A l'origine de ce retard probable

de quelques jours, par rapport au calendrier initial, les variations incessantes dans les conditions météorologiques sur la zone et des difficultés techniques – avec, en particulier, la cassure d'un câble tenant la scie – survenues dès le début de l'opération destinée à découper la pointe avant du Koursk.

Selon le vice-amiral Motsak, il se pourrait que la barge Giant-4, qui doit treuiller le sous-marin, puis l'amener dans les docks de Mourmansk, ne pourra pas procéder à cette manœuvre avant la mi-septembre comme prévu, mais plutôt entre le 25 septembre et le 2 octobre. Sans reprendre à son compte cette estimation d'un nouveau délai, la société néerlandaise qui contribue au renflouage admet la probabilité de quelques jours de retard, surtout en raison du mauvais temps des dernières semaines.

C'est le 28 août que des plongeurs russes et norvégiens ont achevé la première étape de l'opération, en faisant vingt-six ouvertures dans la coque du Koursk. Par ces perforations seront ensuite passés les câbles grâce auxquels la barge venue d'Amsterdam, qui transporte une grue hydraulique, pourra hisser l'épave d'une masse de 8 000 tonnes environ. Une fois le sous-marin remonté

et acheminé vers un dock flottant, à Mourmansk, où il sera entreposé à sec, la marine russe espère avoir une idée des causes de l'accident et donner une sépulture à l'équipage.

DÉCOUPAGE À LA SCIE

Mais le Koursk ne sera pas remonté à la surface dans son intégralité. L'état-major russe en a ainsi décidé. Pour des raisons de sécurité, selon la thèse officielle, la proue du sous-marin sera découpée, puis séparée du reste du bâtiment et laissée au fond de l'eau durant plusieurs mois pour être éventuellement remontée. Lors d'une autre étape du renflouage. Les experts russes avancent la crainte que la proue, si elle n'a pas été préalablement séparée, risque de se détacher d'elle-même et, ainsi, de compromettre la réussite de l'ensemble de la remontée du Koursk. D'où la nécessité de passer par l'intermédiaire d'une scie.

Cette scie est composée de petits cylindres abrasifs accrochés à un câble. Le câble est fixé à deux grands cylindres hydrauliques installés verticalement à l'aide de deux ancres, au fond de l'eau, des deux côtés du sous-marin. Les grands cylindres sont actionnés à l'aide de pompes hydrauliques, depuis le navire norvégien Carrier, et la scie

peut commencer ses mouvements de va-et-vient. A la date du 4 septembre, selon la société néerlandaise, sur les 6 mètres à découper, quelque 1,5 mètre a pu déjà être scié.

En choisissant de découper la proue du Koursk, les Russes donnent le sentiment aux observateurs occidentaux de vouloir, du moins tant qu'elle n'aura pas elle aussi été remontée, dissimuler les causes des dommages subis par le sous-marin. C'est, en effet, dans ce compartiment que se situent les torpilles et les missiles à changement de milieu qui armaient le bâtiment. Le 12 août 2000, au moment du naufrage, deux navires de guerre américains, croisant à proximité, et des centres de détection sismique ont perçu distinctement deux détonations, la seconde étant plus puissante que la première, comme s'il y avait eu à bord du Koursk l'explosion accidentelle d'une première arme, suivie par l'embarquement du stock des munitions contenu dans la pointe avant. Officiellement, l'état-major de la marine russe a fait savoir que la proue du sous-marin ne serait pas remontée avant 2002.

Jacques Isnard

► www.lemonde.fr/russie

Les dirigeants ivoiriens exilés devraient participer au Forum de réconciliation

LE PRÉSIDENT DU FORUM national pour la réconciliation, Seydou Diarra, devait conclure, mercredi 5 septembre à Paris, ses premiers contacts. Dans la capitale française, l'animateur du Forum, qui doit s'ouvrir le 9 octobre à Abidjan, a rencontré l'ex-président Henri Konan Bédié, renversé par un coup d'Etat il y a dix-huit mois, et l'ancien premier ministre Alassane Ouattara, dont l'inéligibilité pour cause de « nationalité douteuse » est au cœur de la crise ivoirienne, qui s'est soldée par plus de trois cents morts.

Aux deux dirigeants exilés en France, comme au général-président Robert Guei, l'auteur du putsch qui vit, depuis qu'il a été chassé du pouvoir, en « exil intérieur » dans sa région natale, Seydou Diarra a répété un double message : à condition de « placer l'unité nationale et le redémarrage économique du pays au-dessus des intérêts partisans, rien n'est tabou, tout est discutable, sauf des préalables au dialogue ».

Sur cette base, les trois dirigeants ont donné leur « accord de principe » pour participer au Forum de réconciliation, programmé pour durer jusqu'à la fin du mois de novembre. « L'essentiel,

c'est que tout le monde vienne, qu'on se parle avec franchise », estime Seydou Diarra. Enfant du nord, ancien premier ministre, le « facilitateur », comme il se définit lui-même, tente par tous les moyens d'apaiser les esprits. La semaine dernière, il a lancé un appel en ce sens aux ambassadeurs de l'Union européenne.

La semaine prochaine, il demandera aux patrons de presse ivoiriens d'instituer une « trêve des éclats de voix ». Avant l'échéance fatidique du 9 octobre, « peut-être la dernière chance pour sauver la Côte d'Ivoire », il aimerait réunir le président Laurent Gbagbo et les anciens dirigeants « en terrain neutre », à Paris ou dans une capitale africaine.

En attendant, Seydou Diarra s'apprête à commencer une tournée dans les pays africains, qui ont une forte communauté d'émigrés en Côte d'Ivoire. A Paris, il a rencontré Charles Josselin, le ministre de la coopération, et Michel Dupuch, le conseiller pour l'Afrique de Jacques Chirac. Si le Forum tient ses promesses, Hubert Védrine se rendra en Côte d'Ivoire avant la fin de l'année.

Stephen Smith

ebs
European Business School

3^e CYCLE MASTER MANAGEMENT

Ingenieurs, IEP, Maîtrises, Médecins,...

12 mois dont 5 mois de stage
Option Internationale aux USA

EBS - 169, quai de Valmy - 75010 Paris
Tél : 01 53 35 84 84
e-mail : masterebs@hotmail.com

L'Irak expulse cinq employés de l'ONU

NEW YORK (Nations unies). L'Irak a expulsé cinq employés de l'ONU – quatre Nigériens et un Bosnien – pour « atteinte à la sécurité nationale », ont indiqué les Nations unies mardi 4 septembre. Dans une note adressée dimanche à l'ONU, le ministère irakien des affaires étrangères fait savoir que les cinq employés sont « *persona non grata* » et doivent quitter le pays dans les soixante-douze heures. Les Nations unies se conformeront à l'injonction irakienne par souci de la sécurité de ses employés. Selon la note de Bagdad, les employés ne sont plus en droit de séjourner sur le territoire irakien parce qu'ils ont mené « *des activités portant atteinte à la sécurité nationale de la République d'Irak, qui sont incompatibles avec leurs responsabilités* ». Ils sont tous membres de la commission chargée de l'application du programme dit « *pétrole contre nourriture* ». Benon Sevan, sous-secrétaire général chargé dudit programme a fait valoir, dans une réponse écrite, que Bagdad n'a fourni ni précisions ni éléments de nature à prouver ses accusations contre les cinq employés. Il ajoute que cette décision contrevient aux accords internationaux. – (Reuters.)

La justice syrienne confirme l'arrestation de l'opposant M. Turk

DAMAS. La justice a confirmé, mardi 4 septembre, l'arrestation samedi de l'opposant syrien Riyad Turk, « conformément à la loi syrienne », a rapporté l'agence officielle SANA (Le Monde du 4 septembre). « *Riyad Turk a été arrêté et traduit en justice en vertu du code pénal et l'affaire est actuellement aux mains du pouvoir judiciaire concerné et qui appliquera la loi* », a indiqué une « *source officielle judiciaire* » à SANA, sans autre précision. La France a exprimé, mardi, sa « *préoccupation* » à la suite de cette arrestation. « *Nous suivons cette affaire avec attention et formons le vœu qu'elle trouve rapidement une issue positive* », a déclaré le porte-parole du ministère français des affaires étrangères, François Rivasseau. « *La France, a-t-il encore dit, a exprimé en de nombreuses occasions au cours des derniers mois, et notamment lors de la visite d'Etat, fin juin à Paris, du président syrien Bachar al-Assad, son espoir de voir la Syrie s'engager résolument sur la voie des réformes.* »

Les Etats-Unis développent de nouvelles armes biologiques

WASHINGTON. Les Etats-Unis se préparent à développer une nouvelle souche du bacille du charbon, afin d'éprouver l'efficacité des vaccins qui leur permettraient de lutter contre cet agent de la guerre biologique. Des informations en ce sens, publiées par le *New York Times* du mardi 4 septembre, ont été confirmées par le Pentagone. Selon le quotidien américain, ce programme, tenu secret jusque-là, avait commencé sous l'administration Clinton, celle de George W. Bush met aujourd'hui en œuvre une usine d'armes biologiques, dans le désert du Nevada, à partir d'ingrédients disponibles dans le commerce. Les Etats-Unis craignent des attaques qui pourraient mener des pays, dont les dirigeants sont imprévisibles, ou des groupes terroristes. Selon le Pentagone, il s'agit de recherches, à caractère défensif, qui ne seraient pas contraires au traité international de 1972 qui prohibe – sans avoir créé de mécanisme de vérification – les armes biologiques. – (AFP, AP.)

Le Parlement européen veut des comités d'entreprise puissants

STRASBOURG. Le Parlement européen a adopté, mardi 4 septembre, une résolution invitant la Commission à modifier rapidement la directive de 1994 sur les comités d'entreprise européens. Il lui demande notamment d'abaisser le seuil des effectifs concernés, de 1 000 à 500 employés, de mieux définir les notions d'« *information et de consultation en temps utile* » des travailleurs, et d'imposer des sanctions en cas de non-respect des obligations. Les eurodéputés ont, en outre, donné leur avis sur deux textes instituant la Société européenne. Ils protestent contre le fait qu'ils aient été simplement consultés, au lieu de jouer un rôle de législateur à égalité avec le conseil des ministres. Ils demandent que la Commission arrête des dispositions fiscales d'accompagnement, comme le souhaite le patronat européen. – (Corresp.)

Le Parlement macédonien doit voter la révision constitutionnelle

SKOPJE. Les débats parlementaires sur la première étape d'une révision constitutionnelle, pièce maîtresse de l'accord de paix en Macédoine, ont été suspendus, mardi 4 septembre dans la soirée, et le vote devait intervenir mercredi, a annoncé le président du Parlement, Stojan Andov. « *Je m'attends à ce que nous ayons fini demain* », a déclaré M. Andov, en convoquant les députés mercredi à 11 heures (9 heures GMT). Une vingtaine d'intervenants doivent encore prendre la parole. Les députés sont appelés à se prononcer sur le principe d'une modification de la Constitution de 1991, première étape des réformes prévues par l'accord signé le 13 août entre partis politiques, dans le but d'élargir les droits de la minorité albanaise de Macédoine et de mettre fin au conflit avec la guérilla. Une majorité des deux tiers est requise pour ce premier vote. Si le « *oui* » l'emporte, l'OTAN espère démarrer dans les jours à venir la deuxième phase du désarmement de l'Armée de libération nationale (UCK). – (AFP)

L'appel de Sant'Egidio au dialogue entre les religions

BARCELONE. La quinzième rencontre annuelle Hommes et religions, à l'initiative de la communauté de Sant'Egidio, a réuni à Barcelone, du dimanche 2 au mardi 4 septembre, 3 000 participants. Des responsables politiques et religieux – dont le cardinal Roger Etchegaray du Vatican, le grand rabbin d'Israël Meïr Lau, des théologiens musulmans et un dignitaire orthodoxe du patriarcat de Moscou – ont lancé des appels pour que les religions soient en mesure de faire cesser la haine, de prévenir les conflits et d'aider à les résoudre. « *Il est temps d'arrêter les hostilités, d'empêcher toute guerre, surtout celles qui utilisent le nom de Dieu* », a lancé en particulier le cardinal Etchegaray. Le souhait de nouvelles formes de dialogue entre les religions monothéistes pour la paix au Proche-Orient a été aussi exprimé par Andrea Riccardi, fondateur de la communauté de Sant'Egidio, présente dans quarante-cinq pays et engagée depuis longtemps dans des actions de médiation sur les différents continents.

Selon Carla Del Ponte, le général bosno-serbe Ratko Mladic, recherché par le TPI, est en Serbie

La procureure du Tribunal pénal international compte sur la coopération de Belgrade pour l'arrêter

La chasse aux criminels de guerre dans l'ex-Yougoslavie se poursuit et les informations du Tribunal pénal international donnent à penser que les

deux anciens dirigeants des Serbes de Bosnie recherchés, le général Ratko Mladic et Radovan Karadzic, ne se trouvent plus dans leur pays et

sont probablement quelque part en Serbie. Les deux hommes sont inculpés de crime de guerre, crime contre l'humanité et génocide.

L'EX-CHEF MILITAIRE des Serbes de Bosnie, le général Ratko Mladic, un des hommes les plus recherchés par le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY), est en Serbie, a déclaré, mardi 4 septembre à la presse, la procureure du tribunal, Carla Del Ponte, à l'issue d'une visite de vingt-quatre heures à Belgrade.

« *Nous avons parlé (avec les autorités de Belgrade) du fugitif Mladic, étant donné que, selon nos informations, il se trouve ici* », a indiqué M^{me} Del Ponte, avant de quitter la capitale yougoslave pour Sarajevo. « *Nous avons besoin d'une aide pour le localiser, l'arrêter et le transférer à La Haye* », a ajouté la procureure, qui avait eu dans la journée une série d'entretiens avec des responsables serbes et yougoslaves. « *Oui, ils vont coopérer* » dans le cas de Mladic, a répondu M^{me} Del Ponte à un journaliste qui lui demandait si les dirigeants serbes avaient promis de le faire.

A Sarajevo, le commandant de la Force de stabilisation de l'OTAN (SFOR) en Bosnie, le général Michael Dodson, a affirmé que

Ratko Mladic et l'ex-chef politique des Serbes de Bosnie, Radovan Karadzic, également recherché par le TPIY, ne se trouvaient pas en Bosnie, mais n'a pas précisé le lieu de leur résidence. « *Ils viennent effectivement parfois en Bosnie (...), mais la plupart du temps ils entrent et sortent rapidement, ce qui rend leur arrestation très difficile* », a déclaré le général Dodson.

C'est la première fois que la SFOR reconnaît savoir où se trouvent les anciens dirigeants serbes bosniaques, qui restent les deux accusés les plus recherchés par le TPI pour l'ex-Yougoslavie, après le transfèrement de Slobodan Milosevic le 28 juin. Carla Del Ponte a souvent critiqué la SFOR dans le passé pour son incapacité à localiser les criminels de guerre présumés en fuite, notamment MM. Karadzic et Mladic.

Le général Mladic est, comme Karadzic, inculpé depuis 1996 par le TPIY de crimes de guerre, crimes contre l'humanité et génocide. Ancien officier de l'armée de l'ex-Yougoslavie, ami personnel de Slobodan Milosevic, Ratko Mladic

avait pris la tête en 1992 de l'armée serbe en Bosnie-Herzégovine. Artisan d'une politique de nettoyage ethnique, il est considéré comme le responsable du massacre de quelque sept mille musulmans en juillet 1995 dans l'enclave musulmane de Srebrenica (est de la Bosnie). Le TPIY a souvent affirmé que Mladic et Karadzic se trouvaient tantôt en Republika Srpska, l'entité serbe de Bosnie, tantôt en Yougoslavie. Les démentis ont régulièrement suivi ces affirmations.

COMME POUR MILOSEVIC

En quittant Belgrade, M^{me} Del Ponte a dit que la balle était désormais dans le camp du gouvernement de Serbie. « *Nous n'avons pas vraiment parlé d'un calendrier de transfèvements. L'important est que tous nos fugitifs arrivent à La Haye* », le siège du TPIY, a-t-elle ajouté. Le gouvernement serbe se heurte en matière d'extradition des suspects au tribunal à une réticence des autorités fédérales, dont le président yougoslave, Vojislav Kostunica, qui a qualifié le transfèrement de Milosevic de « *putsch* », d'acte « *illégal* »

et « *d'enlèvement* ».

Les adversaires du TPIY en Serbie et au Monténégro ont mis en juin leur veto à l'adoption d'une loi yougoslave sur la coopération avec le tribunal, contraignant le gouvernement serbe à passer outre et à livrer Milosevic. « *J'espère qu'une loi fédérale réglera la coopération, mais si le gouvernement de Serbie n'a plus d'autre choix, on agira de la même manière que la fois précédente* », a averti, lundi, le ministre serbe de la justice, Vladan Batic.

A l'occasion de sa visite à Belgrade, M^{me} Del Ponte a, par ailleurs, annoncé que ses services enquêtaient sur les crimes commis contre la minorité serbe au Kosovo après 1999, date à laquelle la province serbe est passée sous contrôle international. Le TPIY s'est enfin déclaré satisfait de l'ouverture, mardi en Croatie, du procès de cinquante-huit Serbes, accusés d'avoir mené une campagne d'épuration ethnique à l'encontre des non-Serbes de Slavonie orientale, jouxtant la Serbie, pendant la guerre de 1991-1995. – (AFP.)

DE QUI AVEZ-VOUS BESOIN ?

Consultant e-business chez IBM, Alan A. Chakra.

A mis en œuvre pour Peugeot: un centre d'appels qui permet d'obtenir via Internet un visio-diagnostic des véhicules. Cette solution a contribué à réduire les coûts de garantie pour le constructeur, à optimiser la productivité des techniciens et à améliorer la satisfaction des clients.

IBM

DES GENS QUI PENSENT. DES GENS QUI AGISSENT.

ibm.com/e-business/fr

IBM est le marque d'IBM International Business Machines Corporation. Les autres noms de sociétés, de produits et de services peuvent appartenir à des tiers. © 2001 IBM Corp. Tous droits réservés.

PRÉSIDENTIELLE Jacques Chirac a remporté une première victoire judiciaire et politique : la chambre de l'instruction de la cour d'appel de Paris a en effet décidé, mardi 4 sep-

tembre, de dessaisir le juge Eric Halphen de l'instruction de l'affaire des HLM de la Ville de Paris, dont M. Chirac était le maire. ● UNE PARTIE DE LA PROCÉDURE est annulée,

pour vice de forme, notamment la saisie de la cassette Méry, le témoignage de François Ciolina accusant directement M. Chirac, et la convocation du président comme témoin.

● LES MAGISTRATS reprochent au juge d'avoir conduit ces actes alors que l'instruction était suspendue. Le dossier a été confié à Armand Riberolles. ● TROIS AVOCATS proches de

l'Elysée ont mené cette contre-offensive judiciaire. ● DES QUATRE JUGES enquêtant sur les affaires de Paris et du RPR, le travail de M. Halphen était le plus contesté.

M. Chirac remporte une victoire partielle dans l'affaire des HLM de Paris

Le juge Eric Halphen, qui enquêtait depuis sept ans sur le fonctionnement de l'OPAC de la Ville de Paris, a été dessaisi, mardi 4 septembre, de ce dossier. La convocation du chef de l'Etat comme témoin est annulée. Depuis un an, trois avocats proches de l'Elysée contestaient la procédure du juge de Créteil

C'EST une victoire après une bataille de longue haleine. Une bouffée d'oxygène comme Jacques Chirac n'en avait pas reçue depuis que le financement du RPR – dont il fut le président – et les marchés des HLM de la Ville de Paris – dont il fut le maire – nourrissent les enquêtes judiciaires. Quatre mois après que le juge de Créteil (Val-de-Marne), Eric Halphen, eut invoqué les « indices laissant supposer la participation » du président de la République « aux infractions » visées par son instruction et invoqué la compétence de la Haute Cour de justice pour poursuivre les investigations, le magistrat s'est vu nettement sanctionné, mardi 4 septembre, par la chambre de l'instruction de la cour d'appel de Paris : outre l'annulation de tous les actes qu'il a effectués depuis la publication, dans *Le Monde* des 22 et 23 septembre 2000, du témoignage enregistré de l'ancien financier occulte du RPR, Jean-Claude Méry, la juridiction a ordonné le dessaisissement du juge lui-même.

Dans un arrêt aux termes sévères, les magistrats ont souligné que M. Halphen avait procédé à de nombreux actes d'instruction alors que son enquête avait été officiellement suspendue – au mois de novembre 1999 – et que ce vice de forme devait entraîner l'invalidation de toutes ses investigations depuis la saisie de la fameuse cassette. La décision met en exergue la faute répétée du juge, qui saisit une deuxième fois le fameux enregistrement, au mois d'octobre 2000, après avoir constaté que la première saisie de la bande était irrégulière, mais à un moment où son instruction devait encore être considérée comme suspendue. Repoussant les arguments du juge – qui a notamment assuré n'avoir jamais reçu la notification de cette



« suspension » –, les magistrats de la cour d'appel affirment que le dossier recèle la preuve contraire et accusent à demi-mot leur collègue de Créteil de dissimulation (*lire ci-dessous les extraits de l'arrêt*).

Les conséquences de la décision rendue mardi ont de quoi réjouir l'Elysée : sont annulés et « retirés du dossier d'information » – de sorte, précise l'arrêt, « qu'il sera interdit d'y puiser aucun renseignement » à l'avenir – la saisie de la cassette Méry, mais aussi l'interrogatoire de l'ancien directeur général adjoint de l'office HLM de Paris, François Ciolina, qui avait directement mis en cause M. Chirac dans la mise en place d'un « système » frauduleux autour des marchés de la capitale, et jusqu'à la convocation du chef de l'Etat en qualité de témoin, au mois de mars. Autrement dit, tous les éléments

qui, à ce stade, impliquaient expressément le président de la République. Ce succès – politique et juridique – marque l'aboutissement d'un travail mené en commun par les avocats Francis Szpiner, Thierry Herzog et Philippe Dehapiot, officiellement investis de la défense d'hommes d'affaires mis en examen dans ce dossier, mais suivis et confortés depuis des mois par le secrétaire général de l'Elysée, Dominique de Villepin. La présidence s'est toutefois abstenue de tout satisfecit public, après l'annonce de l'arrêt, laissant les héros du RPR clamer leur contentement : le numéro 2 du parti gaulliste, Serge Lepeltier, a ainsi estimé que la décision rendue était « la preuve que cette agitation était guidée par des motivations politiques et médiatiques visant à salir un homme ». « C'est un coup dur pour

tous ceux qui, depuis des mois, fondent leurs accusations sur le travail du juge Halphen », indique, pour sa part, Patrick Dovedjian qui, comme ancien avocat de M. Chirac et comme porte-parole du RPR, a participé à de nombreuses réunions à l'Elysée visant à mettre en place la contre-offensive présidentielle sur les affaires.

Comme dans l'enquête sur le financement du RPR, instruite à Nanterre (Hauts-de-Seine) par le juge Patrick Desmure, où Alain Juppé et trois anciens trésoriers du RPR sont poursuivis – et où les mêmes avocats ont multiplié les recours contre la procédure –, la stratégie des conseillers élyséens a, de fait, consisté à gagner du temps. A cette aune, la victoire du camp présidentiel contre le juge Halphen est complète. Elle devrait, de toute évidence, reporter le redémarrage de l'enquête sur les HLM de Paris après l'élection présidentielle.

MAUVAISE NOUVELLES

Sur le plan strictement judiciaire, en revanche, la décision de la cour d'appel comporte plusieurs mauvaises nouvelles pour M. Chirac et ses proches. En confiant le dossier fragilisé du juge de Créteil à son collègue parisien Armand Riberolles, la chambre de l'instruction a interdit les spéculations sur l'éventuel enterrement de l'affaire. Membre du pôle financier de la capitale, ce magistrat est déjà en charge (avec ses collègues Renaud Van Ruymbeke et Marc Brisset-Foucault) de deux des autres enquêtes qui menacent le président : celle qui porte sur les marchés des lycées d'Ile-de-France et son avatar relatif aux voyages de M. Chirac et de son entourage payés en argent liquide (*lire ci-dessous*). En outre, au-delà du seul juge Halphen, c'est

aussi, derrière lui, l'ensemble de la juridiction de Créteil qui se trouve dessaisie au profit du tribunal de Paris. Cette conséquence peut également préoccuper le camp présidentiel, tant l'affrontement est devenu patent, au cours des derniers mois, entre l'Elysée et le procureur de la République à Paris, Jean-Pierre Dintilhac. Au mois de juillet, le chef du parquet de Paris s'était affranchi des recommandations de son supérieur hiérarchique, le procureur général Jean-Louis Nadal, pour estimer

le juge Halphen avait, dans son « ordonnance d'incompétence », rendu caduc le débat sur la convocation du président comme témoin, en invoquant les « indices » réunis à son encontre – qui justifiaient des poursuites, et non plus une simple audition. La controverse juridique sur ce point, devra être tranchée, quant à elle, par la Cour de cassation, qui examinera la question le 5 octobre – et statuera le 13 octobre. La décision de la haute juridiction est attendue par l'ensemble des

Pour M. Montebourg, c'est une « péripétie »

« Toute la démarche de Montebourg s'effondre », ont fait valoir les proches de Jacques Chirac en apprenant l'annulation de la procédure menée par le juge Halphen. Le député socialiste de Saône-et-Loire, qui cherche depuis plusieurs mois à rassembler les cinquante-huit signatures de députés nécessaires pour envoyer le président de la République devant la Haute Cour de justice, avait en effet basé une partie de son argumentaire sur l'instruction du juge de Créteil. « Ce n'est qu'une péripétie judiciaire », a cependant fait valoir au Monde M. Montebourg. Rappelant que sa démarche se base aussi sur l'instruction menée par le juge Desmures, le député n'abandonne donc pas son entreprise. « Un nouveau juge d'instruction est saisi sur l'affaire des HLM, explique-t-il, et rien ne dit qu'il ne recommandera pas, à l'identique, les actes d'instruction. » M. Montebourg attend d'ailleurs la décision de la Cour de cassation, qui devra se prononcer, le 5 octobre, sur le statut pénal du chef de l'Etat : « Je donne rendez-vous à mes collègues parlementaires ce jour-là. »

« possible en droit » la convocation du chef de l'Etat en qualité de témoin dans l'enquête sur ses billets d'avion. Evoquant sans ambiguïté cet épisode, M. Chirac avait dénoncé, le 14 juillet, l'existence d'une « certaine confusion » dans la justice, cependant que ses partisans multipliaient les critiques publiques contre M. Dintilhac, ancien membre du cabinet du garde des sceaux socialiste Henri Nallet, accusé d'arrière-pensées politiciennes.

Avant son dessaisissement brutal,

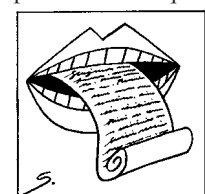
magistrats saisis des dossiers impliquant le chef de l'Etat, car elle devrait aussi indiquer dans quelle mesure des poursuites pourraient être possibles contre lui, et à quelle (s) juridiction (s) elles pourraient être confiées. Les conseillers du président estiment à ce propos que, pour l'heure, les magistrats de la Cour de cassation seraient divisés sur les réponses à apporter.

Raphaëlle Bacqué et Hervé Gattegno

Des actes « frappés d'une nullité d'ordre public »

Voici un extrait de l'arrêt de la chambre de l'instruction de la cour d'appel de Paris :

Considérant qu'après avoir délivré l'avis à partie de l'article 175 du code de procédure pénale et alors que des requêtes en annulation d'actes d'instruction étaient soumises à l'examen de la chambre d'accusation, le juge d'instruction de Créteil a repris son information à compter du 21 septembre 2000 à partir de deux articles parus dans le journal *Le Monde* relatant la « confession posthume de M. Méry » ; qu'il a saisi, le 22 septembre 2000 (...) une copie intégrale de la cassette vidéo supportant cette



VERBATIM

(...) il est constant que le dépôt d'une requête en nullité n'a aucune incidence sur la poursuite de l'information en cours (...), il en va autrement dès lors que le président de la chambre d'accusation ordonne expressément

confession ; qu'entre le 21 septembre 2000 et le 2 octobre 2000, il a informé, sans désespérer, lancé deux commissions rogatoires aux fins de procéder à la transcription intégrale de la cassette (...) et désigné, le 26 septembre 2000, deux experts (...); qu'il a également procédé à de nombreuses auditions (...) et à des perquisitions ;

(...) le 11 octobre 2000, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris a rendu son arrêt constatant un certain nombre d'irrégularités (...); le 12 octobre, le juge d'instruction a repris son information (...);

(...) il est constant que le dépôt d'une requête en nullité n'a aucune incidence sur la poursuite de l'information en cours (...), il en va autrement dès lors que le président de la chambre d'accusation ordonne expressément

(...) la suspension de l'instruction par une décision non susceptible de recours ; en l'espèce, les ordonnances du président de la chambre d'accusation rendues le 22 novembre 1999 et portant mention de leur notification le même jour ont (...) pris effet le jour suivant.

Il s'ensuit qu'à compter du 23 novembre 1999, le magistrat instructeur est donc devenu incompetent pour informer ; le juge ne peut soutenir ne pas avoir eu connaissance des douze ordonnances de suspension du 22 septembre 1999 alors qu'elles figurent en original au dossier (...).

Considérant par ailleurs que le dossier démontre à l'évidence que le juge d'instruction a eu conscience que les actes qu'il a accomplis entre le 22 septembre 2000 et le 11 octobre 2000 étaient frappés de nullité puis-

que, sans saisir la chambre d'accusation (...), il a, de lui-même, décidé de faire rentrer, avant leur exécution, les commissions rogatoires et la mission expertale portant sur la cassette Méry qu'il avait ordonnées ;

le juge d'instruction a décidé, sans attendre, de reprendre son information dès le 12 octobre 2000, soit le lendemain de la décision de la chambre d'accusation (...), laquelle annulait pourtant une grande partie de la procédure et ce sans vérifier si certains actes accomplis entre le 22 septembre 2000 et le 11 octobre 2000 étaient susceptibles d'être annulés.

Il résulte de ce qui précède que les actes accomplis entre le 22 septembre 2000 et le 27 février 2001 sont frappés d'une nullité d'ordre public, puisque le magistrat instructeur était incompetent pour y procéder.

Eric Halphen, héros malgré lui d'une « tragédie » judiciaire commencée en 1994

Attaqué de toutes parts, le magistrat a accumulé les erreurs de procédure

TENTATIVES de déstabilisation personnelle, pressions politiques, erreurs de procédure... Au fil des multiples vicissitudes qui l'ont ponctué, le feuilleton judiciaire des

PORTRAIT

Un juge piégé par les avatars juridiques de l'affaire qui l'a rendu célèbre

HLM de Paris a fini par prendre la forme d'une tragédie dont le juge Eric Halphen restera comme le héros malheureux. Celui qui avait fini, à son corps défendant, par incarner, au milieu des années 1990, un magistrat en guerre avec le pouvoir politique s'est retrouvé pris dans le tourbillon d'une affaire riche en chausse-trappes qui semble l'avoir dépassé. Il est vrai que le magistrat avait, d'entrée, dû affronter la tempête que déclencha le comportement trouble de son beau-père, que ses adversaires, déjà nombreux, tentèrent d'exploiter contre lui.

Au mois de décembre 1994, soit moins d'un an après l'ouverture à son cabinet de Créteil (Val-de-Marne) d'une enquête sur des fausses factures, le conseiller général (RPR) des Hauts-de-Seine Didier Schuller avait porté plainte – sur la recommandation du ministre de l'intérieur Charles Pasqua – contre le psychiatre Jean-Pierre Maréchal, père de l'épouse du juge Halphen. Celui-ci aurait tenté d'obtenir de l'argent de M. Schuller en échange d'une intervention auprès de son genre, au moment où l'enquête s'orientait vers l'office HLM des Hauts-de-Seine. Les policiers avaient alors tendu un piège au docteur Maréchal, arrêté alors qu'il recevait 1 million de francs des mains de l'élu RPR.

L'affaire tournera à la confusion de ses concepteurs, mais le juge Halphen ne s'en remettra jamais tout à fait. « On a cherché à m'affaiblir en s'attaquant à ma famille », confiera-t-il à plusieurs reprises à ses proches. Durablement déstabilisé, le magistrat va, à partir de 1995, suivre les pistes imprécises que lui propose un mystérieux

corbeau. Des lettres anonymes, accompagnées de « notes blanches » (documents sans en-tête ni signature) attribuées à une commissaire des renseignements généraux, Brigitte Henri, le conduiront à engager une épreuve de force avec l'institution policière, dans laquelle il s'enlisera.

ÉPISODES ROCAMBOLESQUES

En 1996, le magistrat se heurtera une nouvelle fois aux services de police. Le 27 juin, la police judiciaire parisienne, sur ordre de sa hiérarchie, refuse d'assister le juge d'instruction, qui entend conduire une perquisition au domicile du

maire de Paris, Jean Tiberi. Cette décision provoquera un vif émoi dans les milieux politiques, judiciaires et policiers, entraînant même, fait sans précédent, la suspension de l'habilitation OPJ du directeur de la PJ parisienne.

Cette perquisition débouchera sur d'autres épisodes rocambolesques. Au domicile du maire de Paris, M. Halphen a saisi les fiches de paie de Xavière Tiberi, émanant du conseil général de l'Essonne. La découverte donnera lieu à l'ouverture d'une enquête préliminaire. Mais, en octobre 1996, apprenant que le procureur adjoint d'Evry s'apprete à ouvrir une information

Une possible complication procédurale

Le dessaisissement du juge Halphen au profit du juge Riberolles, déjà co-saisi du dossier des marchés d'Ile-de-France, pourrait apporter une complication. Demandant l'annulation de cette procédure, les avocats de l'ex-ministre (RPR) Michel Roussin ont dénoncé l'« impartialité » découlant, selon eux, des liens étroits entre l'instruction de M. Halphen et le dossier des lycées franciliens, incarnés selon par la présence de Marc Brisset-Foucault, juge d'instruction dans la seconde affaire après avoir été procureur dans la première. L'attribution du dossier de M. Halphen à M. Riberolles pourrait involontairement renforcer l'argument de M. Roussin, estimaient certaines sources judiciaires.

judiciaire, le ministre (RPR) de la justice, Jacques Toubon, fera décoller en urgence un hélicoptère afin de convaincre le procureur d'Evry, Laurent Davenas, alors en randonnée dans l'Himalaya, de désavouer l'initiative de son adjoint. Là encore, la manœuvre fera long feu. Ce qui n'empêchera pas l'annulation, à trois reprises, des procédures concernant le rapport lui-même, dont la saisie était irrégulière.

L'instruction sera marquée par d'autres erreurs de procédure et choix discutables. De la mise en cause de Michel Roussin, contraint de démissionner du gouvernement Balladur en décembre 1994 après sa mise en examen, avant de bénéficier d'un non-lieu un an plus tard, à la saisie, alors que son instruction était suspendue, de la fameuse cassette Méry, en passant par la convocation comme témoin du président de la République, les avatars juridiques se sont multipliés, conduisant à l'inéluctable dessaisissement du juge, piégé par l'affaire qui l'a rendu célèbre.

Fabrice Lhomme

Les affaires en cours

● **Les emplois contestés du RPR.** Le juge de Nanterre (Hauts-de-Seine) Patrick Desmure a estimé, dans une ordonnance du 15 avril 1999, avoir réuni « à l'encontre » de Jacques Chirac « des indices (...) d'avoir participé aux faits de prise illégale d'intérêts et de recel d'abus de biens sociaux ». Seule l'immunité dont bénéficie, selon le Conseil constitutionnel, le chef de l'Etat, a épargné à M. Chirac une mise en examen. Le juge avait réuni des documents qui semblaient attester de la parfaite connaissance par M. Chirac d'un système de prise en charge par la municipalité de permanents du RPR.

● **Les marchés de la région Ile-de-France.** Ouverte en 1997, l'enquête sur le trucage des marchés de rénovation des lycées d'Ile-de-France, aux fins de financement occulte des principaux partis politiques, s'est orientée en direction de M. Chirac. Le 17 juillet, les juges d'instruction Armand Riberolles, Marc Brisset-Foucault et Renaud Van Ruymbeke, se sont déclarés « incompetents » pour interroger M. Chirac. Les magistrats, qui ont émis l'hypothèse d'une convocation du chef de l'Etat en qualité de « témoin assisté », souhaitaient connaître le « niveau de connaissance » que M. Chirac pouvait avoir, « en sa double qualité de maire de Paris et de président du RPR », des circuits de financement occulte de son parti.

● **Les voyages.** Apparue au cours de l'instruction de l'affaire des lycées d'Ile-de-France, cette affaire a conduit les trois magistrats à se déclarer « incompetents ». Les juges ont découvert qu'entre 1992 et 1995, de nombreux déplacements et séjours du chef de l'Etat et de ses proches – pour un total de 3,1 millions de francs – avaient été réglés en espèces. Les enquêteurs paraissent postuler que ces fonds proviennent de l'argent « prélevé » sur les marchés publics, ce que conteste l'Elysée, qui affirme qu'ils sont issus des fonds spéciaux.

Jean-Pierre Chevènement veut convaincre les électeurs que « la souveraineté est en danger »

L'ancien ministre mise sur les indécis pour asseoir sa candidature à la présidentielle

M. Chevènement s'est officiellement porté candidat à l'élection présidentielle, mardi 4 septembre, à Belfort. L'ancien ministre a affirmé la

nécessité de « reconquérir la démocratie ». Le soir même, sur TF1, se référant notamment à la Corse et à l'Europe, il a estimé que « l'autorité de

la loi et la souveraineté populaire sont en danger ». Son premier discours de campagne est fixé au 9 septembre. (Lire aussi la chronique page 30)

PENDANT la nuit, on a pavosé la mairie de Belfort, comme pour un 14 juillet. Jean-Pierre Chevènement, chez lui, bute sur quelques mots, en répétant sans relâche le bref discours qui annoncera sa candidature à l'élection présidentielle. Mardi 4 septembre, pourtant, sous l'œil bienveillant d'une Marianne de marbre qui fut brisée pendant la guerre par des miliciens et recollée, le « Che », débite parfaitement son texte (Le Monde du 5 septembre).

Avant, on a soigné l'image. Le maire de Belfort a fait son petit tour en ville, acheté les journaux, bavardé avec les uns et les autres, sous l'œil des photographes. Dans une petite salle, la déclaration ne dure que quelques minutes. « L'Homme de la Nation », expression empruntée au général de Gaulle, assure qu'il veut être président de la République et déclare avec solennité : « La France ne sait plus où elle va. La République peine à transmettre ses valeurs. (...) Ceux qui nous dirigent (...) ont laissé s'installer une mondialisation sans règles au prétexte que la croissance ramènerait le plein emploi. » L'ancien

ministre de l'intérieur égrène ses thèmes de prédilection, au premier rang desquels « la disparition du franc » au profit de l'euro « sans que vous ayez été consultés sur une décision aussi capitale ».

S'attaquant à l'ensemble de l'exécutif, mais sans nommer personne, M. Chevènement ajoute : « Un proverbe dit que le poisson pourrit par la tête. C'est donc par la tête que je vous propose de reconquérir la démocratie. » Son défi est de prouver que « la République est une idée neuve ». Un mot pour l'école, un pour la sécurité, un pour les femmes, auxquelles il faut permettre de « concilier leur vie professionnelle et leur épanouissement familial ». Restaurer une « ferme volonté » au sommet de l'Etat pour « l'arracher au système du pareil au même », voilà toute son ambition.

« J'AI ÉTÉ LOYAL »

Le soir, sur TF1, il se défend d'avoir choisi la date du 4 septembre, jour de proclamation de la République, « par nostalgie ». « L'autorité de la loi, la souveraineté populaire sont en danger », expli-

que-t-il, prenant pour exemple la proposition d'une Constitution européenne « La France deviendrait une sorte de Land ? Une grande région ? », s'exclame l'ancien ministre. Interrogé sur ses relations avec Lionel Jospin et sur son attitude au second tour de l'élection présidentielle, M. Chevènement ne parle que du passé : « J'ai été un ministre de l'intérieur loyal, chargé de dossiers difficiles, comme la sécurité et l'immigration », dit-il. « L'erreur, c'est d'avoir découragé les républicains, et pas seulement en Corse », ajoute le candidat.

En privé, lors du déjeuner avec la presse, M. Chevènement soupèse chances : plus de trois quarts des Français ne sont pas encore décidés et, parmi le tiers restant, « environ 13 % veulent voter pour moi. Si l'on applique le même ratio aux indécis, j'ai de bonnes chances. J'y crois et j'ai de bonnes raisons d'y croire », explique-t-il. Son entourage est aux anges. Pour le député européen Sami Naïr, « sa décision était inévitable, à partir du moment où il avait démissionné dans ces conditions ». Michel Suchod, député de

Dordogne, fait un sort à Jacques Chirac : « Je veux bien qu'on le trouve sympathique, mais faut-il déplacer quarante millions d'électeurs pour décerner un prix de camaraderie ? » Le « Che », lui, répond aux agacements socialistes perceptibles depuis qu'il a lancé sa campagne : « J'espère que le PS et François Hollande ne se trompent pas de camp non plus et qu'ils sauront se désister pour moi au second tour. »

Le prochain rendez-vous est fixé depuis longtemps : un grand discours, le 9 septembre sur la pelouse du château de Vincennes, où auront été conviés tous ses partisans. Ils auront droit à un « spectacle musical d'art vivant », précédant l'intervention du candidat et celle de son ami et complice Max Gallo. Une vraie campagne, pour faire pièce aux méchantes langues qui trouvent le chevènementisme ringard.

**Béatrice Gurrey
et Jean-Pierre Tenoux
(à Belfort)**

► www.lemonde.fr/presidentielle2002

Christian Paul souhaite renforcer la sécurité outre-mer

Il se rendra en Guyane les 17 et 18 septembre

IL FLOTTE comme un parfum de campagne jusque dans les bureaux du secrétariat d'Etat à l'outre-mer. « Des projets plein la tête », Christian Paul y a tenu, mardi 4 septembre, une conférence de presse au cours de laquelle il a assuré avoir « de quoi nourrir l'action publique outre-mer bien au-delà de ces huit mois » qui séparent de l'élection présidentielle. Il a présenté une brochure intitulée *Egax, pluriels, solidaires. Outre-mers, le nouveau pacte républicain*, qui sera largement diffusée dans les DOM-TOM comme en métropole.

« Egalité et pluralité, n'en déplaise aux archéo-républicains », a précisé le secrétaire d'Etat, alors que Jean-Pierre Chevènement annonçait sa candidature à l'Elysée. Ce document, qui n'omet rien de ce qui a été fait depuis juin 1997, évoque des « lois historiques » et les « moyens sans précédent » qui ont été affectés à la politique de l'outre-mer.

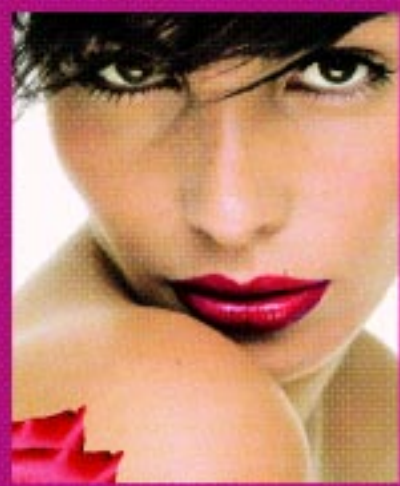
La sécurité – « droit démocratique indissociable de tous les autres », a-t-il souligné – figure en bonne place, derrière l'emploi, parmi les chantiers qui seront ouverts dans les

mois qui viennent. M. Paul, qui doit se rendre en Guyane les 17 et 18 septembre, sera accompagné par le directeur général de la police nationale, Patrice Bergougnoux, et par le commandant de la gendarmerie outre-mer, le général Denis Macagno. Bernard Kouchner sera également du voyage : le ministre délégué à la santé entend mieux lutter contre le paludisme et mettre en place une politique de prévention sanitaire pour les tribus amérindiennes. Puis, en octobre, M. Paul ira « vendre » l'euro dans les DOM avec le ministre des finances, Laurent Fabius.

Interrogé sur le refus opposé par Jacques Chirac à l'adhésion des départements français d'Amérique à l'Association des Etats de la Caraïbe en qualité de membres associés (Le Monde des 17 et 19 juillet), M. Paul s'est contenté de répondre que « la concertation devait se poursuivre au sein de l'exécutif » afin que la France puisse « parler d'une seule voix ». Mais que lui, il était d'« une constance rectiligne ».

Jean-Baptiste de Montvalon

L'ORÉAL



RESULTAT SEMESTRIEL EN FORTE HAUSSE : Résultat net opérationnel part du groupe : + 26,3%

- Le chiffre d'affaires consolidé du groupe au 30 juin 2001 s'est élevé à 6,88 milliards d'euros. Sa croissance a été de 13,5 % par rapport au 1^{er} semestre 2000.
- Le résultat net opérationnel part du groupe, servant au calcul du bénéfice net par action, s'est élevé à 587,1 millions d'euros, en progression de 26,3 %. Ce résultat ne comprend pas les éléments non récurrents, notamment la plus value nette résultant de la cession des participations dans Marie-Claire et Larvin. Celle-ci apparaît dans le Résultat net comptable part du groupe qui a atteint 700,7 millions d'euros, en croissance de 52,9 %.

Pour M. Lindsay OWEN-JONES, Président-directeur général de L'Oréal, « malgré un contexte économique nettement moins favorable sur les principaux marchés, L'Oréal maintient le cap d'une forte croissance de son chiffre d'affaires et de ses résultats. Sans être directement extrapolables, ces chiffres extrêmement encourageants nous permettent d'anticiper pour l'ensemble de l'année une forte croissance interne et une poursuite de l'amélioration des marges. 2001 devrait donc être une nouvelle très belle année pour L'Oréal. »

Chiffre d'affaires en forte croissance

Nouveaux produits

- Les marques ont concentré leurs lancements sur les métiers stratégiques du groupe : coloration, maquillage, soin du cheveu, soin de la peau et parfums. Elles ont notamment lancé avec succès les colorations Open de L'Oréal Paris et Lumia de Garnier, le fond de teint Smooth Result de Maybelline, la gamme de soin du cheveu Oïleo-Relax de Kerastase, le soin de la peau Age Fitness de Biotherm ou le parfum Emporio White de Giorgio Armani.
- Après la réussite de la gamme de soin de la peau Age perfect de L'Oréal Paris, plusieurs produits ont été lancés sur le marché à fort potentiel de la génération de l'immédiat après-guerre : Absolu de Lancôme, Novsdol de Vichy et la nouvelle gamme de shampooing Elève Repenium de L'Oréal Paris.

Croissance soutenue aux Etats-Unis

- L'Oréal réalise une croissance de 30 % aux Etats-Unis, grâce aux acquisitions, mais aussi grâce à d'importants gains de parts de marché, notamment en coloration et dans les parfums où L'Oréal réussit pour la première fois à positionner 4 de ses parfums parmi les 10 premières fragrances féminines du marché.

Importants succès sur les nouveaux marchés

- En Chine, où les ventes du groupe progressent de plus de 20 %, Lancôme devient leader dans les principaux grands magasins alors que Maybelline accroît encore sa position de n°1 sur le marché du maquillage de grande diffusion.
- Le groupe connaît une réussite exceptionnelle sur plusieurs autres marchés : Mexique (+30 %), Russie (+65 %), Thaïlande (+30 %), Inde (+29 %).
- Le groupe poursuit par ailleurs l'implantation systématique de ses marques stratégiques dans de nouveaux pays : Garnier en Corée, Vichy au Mexique, La Roche Posay en Hongrie ou Helena Rubinstein en Chine.

Dans la branche cosmétique, il est rappelé que le chiffre d'affaires au 30 juin 2001 par zone géographique a évolué comme indiqué ci-dessous :

| | Au 30 juin 2001 (en millions d'€) | Progression en données comparables | Progression en données consolidées |
|-------------------------|--------------------------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|
| Europe de l'Ouest | 3 462,7 | + 4,8 % | + 4,8 % |
| Amérique du Nord | 2 104,3 | + 9,3 % | + 29,8 % |
| Reste du Monde | 1 227,9 | + 14,5 % | + 15,0 % |
| Total cosmétique | 6 794,9 | + 7,7 % | + 13,4 % |

Forte hausse du résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation corrigé progresse de 23,0 % à 814,4 millions d'euros. Il représente 11,7 % du chiffre d'affaires consolidé, contre 10,8 % à fin juin 2000.

Résultat d'exploitation corrigé ⁽¹⁾ par branche

| | Au 30 juin 2000 | En % du CA | Au 30 juin 2001 | En % du CA |
|-----------------------------|-----------------|---------------|-----------------|---------------|
| Cosmétique | 631,3 M€ | 10,5 % | 790,3 M€ | 11,6 % |
| Dermatologie ⁽²⁾ | 32,9 M€ | 28,1 % | 25,7 M€ | 18,8 % |
| Total Consolidé | 661,9 M€ | 10,8 % | 814,4 M€ | 11,7 % |

(1) Résultat d'exploitation incluant les pertes et gains de change.
(2) Par revenant au groupe, soit 50%.

La charge financière nette, hors pertes et gains de change, s'est élevée à 87,3 millions d'euros contre 60,2 millions d'euros à fin juin 2000, du fait des acquisitions réalisées pour l'essentiel au second semestre 2000.

De ce fait, le résultat avant impôt des sociétés intégrées s'est élevé à 727,1 millions d'euros, en progression de 20,8 %.

L'impôt sur les sociétés au niveau du groupe est de 261,4 millions d'euros, en croissance de 16,6%.

Le résultat net opérationnel des sociétés intégrées est donc de 465,7 millions d'euros, en hausse de 23,4%.

Importante contribution des sociétés mises en équivalence

La quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence s'est élevée à 126,2 millions d'euros. SANOFI-SYNTHELABO a contribué aux résultats consolidés pour 125,7 millions d'euros, soit une croissance de 47,5 %.

Principaux indicateurs semestriels

| en millions d'euros | Au 30 juin 2000 ⁽¹⁾ | au 30 juin 2001 | Progression |
|---|--------------------------------|-----------------|-----------------|
| Chiffre d'affaires consolidé | 6 149,9 | 6 978,3 | + 13,5 % |
| Résultat d'exploitation | 690,2 | 792,4 | + 14,8 % |
| Résultat d'exploitation corrigé ⁽¹⁾ | 661,9 | 814,4 | + 23,0 % |
| Résultat avant impôt des sociétés intégrées | 601,7 | 727,1 | + 20,8 % |
| Résultat net opérationnel des sociétés intégrées | 377,6 | 465,7 | + 23,4 % |
| Quote part du Résultat net opérationnel des sociétés mises en équivalence | 91,0 | 126,2 | + 38,6 % |
| Résultat net opérationnel | 468,6 | 591,9 | +26,3% |
| Résultat net opérationnel part du groupe | 464,9 | 587,1 | + 26,3 % |

(1) Résultat d'exploitation incluant les pertes et gains de change.

(2) Certaines filiales ont effectué un reclassement de leurs comptes pour être en harmonie avec le plan comptable du groupe. Ce reclassement ne modifie pas les niveaux de résultat du groupe.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

L'ORÉAL : 41, rue Martre - 92117 Clichy - tél. : 01 47 56 70 00 - fax : 01 47 56 80 02

e-mail : info@loreal-finance.com • N°VERT : 0 800 66 66 66

www.loreal-finance.com

Paul Giacobbi, président (PRG) du conseil général de Haute-Corse « On pourrait proposer un référendum consultatif sur l'accord de Matignon »

Au lendemain de la rentrée de l'Assemblée territoriale, M. Giacobbi critique les positions de la droite, sujettes à « des variations saisonnières ». Il s'oppose vivement

à l'idée d'une dissolution de l'Assemblée corse et propose de différer les applications de la loi littoral, afin de mieux protéger les côtes de l'île.

« On ne vous a pas entendu à propos de l'assassinat de François Santoni. Pourquoi ?

– J'ai l'habitude de commenter des événements dont je connais le caractère politique.

– Lundi, à l'Assemblée de Corse, José Rossi a lancé un « appel » à Jacques Chirac pour qu'il apporte sa propre « contribution » au processus de Matignon. Vous attendez la parole du président de la République ?

– Cela dépend. Je ne sais pas quel Jacques Chirac va parler. Sur ce sujet, la droite, à l'exception de plusieurs hommes d'Etat comme Edouard Balladur, est sujette, semble-t-il, à des variations saisonnières. C'est le cas de Nicolas Sarkozy, qui réclame aujourd'hui, brusquement, la « suspension » du processus de Matignon, alors qu'il l'avait soutenu. Aujourd'hui, M. Juppé est favorable à l'autonomie. A-t-il l'intention d'en parler aux Corses, ou cela vient-il d'une nouvelle conversation secrète ? Il est sans doute prudent que le président de la République continue à se taire, sauf à avoir un discours cohérent, que nous serions alors prêts à soutenir, tel, par exemple, le discours de Rennes sur la décentralisation en 1998, où il disait qu'il ne fallait pas confondre unité et uniformité.

– Emile Zuccarelli, maire de Bastia, votre collègue du groupe radical de gauche, et le RPR Roland Francisci ont réclamé la dissolution de l'Assemblée de Corse...

– Mais qu'on arrête de dire n'importe quoi ! La loi ne permet pas de dissoudre l'Assemblée de Corse ou tout autre conseil régional, général ou municipal pour des motifs d'opportunité politique.



PAUL GIACOBBI

Tout à coup, ceux qui l'avaient félicitée, le 10 mars 2000, pour sa sagesse, lorsqu'elle avait refusé une motion proposant l'autonomie de la Corse, demandent aujourd'hui sa dissolution. Qu'est-ce que c'est que cette appréciation à géométrie variable ?

– Lionel Jospin a de nouveau fermé la porte à toute consultation des Corses, au motif qu'elle serait inconstitutionnelle. Vous, vous la réclamez, comme la majorité des élus de l'Assemblée de Corse, qui ont déposé une motion.

– Vivement un référendum sur la Corse ! Pourquoi serait-il inconstitutionnel, alors que Mayotte en a bénéficié l'an dernier ? Le débat constitutionnel est très ouvert, sur le plan technique. On pourrait proposer un référendum consultatif sur un texte qui serait celui des accords de Matignon.

– Souhaitez-vous une amnistie au terme de la seconde phase du processus, en 2004 ?

– En France, on a amnistié après la Commune de Paris, les trahisons de la guerre de 1914, les événements de la guerre d'Algérie et ceux de la Nouvelle-Calédonie, mais on a pris son temps. On a attendu que le temps ait apaisé

les passions et que la paix soit revenue. Je n'imagine pas en revanche que les assassins d'un homme irréprochable tel que l'était Claude Erignac puissent être blanchis.

– Une majorité des élus semble prête, comme le ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant, à abandonner l'article 12 du projet de loi sur la Corse, qui propose des aménagements à la loi littoral (Le Monde du 4 septembre). Vous aussi ?

– La loi littoral est inadaptée à la Corse, mais il est tout à fait raisonnable de différer ces adaptations indispensables de quelques années. Celles-ci pourraient être mises à profit pour compléter les protections dont fait l'objet le littoral corse. On oublie en effet qu'il est le plus protégé de France par les classements ou les acquisitions de l'Etat et des collectivités.

– Mais je trouve extrêmement injustes les procès faits à la Corse en ce domaine. Les Corses ont mieux protégé leurs côtes que tout autre en France, et peut-être que beaucoup dans le monde. Il est donc paradoxal que des élus protecteurs et inventifs, en ce domaine, soient montrés du doigt par des députés bretons ou varois qui ont bradé les leurs. Nous n'avons pas vraiment de leçons à recevoir de ces élus continentaux qui ne connaissent de la Corse que les villas construites sur la bande de cent mètres où ils passent parfois leurs vacances. Mais, s'il faut donner des gages et les rassurer, nous sommes prêts, une nouvelle fois, à montrer l'exemple. »

Propos recueillis par Ariane Chemin

Jack Lang se rendra en Corse pour la rentrée scolaire

C'EST un petit signe d'encouragement au « processus de Matignon » sur un sujet qui avait agité les parlementaires nationaux, avant l'été, mais recueilli le consensus des élus insulaires. A la demande de Lionel Jospin, Jack Lang se rendra en Corse dans les quinze premiers jours de septembre, pour « faire le point sur l'état d'avancement de l'enseignement de la langue corse » avec les différents responsables de l'île. Le 17 mai, l'Assemblée nationale avait notamment adopté en première lecture un article 7 du projet de loi sur la Corse, stipulant que « la langue corse sera enseignée à tous les élèves dans les écoles maternelles et primaires de Corse ».

Le ministre de l'éducation nationale a toujours défendu le développement des langues régionales. Déjà, au moment des débats sur le statut Joxe, l'ex-ministre de la culture avait plaidé, au côté du ministre de l'intérieur, pour accorder davantage de moyens financiers à l'île, notamment dans le domaine culturel. Mais, surtout, lors des débats houleux de l'été 2000 qui avaient précédé la rédaction, puis l'adoption par l'Assemblée

de Corse des « accords de Matignon », M. Lang était de ces rares ministres à défendre une position souple sur la question d'une délégation de pouvoir législatif à l'Assemblée de Corse, après 2004. Notamment lors d'une réunion du gouvernement restée fameuse, le 10 juillet 2000, au cours de laquelle, derrière Jean-Claude Gayssot et Jean Glavany, la majorité du gouvernement s'y était montrée plutôt défavorable, et avait finalement été désavouée, le 17 juillet, par M. Jospin.

La visite de M. Lang coïncidera à quelques jours près avec celle d'une délégation de sénateurs qui viendra rencontrer les élus corses avant l'examen du projet de loi au Palais du Luxembourg, à l'automne. Un petit signal pour rassurer ceux qui réclament d'ores et déjà l'examen des moyens financiers et humains nécessaires pour l'application de l'article 7 sur la langue corse.

Ar. Ch.

► www.lemonde.fr/corse

« Jacquerie » au bureau national du PS pour réclamer un durcissement du texte sur la mondialisation

DE L'AUDACE, camarades ! Le bureau national du Parti socialiste a été quasi unanime pour réclamer, mardi 4 septembre, aux rédacteurs du « projet international des socialistes », Henri Nallet et Régis Passérieux, de durcir et de politiser leur vision de la mondialisation (Le Monde du 5 septembre). Le débat, auquel ont participé quatre ministres – Hubert Védrine, Jean Glavany, Marie-Noëlle Lienemann et Pierre Moscovici –, s'est focalisé sur les six pages consacrées à la mondialisation et sur un mot : « jacquerie ». « Nous, confiait M^{me} Lienemann, nous ne sommes pas entre deux, nous sommes plutôt du côté de la jacquerie. »

Dans le texte initial, les auteurs indiquaient que « les socialistes récusent deux positions », qualifiées d'« extrêmes », celle « des tenants du libéralisme » et celle qui vise à « décréter la jacquerie mondiale, la contestation frontale et radicale de l'organisation du système d'échange international ». Le chemin choisi était celui d'un « monde solidaire et régulé ». Henri Emmanuelli a réfuté le mot « jacquerie », appelant au refus de la mondialisation libérale et,

comme François Hollande, à une critique plus sévère des Etats-Unis. Sur la même longueur d'onde, M^{me} Lienemann a mis en cause un « cadrage politique déficient » de la globalisation. Henri Weber, Alain Bergounioux ont réclamé une introduction plus « musclée » ou plus « flamboyante ». « Plus pédagogique », a demandé M. Glavany.

« ERREUR D'ÉCRITURE »

Pierre Mauroy a jugé que cette introduction était « peut-être le reflet de la pratique de la cohabitation », et donc trop diplomatique. M. Nallet a mis le mot « jacquerie » sur le compte d'une « erreur d'écriture » et il a été supprimé purement et simplement. Avant la publication du texte, en fin de semaine, dans l'Hebdo des socialistes afin que les militants puissent l'amender dans les fédérations avant le conseil national du 6 octobre, l'introduction sur la mondialisation sera réécrite et durcie. « Nous sommes dans le camp de la contestation de la mondialisation telle qu'elle est », c'est-à-dire libérale, a assuré M. Passérieux.

M. Védrine a rappelé que la mondialisation était à l'origine

« une dérégulation ». « Si on veut une mondialisation maîtrisée, comment s'y prend-on ? », a interrogé le ministre des affaires étrangères. M. Moscovici a estimé que, « dans tous les domaines », les socialistes doivent « européaniser leur politique étrangère ».

Gérard Le Gall, conseiller politique de Lionel Jospin, a affirmé que le PS se situe « dans le camp des réformistes », qui ne rejettent pas la mondialisation mais veulent l'organiser autrement. Une philosophie proche de celle exprimée par le premier ministre, le 2 septembre, à La Rochelle : « Nous ne sommes pas contre toute mondialisation mais nous voulons une autre mondialisation. »

Les cent trente-six propositions du texte « ont toutes été acceptées », a indiqué M. Nallet, y compris sur la taxe Tobin, qui doit « être appliquée de manière universelle ». En fonction de la nouvelle rédaction, les deux minorités – la Gauche socialiste et les amis de M. Emmanuelli – n'excluent pas des amendements fédéraux communs, voire un texte alternatif lors du vote final en janvier.

Michel Noblecourt

Les syndicats doutent de la volonté du gouvernement de les entendre

La ministre de l'emploi, Elisabeth Guigou, cherche une solution pour exonérer la Sécurité sociale du financement des 35 heures. En 2001, sa contribution devrait dépasser les 3 milliards de francs initialement prévus

LES UNS s'en vont, les autres haussent le ton. En d'autre temps, la rentrée syndicale, placée cette année sous le signe du départ du patronat des caisses de Sécurité sociale et de la mauvaise humeur, affichée, des organisations syndicales, aurait pu paraître presque banale. Après tout, le Medef menace depuis des années de se retirer de la gestion des organismes paritaires et, sur le terrain social, les mois de septembre s'accordent souvent avec une certaine effervescence. Mais le paysage social revêt pour Lionel Jospin, à huit mois de l'élection présidentielle, une importance particulière.

Mardi 4 septembre, la ministre de l'emploi et de la solidarité, Elisabeth Guigou, a donc annoncé devant la presse que le gouvernement recherchait une solution – autre que la contribution de la « Sécu » – pour financer les allègements de charges sociales liés aux 35 heures. « On y travaille. Il n'est pas sûr que nous y parvenions », a prudemment indiqué M^{me} Guigou. Depuis deux ans, cette contribution nourrit avec constance les critiques, unanimes, des partenaires sociaux. Le Medef en a tiré partie pour justifier sa décision de ne pas renouveler, le 30 septembre, le mandat de ses administrateurs dans les conseils d'administration des caisses de la Sécurité sociale (lire ci-contre). Mardi, dans une tribune au Monde, Nicole Notat, la secrétaire générale de la CFDT, a également réclamé que « les cotisations sociales, la CSG, soient affectées à la Sécu » et « uniquement à elle ».

Mécontente du départ du Medef qui l'oblige à trouver une nouvelle majorité, notamment à la Caisse nationale d'assurance-maladie dont son organisation assure la présidence, M^{me} Notat estime qu'une « démocratie politique orpheline de la démocratie sociale ne tarderait pas elle-même à s'affaiblir ». « Une toute première décision peut être prise rapidement (...), celle qui écarterait l'idée d'alimenter le fonds des 35 heures par les excédents de la Sécu », a-t-elle insisté lors d'une conférence de presse. Dans un entretien au quotidien Les Echos, le

même jour, le secrétaire général de la CGT, Bernard Thibault, a également rappelé son hostilité à « l'utilisation des budgets sociaux ».

Cette nouvelle salve de critiques est d'autant plus préoccupante pour le gouvernement que ladite contribution de la Sécu, en 2001, estimée, au mois de juin à 3 milliards de francs, devrait être plus importante que prévue. Le 20 septembre, la réunion de la Commission des comptes de la Sécurité sociale pourrait, en effet, annoncer un chiffre proche de 5 milliards de francs... Dans un souci d'apaisement, le gouvernement cherche aujourd'hui une autre solution

ve partout, dès la première semaine d'octobre ». « Si le pari est d'obtenir le calme d'ici les élections, c'est risqué », a prévenu, dans Les Echos, son secrétaire général.

Tout en affichant leur préoccupation sur emploi, les cinq organisations syndicales sont aujourd'hui d'accord pour mettre en avant les salaires. « Que l'on ne compte pas sur la CFDT pour inciter à une modulation salariale qui n'est plus de mise », a averti M^{me} Notat, rompant ainsi avec le « pacte » des 35 heures qui privilégiait jusqu'ici l'emploi sur la feuille de paie. « Au plan économique, Laurent Fabius est en train de s'interroger sur la

Les artisans restent à la « Sécu »

Le ministère de l'emploi et de la solidarité vient d'adresser pour avis aux partenaires sociaux le projet de décret qui permettra à l'Union professionnelle artisanale (UPA) de désigner, seule, ses représentants dans les caisses de Sécurité sociale. Jusqu'à présent, les organisations patronales devaient le faire « conjointement ». Or, à la différence de l'UPA, le Medef et la CGPME ont décidé de ne pas renouveler leurs administrateurs, le 30 septembre, à l'expiration de leurs mandats, afin de protester contre la contribution imposée à la « Sécu » pour financer les 35 heures.

La répartition des sièges au sein des conseils d'administration « correspond à celle actuellement en vigueur », souligne le ministère. L'UPA dispose de trois sièges à la CNAM (assurance-maladie) et à la CNAV (assurance-vieillesse), et de deux à la CNAF (allocations familiales).

pour 2002. La tâche n'est pas aisée. Il lui faut trouver une nouvelle source existante, toute taxe supplémentaire étant exclue.

MAUVAISE HUMEUR

La mauvaise humeur des syndicats se manifeste, aussi, sur d'autres terrains. M. Jospin ayant totalement fait l'impasse, dans son intervention télévisée du 28 août, sur les chantiers de la « rénovation sociale » engagés avec les partenaires sociaux (Sécurité sociale, financement des syndicats...), ces derniers doutent aujourd'hui de sa volonté d'aboutir. « Il ne faut pas s'étonner que nous soyons critiques, les syndicats ne sont pas écoutés », déplore M. Thibault.

Dans ce contexte, la CGT invite les salariés à passer « à l'offensive vis-à-vis du patronat et du gouvernement » et promet une « rentrée acti-

croissance et nous, nous suggérons comme solution de maintenir justement la consommation par les salaires », a déclaré, mardi matin, sur Europe 1, le secrétaire général de FO, Marc Blondel.

Parmi tous les sujets de rentrée évoqués par les organisations syndicales – M^{me} Notat s'en est pris, en particulier, au « manichéisme manipulateur » des manifestants anti-mondialisation, d'autres à l'insuffisance des créations d'emplois dans les hôpitaux –, il en est un qui monte : le « cas » Fabius. Les récentes déclarations du ministre de l'économie et des finances sur la réforme des retraites ont certes irrité FO et la CGT, mais cela va bien au-delà. « Je constate l'influence grandissante de Laurent Fabius et je le regrette », a dénoncé M. Thibault.

Isabelle Mandraud

Les cliniques s'indignent de l'aide exclusive donnée aux hôpitaux

LES RESPONSABLES de la Fédération de l'hospitalisation privée (FHP), organisme qui représente une centaine d'établissements de santé français, où travaillent 120 000 salariés et 3 000 médecins, ont déclaré, mercredi 5 septembre, qu'ils « s'indignent » des récentes mesures gouvernementales visant à soutenir de manière exclusive les hôpitaux publics.

« Le gouvernement vient d'annoncer, en préambule aux discussions avec les partenaires sociaux sur la mise en œuvre de la réduction du temps de travail à l'hôpital, la création de 40 000 emplois, a expliqué Alain Coulomb, délégué général de la FHP. Cette proclamation était de circonstance. Plus personne n'ignore la pénurie de personnel infirmier ni les difficultés structurelles et conjoncturelles qu'il y a à pallier. Ces emplois, de ce fait, sont en grande majorité virtuels. »

Pour les responsables de cette fédération, ces créations de postes n'en font pas moins peser une lourde menace sur les cliniques privées : celle de la « désertification infirmière ». Les conditions d'emploi respectives sont en effet, selon eux, de façon totalement injustifiée, à l'avantage de l'hôpital public, et l'on peut anticiper un mouvement des personnels du secteur privé vers le secteur public.

En d'autres termes, les mesures gouvernementales associées aux conditions actuelles de rémunération des infirmières, sensiblement plus avantageuses dans le secteur public, vont, selon la FHP, accélérer le phénomène qui voit les personnels soignants quitter les cliniques privées pour rejoindre les rangs de l'hôpital public. Selon M. Coulomb, la mise en œuvre progressive, au 1^{er} janvier 1999, puis un an plus tard, de la loi sur les 35 heures dans les

établissements de soins privés a provoqué la fuite de 7 000 infirmières, qui ne peuvent aujourd'hui être remplacées faute d'effectifs suffisants.

« Si aucune mesure spécifique d'aides ciblées, de formation professionnelle avec accompagnement d'un plan social n'est prise, nous allons très rapidement être confrontés à de graves menaces professionnelles et sanitaires, assure M. Coulomb. Nous sommes directement victimes de l'imprévoyance de Martine Aubry, qui, lorsqu'elle était ministre des affaires sociales et de l'emploi, avait programmé l'application de la loi sur les 35 heures sans y associer une augmentation des quotas d'infirmières diplômées d'Etat en formation. »

Les responsables de la FHP soulignent également que l'hospitalisa-

tion privée remplit, de fait, une mission de service public, et qu'elle ne saurait être considérée par le gouvernement comme « une simple composante d'ajustement d'une carte sanitaire dessinée au hasard de décisions dans lesquelles les besoins et le réalisme n'ont pas leur place ».

M. Coulomb craint que l'on n'assiste, sous peu, à l'émergence – dans le monde hospitalier, privé et public – de mouvements revendicatifs du type de ceux observés, il y a quelques mois, chez les sages-femmes. Les aides financières réclamées au gouvernement par les cliniques s'élèvent, selon lui, à environ 5 milliards de francs (760 millions d'euros).

Jean-Yves Nau

Sénatoriales : le PS conclut des accords avec le PCF et les Verts

DANS 15 des 16 départements où le scrutin se fera à la proportionnelle lors des sénatoriales du 23 septembre, le PS a passé des accords électoraux avec le PCF et les Verts. Socialistes et communistes présenteront ainsi une liste commune en Indre-et-Loire, dans l'Isère, la Loire, la Loire-Atlantique, la Manche, la Marne, en Meurthe-et-Moselle, en Moselle et dans l'Oise. Les socialistes se sont mis d'accord avec les Verts dans le Nord, la Loire, le Loiret, l'Oise, le Maine-et-Loire, ainsi qu'en Moselle, pour qu'ils ne figurent pas sur la liste du PS. Selon Bruno Leroux, secrétaire national aux élections du PS, ces accords bilatéraux sont « un peu en deçà de ce que le PS souhaitait ». Celui-ci déplore en particulier qu'en Loire-Atlantique, les Verts soutiennent François Autin, sénateur socialiste sortant qui a décidé de se présenter sur une liste dissidente contre celle du PS conduite par Charles Gautier.

DÉPÊCHE

■ ASSEMBLÉE NATIONALE : Jacques Foch, nommé le 3 septembre secrétaire d'Etat à la défense chargé des anciens combattants à la place de Jean-Pierre Masseret, cède son siège de député PS de Loire-Atlantique à son suppléant, Dominique Raimbourg. Avocat pénaliste, fils du comédien Bourvil, M. Raimbourg est adjoint au maire de Nantes.

ICI, personne n'est pauvre ! », s'exclame le chauffeur. Jaloux ? Non, plutôt admiratif. On a fait table rase des rizières aux tons verts nuancés. La construction d'une belle église au toit de tuiles rouges s'achève. Sur son parvis s'élève une haute tour. Elle domine déjà des centaines de maisons alignées le long de rues numérotées et perpendiculaires. Ces dernières sont conçues à la vietnamienne : sur une façade généralement courte, deux ou trois étages sont surmontés d'une terrasse. Elles sont décorées au goût du jour, à l'aide de fresques murales multicolores ou de peintures roses ou vertes. Elles occupent de petits lopins d'environ 500 mètres carrés et les jardins sont minuscules. La verdure, en revanche, débordait déjà des balcons et des terrasses sur les toits.

Voilà deux ans encore, Binh Tri Đông appartenait au monde rural, à la lisière d'Hô Chi Minh Ville. C'est devenu une banlieue résidentielle de la grande agglomération méridionale du Vietnam, en bordure de son 6^e arrondissement, lui-même en pleine rénovation. Près de là, notamment à Binh Phu, des habitations neuves se dressent un peu partout autour d'un nouveau cercle sportif, à proximité duquel un parc est en voie d'aménagement. Longeant les chaussées, les trottoirs s'agrémentent d'arbres fraîchement plantés. Des dizaines de milliers de gens s'installent ainsi dans un luxe qui efface l'austérité d'un passé bien proche, sans parler des misères des deux guerres de la seconde moitié du XX^e siècle.

Un peu plus loin, Nam Saïgon, ou Saïgon sud, une « ville nouvelle », commence à sortir de terre. Elle sera dessinée pour accueillir un demi-million de gens, soit une population identique à celle que les Français avaient prévue, au début du XX^e siècle, en traçant le plan maître de l'ancien Saïgon. Mais Saïgon sud sera réservé en priorité à des investisseurs étrangers, ce qui explique déjà la présence des pelouses à perte de vue d'un club de golf, les massifs de fleurs, une école coréenne et un parc d'amusements. Les investisseurs asiatiques, toutefois, se précipitent moins que prévu en raison de leurs propres problèmes à demeure. En dépit de l'occupation de premiers immeubles résidentiels et de quelques manufactures, Saïgon sud semble demeurer à l'état d'ébauche.

Ce n'est pas le cas à Binh Duong, une province située juste au nord d'Hô Chi Minh Ville. Au-delà des embouteillages de la grande ville, dus à des nuées de motos et de vélos, une semi-autoroute à péage – elle est financée par la province – conduit à Thu Dau Mot, chef-lieu autrefois connu pour le talent de ses potiers. Une autre large route sortie de nulle part se promène entre des usines modernes qui viennent de surgir de terre. Sept zones industrielles occupent déjà 1 600 hectares.

Binh Duong est en plein boom. Dans ses bureaux réaménagés et coquets, Ho Minh Phuong, président du comité populaire de la province, raconte que, « depuis 1997, le taux annuel moyen de croissance est de 14 % à Binh Duong », soit plus de deux fois la moyenne nationale. Les exportations vers l'étranger ont augmenté d'un bon tiers en 2000 et encore de 33,6 % pendant le premier semestre de cette année. Manifestement, la crise asiatique est restée aux portes de Binh Duong, comme d'ailleurs à celles de la province voisine de Dong Nai. Fait nouveau, aux côtés d'investisseurs étrangers comme Mitsubishi, Foremost ou American Standard, on retrouve des investisseurs vietnamiens privés dans la céramique, la porcelaine, les matériaux de construction, le meuble, la chaussure, la laque, le poivre et le caoutchouc. Binh Duong compte 1 400 compagnies locales et quelque 15 000 petites entreprises, le plus souvent familiales.

Dans un café du centre de Saïgon, que les enfants de sa sœur exploitent, une vieille dame célibataire se lamentait gentiment. « Je suis au chômage pour trois mois », dit-elle. Contractuelle, elle enseigne le français dans une école bilingue. Pendant les grandes vacances, elle compensait son absence de salaire en donnant des cours particuliers. « Mais mes élèves partent de plus en plus fréquemment en vacances à l'étranger », explique-t-elle. Elle vit donc un peu aux crochets de ses neveux, qui ne tolèrent sa présence qu'à la demande de leur propre mère, victime de cécité.



PHOTOS DOMINIQUE DELAUNAY

Hô Chi Minh Ville et sa région se développent rapidement, prenant Hanoï comme modèle.

Les Vietnamiens saisis par le capitalisme

Banlieues résidentielles, golf, zones industrielles et même Bourse, le Vietnam communiste, après la Chine, s'essaie aux délices de l'économie de marché. Prudemment, sans ostentation, les entrepreneurs locaux s'enrichissent, surtout dans le Sud, autour de l'ancien Saïgon, devenu la capitale des affaires

« Voilà deux ou trois ans, les Vietnamiens ne partaient à l'étranger qu'en mission ou pour affaires. Maintenant, ils vont se promener », dit-elle.

LES Vietnamiens ne se sont pas enrichis du jour au lendemain. Même si leur revenu par tête a doublé dans les douze dernières années, il n'est que de 5 000 francs (762,25 euros) par an, soit encore trois fois inférieur à celui de la Thaïlande. Ce pays de 80 millions d'habitants ne compte que 0,25 % d'abonnés à Internet, et si l'électrification de Binh Duong est complète, ce n'est sûrement pas le cas d'autres provinces plus reculées ou moins favorisées.

Toutefois, au bout d'une quinzaine d'années d'ouverture et de réformes prudentes mais continues, une minorité vit beaucoup plus à l'aise et, surtout, se sent les coudées plus franches. Des capitalistes plus roses que rouges dominent le petit monde des affaires, en marge d'un secteur public omniprésent mais dont beaucoup de ses entreprises vivent de subventions – quand elles ne sont pas au bord

de la banqueroute. S'enrichir et enrichir le pays va mieux de pair, à condition de demeurer modeste et, de préférence, discret.

A Hanoï, le PDG d'une société mixte de capitaux privés locaux et étrangers se rend encore à son bureau à cyclomoteur, histoire de ne pas se faire remarquer. Le petit commerce a beau grouiller dans une capitale qui a retrouvé ses couleurs et une vive animation, la limousine avec chauffeur y

hôtels aménagés pour une clientèle de touristes étrangers ou d'expatriés. « On parle d'un club de millionnaires en dollars, mais le calcul porte sur leur chiffre d'affaires, non sur leur fortune personnelle », rapporte un homme d'affaires étranger.

« L'argent et ses propriétaires descendent vers le Sud pour trois raisons : la discrétion, la rentabilité de l'investissement et la vie facile », reconnaît un communiste reconverti dans les affaires. Une bonne partie, admet-il également, est le « produit de la corruption », des signatures qui se monnaient, des pots de vin ou encore de détournements – ce qui peut coûter très cher quand le Parti communiste, en mal d'assainissement dans ses propres rangs, veut faire des exemples. Des directeurs d'entreprise ont été exécutés ou condamnés à de lourdes peines de prison.

Ainsi s'explique, au moins en partie, la frénésie de construction à Binh Tri Đông ou encore à Phu My, sur le fleuve Nha-Bè, dans le 7^e arrondissement d'Hô Chi Minh Ville. A Binh Duong, les migrants économiques représentent le tiers d'une population évaluée à 1,2 million d'habitants. Deux cent mille de ces migrants viennent du nord et du centre du pays. Un mouvement identique s'est produit sur les hauts plateaux du Sud pendant les cinq années du boom du café, de 1995 à 2000. L'accent du Nord, plus tranchant, résonne un peu partout à Saïgon, même s'il se méridionalise

quand j'étais en mission à Paris en compagnie de mon mari, il a dû m'attendre dehors pendant que je visitais le Louvre. Nous n'avions pas les moyens de nous offrir deux billets. Une autre fois, nous avons dû partager une crêpe qui nous faisait envie. La poursuite des privations était de plus en plus frustrante », raconte Xuân, ancienne fonctionnaire à Hanoï et qui a pantouflé après quelques démêlés avec l'administration communiste. Directrice de société, elle vit aujourd'hui dans une confortable villa à Hô Chi Minh Ville, « travaille dur » et peut offrir à ses amis un repas agréablement accompagné d'une bouteille de Shiraz Jacob's Creek, un bon vin australien. Remariée, elle a un enfant qui fréquente une école de qualité et retourne régulièrement à Hanoï rendre visite à ses parents. « Je mène une vie normale », énonce-t-elle, comme si l'opération avait eu pour seul ressort une simple mais forte envie de vivre. Elle n'ajoute pas la lassitude qui l'avait gagnée, des contraintes sans objet, des slogans creux ou encore du décalage entre le discours officiel et la pratique.

La grande ville méridionale, où des nuées de Japonaises vont désormais faire leurs emplettes, est devenue le centre du principal pôle de développement du pays. En 1975, elle a dû se mettre à l'heure de Hanoï et du socialisme. Mais, dix ans plus tard, le Vietnam s'est retrouvé au bord de la faillite, avec des taux d'inflation à trois chiffres. L'économie de marché est donc revenue à l'ordre du jour, et l'ancienne Saïgon en a été le principal bénéficiaire au cœur d'une zone qui s'industrialise rapidement et non loin des gisements offshore de gaz et de pétrole. Un secteur privé fait surface, le plus souvent en association avec les municipalités ou les administrations provinciales. A la faveur d'une loi votée l'an dernier, le nombre des microsociétés a plus que doublé.

Non loin du marché central, au 98 Lê Thanh Tôn, le café-restaurant Index X House est le rendez-vous des boursicoteurs. Ouverte

A Hanoï, le PDG d'une société mixte de capitaux privés locaux et étrangers se rend encore à son bureau à mobylette, histoire de ne pas se faire remarquer

demeure souvent l'apanage des hiérarques du régime. C'est encore une ville de fonctionnaires, où seuls de jeunes patrons hésitent moins à s'afficher, en compagnie de fils de grandes familles communistes, dans des restaurants ou des

au fil des décennies et avec les nouvelles générations d'enfants nés sur place.

L'appât du gain et l'attrait d'un pays de cocagne au climat plus clémente ne sont pas les seules raisons de ces implantations. « Un jour,

voilà plus d'un an et après de nombreux reports, la Bourse d'Hô Chi Minh Ville bat tous les records, avec une progression de 300 %. Mais il ne s'agit que d'un essai étroitement contrôlé. Certes, le plafond sur la hausse maximale en séance du prix d'un titre est passé de 2 % à 7 % le 13 juin. Les séances en ont perdu leur monotonie et le volume des transactions en a été multiplié par quatre. Mais un nouveau règlement n'autorise plus aux investisseurs qu'un seul ordre par séance, avec une limite maximale de 2 000 actions, ce qui a provoqué une chute de l'indice et déprimé la Bourse. Et comme six sociétés seulement sont cotées, l'ouverture de cette Bourse demeure un pas symbolique dans le sens du capitalisme, terme encore exclu du langage officiel.

POUR le moment, les Vietnamiens placent leurs économies chez eux et non à l'étranger », souligne, non sans raison, un homme d'affaires français. En outre, les Viet Kiêu, les Vietnamiens d'outre mer, ont déversé sur leur pays près de 20 milliards de francs (3 milliards d'euros) en 2000. Peu à peu, le gouvernement se fait à l'idée d'utiliser les ressources de cette diaspora, à commencer par les cerveaux. A Binh Duong, avec l'appui des autorités de la province, un projet voit le jour : celui d'une cité pouvant accueillir mille familles, réservée en priorité aux Viet Kiêu. A proximité d'un terrain de golf, ces derniers pourraient ainsi retrouver le Vietnam et leurs parents demeurés sur place tout en satisfaisant leurs habitudes, goûts et styles de vie acquis en Australie, aux Etats-Unis ou en France.

Cette initiative n'est que l'une des facettes d'une ambition plus vaste : marier le Vietnam, si longtemps isolé, avec son temps et le reste du monde. Sur ce point, des cadres moyens du Parti communiste, qui ont très souvent fait des stages dans de grandes universités occidentales, ne sont pas loin de penser comme les directeurs d'entreprises privées qui, à la faveur d'un accord commercial avec Washington, comptent se lancer à la conquête du marché américain en utilisant, bien entendu, les solides réseaux de Viet Kiêu aux Etats-Unis. A l'image de la Chine, le Vietnam commence à bouillonner. C'est une affaire d'opportunité.

La presse francophone belge voit sa diffusion s'éroder de plus en plus rapidement

La crise touche particulièrement « Le Soir », qui a du mal à imposer sa nouvelle formule. Souvent sous-capitalisés, très nombreux et visant un public très restreint, les journaux tentent de séduire un lectorat plus jeune

BRUXELLES

de notre correspondant

La publication des chiffres trimestriels d'audience du Centre d'informations sur les médias (CIM) a résonné comme un coup de tonnerre dans le ciel estival des médias francophones de Belgique. Ces chiffres enregistreraient une baisse annuelle, à la fin du mois de juin, de quelque 2 % pour l'ensemble des titres publiés à Bruxelles et en Wallonie. Au cours des derniers mois, la quasi-totalité des journaux a encore vu s'accroître la dégringolade. Cette chute de 2 % s'ajoute à toutes celles qui l'ont précédée. Le

Certains évoquent d'éventuelles alliances avec des partenaires étrangers comme seule solution

quotidien *Le Matin* a fermé il y a quelques mois. Longtemps réfuté, le terme de crise est aujourd'hui admis par la plupart des intéressés. Et la crise semble frapper particulièrement *Le Soir* qui a perdu 6,7 % de sa diffusion (soit 8 500 exemplaires) en l'espace d'un an, alors même qu'il lançait une nouvelle formule. L'autre titre de référence, *La Libre Belgique*, accusait simultanément une diminution de 3,2 %.

« Les problèmes que connaît la presse quotidienne partout en Europe sont plus virulents chez nous, juge Paul-Henri Fally, président de l'Association des journaux francophones belges (AJFB). Le marché est trop étroit pour le nombre de titres. » Même s'il se résume à trois acteurs principaux (les groupes Rossel, IPM et Editions de l'Avenir), le « casting » de la presse francophone compte huit titres, dont six coiffent eux-mêmes une dizaine de déclinaisons régionales. Trop de journaux ? Margaret Boribon, secrétaire générale de l'AJFB, parta-

ge cette analyse et estime que ces titres ne retrouveront plus leur niveau d'il y a vingt ans. A ses yeux, « toutes les restructurations opérées au cours des dernières années ont été trop tièdes et se sont résumées à des demi-mesures ». José-Manuel Nobre-Correia, professeur à l'Université de Bruxelles, acquiesce. En revanche, il parle de « tarte à la crème » si l'on évoque la faible dimension du pays pour expliquer une situation qui, souligne-t-il, n'est pas propre à la Belgique. « La différence avec la Suisse, par exemple, c'est qu'ici, beaucoup d'acteurs du monde des médias ont intériorisé ce statut de petit pays, et donc de petite ambition. Cela n'a pas toujours été le cas. Longtemps, les Belges ont dominé les domaines de la presse pour les jeunes ou pour les femmes. »

Si les commentaires des observateurs diffèrent, leurs constats sont identiques. Tous parlent d'abord de la faible dimension des entreprises francophones qui, généralement sous-capitalisées, ont dû différer des investissements indispensables. La reconversion technique, gage d'une relance et d'une amélioration des titres sur le plan formel, a, par conséquent, été soit trop tardive, soit carrément oubliée. « Des journaux n'ont pas les moyens de faire face aux attentes de leurs lecteurs en terme de format, de graphisme, de qualité du papier », explique M. Fally.

Peu satisfaits de la forme, les lecteurs semblent aussi de plus en plus critiques quant au fond. « C'est normal, estime le spécialiste des médias José-Manuel Nobre-Correia, parce qu'à force de vouloir confectionner des journaux censés conquérir tous les types de public, on ne satisfait personne. » Avec d'autres, il estime, par exemple, que les quotidiens de qualité ont totalement manqué deux cibles. Les étrangers, qui composent une part importante de la population, à Bruxelles surtout, et ne trouvent que rarement une information complète sur la vie de leur communauté ou sur leur pays d'origine ; et les jeunes qui, même s'ils sont souvent sollicités, ne trouvent que rarement dans les quotidiens des sujets susceptibles

de les intéresser. L'Association des journaux tente, avec de faibles moyens, de réagir en introduisant le journal dans les classes. *Le Soir*, sous l'impulsion de Bernard Marchant, son nouveau directeur général, qui a quitté 9 Telecom, à Paris, pour s'occuper du redéploiement du groupe Rossel, va lancer, à la rentrée, un *Soir enfants* hebdomadaire. Il a également prévu un plan de relance rédactionnel pour enrayer

l'érosion du lectorat. Ce nouveau patron pourrait remettre en cause la rédaction en chef actuelle, ce qui contribue à détériorer un climat déjà perturbé chez les journalistes.

La Dernière Heure, entend, pour sa part, intégrer la question des jeunes lecteurs dans une stratégie plus générale. Seul quotidien à progresser régulièrement (+7 % cette année, ce qui lui permet de franchir le cap de 80 000 exemplaires), ce

journal populaire et sportif est peut-être le seul à avoir développé une stratégie d'ensemble visant à reconquérir des lecteurs, et notamment des jeunes. Il a adopté un format tabloïd, prenant le risque de heurter une partie de ses lecteurs âgés ainsi que le monde publicitaire. *La Dernière Heure* a mis à fond sur la révélation et sur une information de proximité qui, même si elle est souvent critiquée, paraît payante. C'est aussi le premier quotidien à avoir tenté une parution dominicale, malgré les faiblesses du système de distribution.

Daniel Van Wylick, son directeur, réputé pour ses méthodes plutôt fermes, a par ailleurs fortement restructuré et rajeuni son équipe rédactionnelle. Un modèle, une méthode dont, sans l'avouer, rêvent d'autres patrons, partagés entre l'incompréhension et le ressentiment face à ce qu'ils dépeignent comme « l'immobilisme » des journalistes. Ces derniers, quant à eux, reprochent aux éditeurs leur manque de projets et de stratégies... Ainsi entend-on tel dirigeant estimer que « les journalistes doivent cesser de confondre la rationalisation et la mort du pluralisme »

tandis qu'un syndicaliste se lamentait sur « un mode de gestion essentiellement familiale, inadaptée aux réalités d'une presse moderne »...

Au cours des mois qui viennent, les patrons francophones vont en outre devoir affronter à la fois la concurrence accrue de *Métro*, un quotidien gratuit du matin dont ils n'ont pas pu empêcher l'apparition en 2000, et une forte dépression du marché publicitaire qui, s'ajoutant à la baisse des ventes, pourrait précipiter des restructurations. Aussi certains cadres évoquent-ils d'éventuelles alliances avec des partenaires étrangers comme la seule solution à leurs tourments. « Il reste à voir si les patrons accepteraient cette perspective » commente, prudent, M. Fally, qui est aussi secrétaire général de Rossel, où la Socpresse détient 40 %. « Il n'y aura peut-être pas d'autre issue pour certains, même si cela n'est pas glorieux », estime M^{me} Boribon. « Cela permettra au moins de rappeler aux Belges que, chez nos voisins, des journaux démontrent que l'on peut reconquérir des lecteurs », conclut M. Nobre-Correia.

Jean-Pierre Stroobants

Une situation différente dans les trois communautés

Marché de dimension réduite (il a la taille d'un gros département français), la Belgique francophone compte encore huit titres, dont certains se déclinent en éditions régionales ou locales. Rossel, le groupe le plus important, rassemble *Le Soir* (113 400 exemplaires à la fin juin) et *Sud Presse* (140 000). IPM édite *La Dernière Heure* (80 600) et *La Libre Belgique* (51 400). Les Editions de l'Avenir fédèrent un ensemble de titres wallons qui, additionnés, totalisent quelque 97 000 exemplaires. Enfin, *L'Echo*, quotidien économique et financier, diffuse quelque 25 400 exemplaires. Soit, au total, quelque 518 000 exemplaires.

En Flandre, sept groupes se partagent un marché d'un million d'exemplaires environ, qui résiste mieux à l'érosion (-0,24 % en un an, pour -2,02 % dans le sud de la Belgique). Deux titres flamands ont le vent en poupe, le très populaire *Het Laatste Nieuws* (281 000 exemplaires) et le très branché *De Morgen* (48 700) qui cohabitent dans le groupe dirigé par Christian Van Thillo. Enfin, le germanophone *Grenz Echo* connaît pour sa part une stabilité remarquable avec quelque 10 000 exemplaires diffusés dans l'est de la Belgique.

Procès autour de la responsabilité des fournisseurs d'accès à Internet

ÉTONNANT DÉFILÉ de personnalités que celui dont a été le théâtre la Chambre des criées du palais de justice de Paris. Toute la journée du mardi 4 septembre, le juge Jean-Jacques Gomez a convié une série de « grands témoins », issus d'horizons divers, à faire part de leurs connaissances pour, a-t-il espéré, « élever la réflexion » dans le procès qui l'occupe. La démarche est pour le moins inhabituelle, d'autant que le magistrat en question, premier vice-président du tribunal de grande instance de Paris, est juge des référés, censé se saisir de l'évidence pour trancher dans l'urgence. Mais, a-t-il expliqué en préambule, le dossier qu'il a entre les mains concerne un « domaine nouveau » : Internet. Il doit donc être traité avec prudence. « Internet, c'est quelque chose de très sensible, il ne faut pas trop y toucher. » Aux « grands témoins » de fournir « un maximum d'éclairages sur la réalité actuelle et les enjeux » de ce nouvel outil.

FILTRAGE DES SITES WEB

Ouvrant ce « colloque » d'un genre particulier, trois experts judiciaires ont eu la tâche de débroussailler le dossier et de traduire en français compréhensible un jargon qui ne l'est pas pour tout le monde. Surtout, le juge leur a demandé de dire si, oui ou non, un filtrage de sites Web est réalisable par les entreprises fournissant l'accès à Internet, l'une des questions clés de cette affaire. En effet, une dizaine de ces sociétés sont poursuivies par six associations antiracistes et de défense des droits de l'homme pour avoir refusé d'opérer le filtrage, en France, d'un portail hébergé aux Etats-Unis, Front14.org, qui donne accès à quelque 300 sites xénophobes. La réponse des

experts a été claire : oui, un tel blocage est possible techniquement, même s'il peut s'avérer complexe et coûteux à réaliser et s'il n'existe pas un moyen unique pour y parvenir.

Une fois ce point éclairci, les débats ont pris une tournure plus subjective. Les fournisseurs d'accès ont-ils la responsabilité morale de filtrer des sites ouvertement racistes, prônant pour certains des actes de violence au nom de « la suprématie de la race blanche » ? La journée de mardi ayant été en bonne partie consacrée à l'audition des « grands témoins » proposés par les plaignants - ceux cités par la défense seront entendus le 11 septembre -, la réponse ne pouvait être que positive. Pour le directeur de la rédaction du *Nouvel Observateur*, Laurent Joffrin, « le technicien qui diffuse de la propagande haineuse ne peut pas se présenter comme quelqu'un hors du monde, sans mémoire ni capacité de réflexion ». Le philosophe Alain Finkielkraut a, lui, invoqué « la nécessité de ne pas laisser se développer l'exception de l'Internet », sous peine de laisser le champ libre aux négationnistes.

Les avocats représentant les fournisseurs d'accès, qui ont pour clients 85 % des internautes français se connectant à domicile, ont ébauché la ligne de défense qui devrait être la leur lors des plaidoiries, le 18 septembre : ces entreprises ont obligation de « neutralité » et les poursuites ne sauraient être dirigées contre eux, mais contre les auteurs des sites et la société hébergeant le portail. Problème, les premiers, disséminés à travers le monde, sont difficilement identifiables et la seconde réside aux Etats-Unis, où la loi la protège au nom de la liberté d'expression.

Antoine Jacob

L'une des plus belles voitures au monde est une Break.



Rover 75 Tourer

À partir de 167 269,04 F / 25 500 €⁽¹⁾

Modèle présenté : Rover 75 Tourer 2.0 CDT Pack avec peinture métallisée et jantes alliage Météor 17" : 191 867,45 F / 29 250 €⁽¹⁾

Avec la Rover 75 Tourer, c'est une nouvelle dimension du plaisir automobile qui vient de naître. Bénéficiaire de la distinction naturelle de la berline, la Rover 75 Tourer s'impose comme l'un des plus beaux Breaks. Proposée en 3 niveaux de finition et 4 motorisations, la Rover 75 Tourer allie style et praticité.



⁽¹⁾ Pour connaître votre concessionnaire Rover le plus proche : www.rover.fr

(1) Prix de la Rover 75 Tourer 2.0 CDT Pack avec peinture métallisée et jantes alliage Météor 17" : 191 867,45 F / 29 250 € (TTC) hors taxes. Les taxes de vente sont de 2,1% (hors TVA) et de 2,1% (hors TVA) en plus. Les taxes de vente sont de 2,1% (hors TVA) et de 2,1% (hors TVA) en plus. Les taxes de vente sont de 2,1% (hors TVA) et de 2,1% (hors TVA) en plus.



A CLASS OF ITS OWN



TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIES

● CHRYSLER : la filiale américaine du groupe allemand DaimlerChrysler a enregistré une baisse de 24 % de ses ventes aux Etats-Unis en août.

SERVICES

● BRITISH AIRWAYS : la compagnie aérienne britannique envisage de supprimer 1 800 emplois d'ici à mars 2002, a déclaré la direction mardi 4 septembre.

● PIERRE & VACANCES : le groupe français de résidences de tourisme a acquis, mardi, pour 90 millions d'euros, 93,7 % du capital de son concurrent français Maeva.

● VIVENDI UNIVERSAL : le groupe de médias français a signé, mardi, un accord avec son partenaire polonais Elektrim pour prendre le contrôle du premier opérateur de téléphonie mobile en Pologne, PTC.

● BRITISH TELECOM : l'opérateur de télécommunications britannique a précisé, mercredi 5 septembre, que la scission de son activité de téléphonie mobile sera effective le 19 novembre.

● NEWS CORP. : la Chine s'apprête à autoriser le groupe de Rupert Murdoch ainsi qu'AOL Time Warner à diffuser directement leurs programmes télévisés en Chine en échange de la distribution d'une chaîne gouvernementale chinoise aux Etats-Unis.

● HAVAS ADVERTISING : le groupe de publicité français a annoncé, mardi, la prolongation jusqu'au 17 septembre de son offre sur la société d'achat d'espace britannique Tempus.

● LETSBUYIT.COM : la société d'achats groupés par Internet, dont le siège est en Allemagne, va cesser ses activités en Grande-Bretagne et en France et supprimer 60 emplois.

● KIRCHMEDIA : la société allemande a annoncé, mardi, avoir acquis, auprès du groupe de presse allemand Axel Springer, 25,5 % du portail Internet sportif Sport1.

FINANCES

● COMMERZBANK : le groupe d'investisseurs Cobra vendra sa participation de 10 % dans la quatrième banque allemande à une société étrangère d'ici à la fin septembre.

● CRÉDIT DU NORD : la banque détenue par la Société générale (80 %) et Dexia a annoncé, mardi, la création d'une filiale de crédit-bail.

RÉSULTATS

● AIR FRANCE : la compagnie aérienne a annoncé, mardi, un résultat d'exploitation de 253 millions d'euros pour le premier trimestre de son exercice 2001-2002.

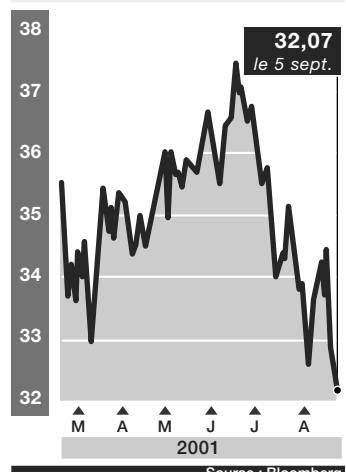
VALEUR DU JOUR

Ahold dépasse Carrefour

AHOLD est en train de s'installer confortablement dans le fauteuil de numéro deux mondial de la distribution, derrière l'américain Wal-Mart. Le groupe néerlandais a annoncé, mardi 4 septembre, une double acquisition aux Etats-Unis : Alliant Foodservice, pour 2,2 milliards de dollars.

Ahold est surtout connu aux Etats-Unis pour ses supermarchés Stop and Shop, Tops Market et Giant-Carlisle. Le groupe a cependant décidé de diversifier sa stratégie en accélérant sa croissance dans les services alimentaires.

Action Ahold



L'acquisition de Bruno's est une opération plus modeste : le groupe américain a réalisé en 2000 un chiffre d'affaires de 1,65 milliard de dollars.

Le coût de l'acquisition d'Alliant inclut une reprise de dette de 750 millions de dollars. Ahold pourrait financer l'opération par l'émission de 70 millions d'actions.

Stéphane Lauer

EUROPE

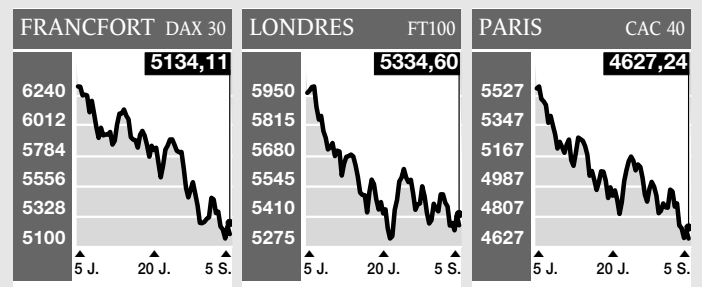


Tableau des indices boursiers européens avec leurs valeurs actuelles, variations et données historiques.

AMÉRIQUES

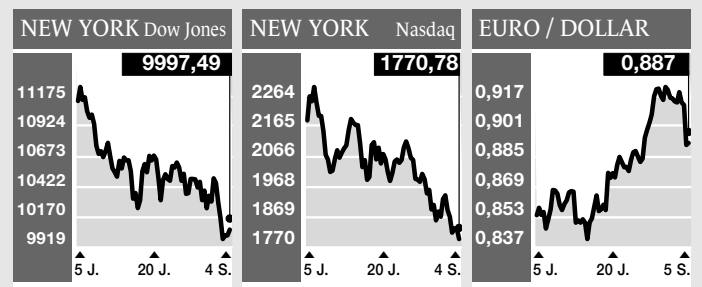


Tableau des indices boursiers américains et du taux de change Euro/Dollar.

ASIE - PACIFIQUE

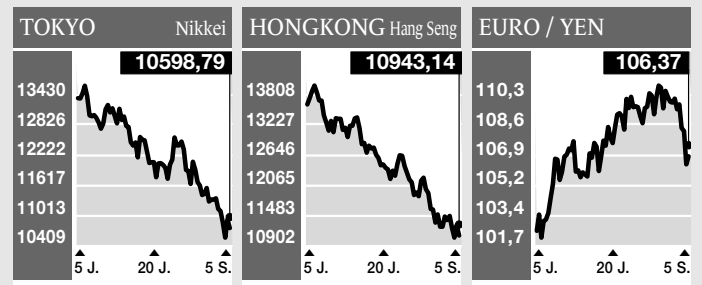


Tableau des indices boursiers asiatiques et du taux de change Euro/Yen.

SUR LES MARCHÉS

PARIS

LA BOURSE de Paris reculait de 1 % à l'ouverture, mercredi 5 septembre. L'indice CAC 40 s'établissait à 4 627,17 points.

FRANCFORT

L'INDICE DAX cédait 0,38 % en début de séance mercredi, à 5 188,3 points. La Bourse de Francfort s'était close sur une note positive.

LONDRES

LE BAROMÈTRE de la Bourse de Londres, l'indice Footsie, perdait 0,73 %, à 5 340,1 points, mercredi matin.

TOKYO

LES VALEURS japonaises ont terminé en baisse, mercredi, dans le sillage du repli du Nasdaq américain la veille.

NEW YORK

A L'ISSUE de la séance, mardi 4 septembre, l'indice composite de la Bourse électronique Nasdaq, riche en valeurs de technologie, a perdu 1,92 %, à 1 770,78 points.

TAUX

DANS les premiers échanges, mercredi 5 septembre, les taux d'intérêt en Europe étaient en légère hausse.

MONNAIES

L'EURO évoluait dans des marges étroites face au dollar mercredi matin sur le marché des changes, après avoir fortement baissé la veille.

ÉCONOMIE

Légers signes de reprise aux États-Unis

LE SECTEUR manufacturier aux Etats-Unis a montré en août ses premiers signes de convalescence après plus d'un an de marasme, ce qui pourrait indiquer que le pire est passé pour l'économie américaine.

● EUROPE : le volume des ventes du commerce de détail dans la zone euro a augmenté en juin de 2,1 % par rapport à juin 2000.

● ALLEMAGNE : le chancelier allemand Gerhard Schröder a tendu la main, mardi, aux militants antimondialisation.

tiel, d'orientation politique précise », a-t-il souligné lors d'un forum économique international organisé à Berlin par son parti, le SPD.

● JAPON : les bénéfices avant impôts des entreprises du secteur manufacturier ont enregistré au deuxième trimestre un recul de 21,1 %.

● L'économie japonaise ira droit dans le mur si la Banque du Japon (BoJ) continue de résister aux pressions pour se doter d'un objectif d'inflation.

« Si le gouvernement Koizumi ne prend pas de mesures en politique monétaire, un krach de l'économie japonaise est presque inévitable », a estimé M. Yamamoto.

● CHINE : Pékin a mis en garde mardi les sociétés de pays ayant établi des relations diplomatiques avec la Chine contre tout contact gouvernemental ou officiel avec Taiwan.

● RUSSIE : les prix à la consommation sont restés inchangés au mois d'août, selon les données publiées mardi par le Comité d'Etat aux statistiques russe.

Taux de change fixe zone Euro

Tableau des taux de change fixe zone Euro contre le franc.

Hors zone Euro

Tableau des taux de change hors zone Euro.

Cours de change croisés

Tableau des cours de change croisés pour le dollar, le yen, le franc, le livre et le schilling.

Taux d'intérêt (%)

Tableau des taux d'intérêt pour la France, l'Allemagne, l'Autriche, l'Italie, le Japon, les États-Unis, la Suisse et la Belgique.

Matif

Tableau des cours et volumes matifs pour le notional 5,5, Euribor 3 mois et Janvier 2001.

Matières premières

Tableau des cours et variations des matières premières : métaux, grains, pétrole et autres.

Pétrole

Tableau des cours et variations du pétrole (Brent, WTI, Light Sweet Crude).

Or

Tableau des cours et variations de l'or et d'autres métaux précieux.

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse

VALEURS EUROPÉENNES

L'action du suédois Ericsson a affiché une perte de 11,57 %, à 45,1 euros, en clôture de séance...

L'équipementier britannique des télécommunications Marconi a cédé 1,85 %, à 53 euros...

Table of stock prices for various European companies under '05/09' section.

AUTOMOBILE

Table of stock prices for automotive companies like AUTOLIV SDR, BASF AG, etc.

BANQUES

Table of stock prices for various banks like BANK OF IRELAND, ABBEY NATIONAL, etc.

CONSTRUCTION

Table of stock prices for construction companies like ACCIONA, ACS, etc.

PRODUITS DE BASE

Table of stock prices for raw materials companies like ACERLAX, ALUMINIUM GREC, etc.

CHIMIE

Table of stock prices for chemical companies like AIR LIQUIDE, AKZO NOBEL, etc.

CONGLOMÉRATS

Table of stock prices for conglomerate companies like LONZA GRP N, NORSK HYDRO, etc.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Table of stock prices for telecom companies like ATLANTIC TELECO, BRITISH TELECOM, etc.

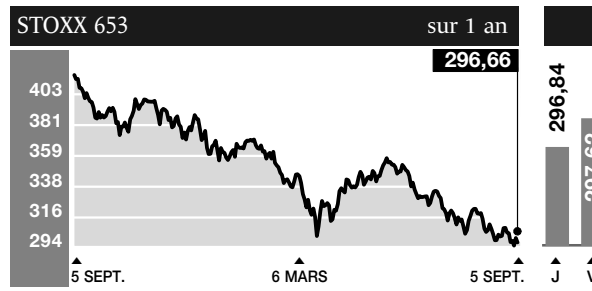


Table of stock prices for various companies under 'STOXX 653' section.

ALIMENTATION ET BOISSONS

Table of stock prices for food and beverage companies like ALLIED DOMECQ, ASSOCIAT BRIT F, etc.

PHARMACIE

Table of stock prices for pharmaceutical companies like ACTELION N, ALTANA AG, etc.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Table of stock prices for equipment companies like ABB N, ADECCO N, etc.

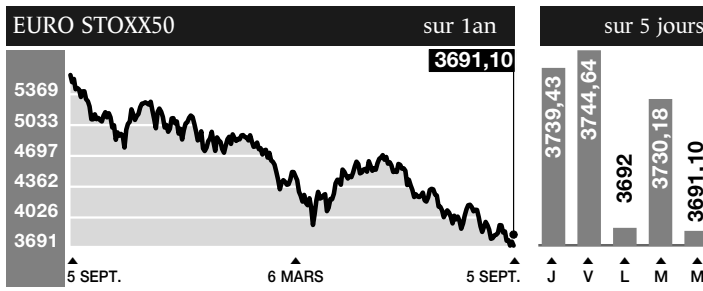


Table of stock prices for various companies under 'EURO STOXX50' section.

COMMERCE DISTRIBUTION

Table of stock prices for distribution companies like ALLIANZ UNICHE, AVA ALLG HND G, etc.

HAUTE TECHNOLOGIE

Table of stock prices for high-tech companies like AIXTRON, ALCATEL-A, etc.

Advertisement for Volkswagen repair services, including 'Votre concession Volkswagen s'engage' and 'La Charte Client Volkswagen'.

ASSURANCES

Table of stock prices for insurance companies like AEGIS GROUP, AEGON NV, etc.

MEDIAS

Table of stock prices for media companies like B SKY B GROUP, CANAL PLUS, etc.

SERVICES COLLECTIFS

Table of stock prices for collective services companies like ACEA, AEM, etc.

BIENS DE CONSOMMATION

Table of stock prices for consumer goods companies like AHOLD, ALMADA, etc.

EURO NOUVEAU MARCHÉ

05/09 10h12

Table of stock prices for European New Market companies like AIRSPRAY NV, ANTONOV, etc.

BRUXELLES

Table of stock prices for companies listed on the Brussels stock exchange.

CODES PAYS ZONE EURO

FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande

CODES PAYS HORS ZONE EURO

CH : Suisse - NO : Norvège - SE : Suède GB : Grande-Bretagne - DK : Danemark

VALEURS FRANCE

Le titre TotalFinaElf progressait de 2%, à 163 euros, mercredi 5 septembre. Le groupe pétrolier a publié un bénéfice net courant en hausse de 27% au premier semestre, à 30,9 milliards de francs (4,71 milliards d'euros), dont près de 14 milliards au deuxième trimestre (+22%). Ce chiffre global est meilleur qu'attendu.

L'action Air France cédait 0,54%, à 17 euros. Le groupe a publié un résultat brut d'exploitation (Ebitda) en hausse de 13,9% pour le premier trimestre 2001-2002, à 3,6 milliards de francs (557 millions d'euros), supérieur aux prévisions. La société Fortis Securities indique que la valeur réside bien à l'environnement « dégradé », avec un objectif de 26 euros.

L'action France Télécom, qui vient d'être exclue de l'indice boursier paneuropéen Stoxx 50, baissait de 0,95%, à 33,2 euros.

Alcatel perdait 0,68%, à 16,27 euros, mercredi. Les valeurs de télécommunications ont été influencées par l'annonce de la démission de la direction générale du britannique Marconi, mardi, après un nouvel avertissement sur ses résultats.

Le titre Suez fléchissait de 0,42%, à 37,68 euros. Le groupe français de services sera coté au New York Stock Exchange le 18 septembre, dans le compartiment des valeurs étrangères.

PREMIER MARCHÉ

MERCREDI 5 SEPTEMBRE Cours à 9h 57
Demier jour de négociation des OSRD : 24 septembre

Table of stock prices for France, including ACCOR, AGF, AFFINE, AIR FRANCE C, etc.

Table of stock prices for various companies, including AIR LIQUIDE, ALCATEL, ALSTOM, ALTRAN TECHN, etc.

Table of stock prices for various companies, including PEUGEOT, PINAULT-PRIN, PLASTIC OMN, etc.

Table of stock prices for International, including ADECCO, AMERICAN EXP, AMVESCAP EXP, etc.

NOUVEAU MARCHÉ

MARDI 4 SEPTEMBRE
Une sélection. Cours relevés à 18 h 16

Table of stock prices for Nouveau Marché, including ABEL GUILLEM, AB SOFT, ACCOSS COMME, etc.

Table of stock prices for various companies, including CHEMUNEX, CMT MEDICAL, COALA, etc.

Table of stock prices for various companies, including NEURONES, NICOX, OLITEC, etc.

Table of stock prices for various companies, including GEDIOS, GFI INDUSTRI, GRAND MARNIE, etc.

SICAV et FCP

Une sélection. Cours de clôture le 4 septembre

Émetteurs Valeurs unitaires Euro francs

Table of SICAV and FCP values, including AGIPI, BNP PARIBAS, BANQUE POPULAIRE ASSET MANAGEMENT, etc.

Table of SICAV and FCP values, including ÉCUR. OBLIG. INTERNAT. D., ÉCUR. TECHNOLOGIES C., etc.

Table of SICAV and FCP values, including CM FRANCE ACTIONS, CM MID. ACT. FRANCE, CM MONDE ACTIONS, etc.

Table of SICAV and FCP values, including OBLITYS C, OBLITYS D, PLENIÈTE D PEA, etc.



J. P. GARCIN/DIAF

Pékin, ville sainte

PÉKIN

de notre envoyé spécial

La première impression est désastreuse. Quoi ! Venir de l'autre bout de l'Eurasie pour tomber ici sur des gratte-ciel gris, type Paris 13^e, avec des enseignes en plastique écarlate annonçant des restaurants-usines en enfilade ou des grands magasins alignant à perte de vue bols, chatons et bouddhas en porcelaines épaisses... Heureusement très vite tout bascule. Via Bouddha justement, dont il est question, mais sous un angle bien différent, dès notre première soirée dans le Tout-Pékin sino-français, microsociété avec son lot d'anciens faux marxistes mués en vrais brasseurs d'affaires, mais aussi de sinologues européens à l'ancienne et de jeunes ou vieux Chinois francophones montrant discrètement une stupéfiante connaissance de Montaigne, Stendhal ou Houellebecq sans préjugé pour les penseurs asiatiques. Un Français mûr et un Pékinois émergent font chœur contre « ceux des Occidentaux qui croient que le bouddhisme n'est pas une religion de salut, alors que le juste bouddhiste va directement au Paradis sans réincarnation ni Enfer » !

« Songez que le bouddhisme compte dix enfers, ce qui explique l'engouement de certains Chinois pour le christianisme, qui leur paraît une religion plus douillette, ne comprenant en tout cas qu'une seule géhenne », poursuit un de nos interlocuteurs tandis qu'un orientaliste de terrain, Patrice Fava, jette sur le tapis qu'« avant le communisme Pékin était une ville sainte, offrant un millier de temples bouddhiques, taoïstes, confucianistes, etc., dont une douzaine seulement sont aujourd'hui en activité, tandis que les autres ont été rasés, à part une vingtaine transformés en casernes ou écoles » !

En effet, à mille lieues psychologiques du sanctuaire du Ciel, insigne enceinte impériale, maintenant « profanée » chaque jour par des milliers de curieux, le paisible temple tao du Nuage-Blanc, un monastère de bonzesses à l'ombre de l'ambassade russe, un ancien temple tchan (zen en japonais), une pagode bouddhiste de quartier montrent, surpris dans leur vie dévote quotidienne, dans de lourdes vapeurs d'encens industriel, des habitués d'âges divers, des moines taoïstes à chignon, tout ce monde restant indifférent

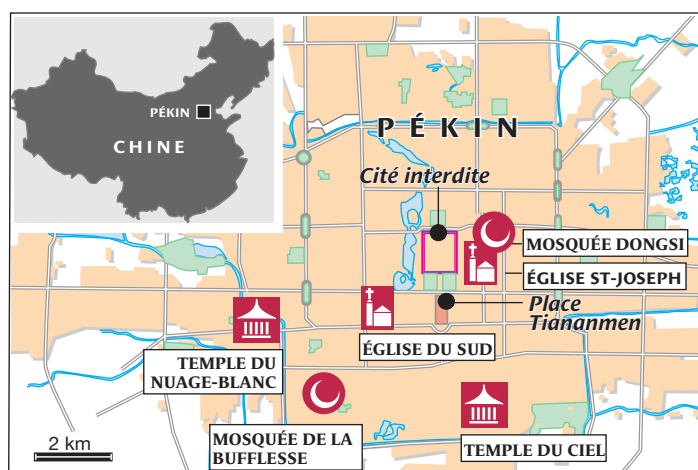
Face à la momie du communisme, les grandes religions opèrent un retour spectaculaire sur la scène pékinoise, en même temps que le culte du profit et l'usage des concubines

au visiteur européen, du moins tant qu'il ne déferle pas en bruyantes cohortes.

Cependant rue de la Bufflesse, pleine, elle, de fumées de brochettes, l'accueil est moins placide dans ce splendide édifice rouge et vert, de pur ancien style chinois : les têtes font non et disparaissent au fond du jardin dans des dépendances aux portes claquantes. Ciel



ABBAS/MAGNUM



nous sommes dans une mosquée ! Aucun croissant ne brille, car le sultan-calife stambouliote ne fut jamais ici souverain, tout au plus un pontife frère lointain, mais la salle de prière est orientée vers La Mecque. Les fondations remontent à l'an 987, quand Hugues Capet devint roi. Le grès de l'édi-

fice actuel date des Ming (1462), mais la révolution culturelle a arraché l'inscription impériale, épargnant heureusement le minaret de la Lune, d'où l'astre est observé pour établir le calendrier hégirien. Malgré sa millénaire implantation en Chine, l'islam, qu'il soit professé par les Huis, musulmans d'eth-

nie chinoise, ou par les Ouïgours, musulmans cousins des Turcs, n'a jamais désarmé la méfiance des Chinois *stricto sensu*, depuis leur défaite face aux Arabes en 751.

Néanmoins, le plus intrépide des amiraux de l'Empire céleste, quand celui-ci avait encore le pied marin, fut, à la fin du Moyen Âge, un mahométan, eunuque il est vrai. Plus près de nous, le savoureux paysagiste de Pékin fut le Hui Wang Daguang (1925-1997) et, surtout, l'écrivain Zhang Chengzhi (né en 1948), auteur notamment du livre interdit *Une histoire intime de l'âme musulmane en Chine* (1992), est bien sûr adepte de Mahomet. Curieux croyant, d'ailleurs, qui à seize ans, correspondait avec Mao, lequel, pensent des esprits non négligeables comme Dong Qiang (né en 1967, traducteur de Rimbaud et Char), lui piqua l'idée des Gardes rouges de catastrophique mémoire. Comme tant d'autres figures du maoïsme, en Chine ou ailleurs, Zhang a réussi sa mutation et figure désormais

parmi les « valeurs sûres » du Pékin littéraire, la touche islamique de sa plume ajoutant à son aura dans une capitale cosmopolite où les journaux claironnent que le cap des 30 000 mosquées vient d'être passé en Chine tandis qu'un sage adolescent hui en calot blanc a remporté en Malaisie « le grand prix du Coran récité par cœur plusieurs fois ».

Les catholiques, encore artificiellement divisés en « Église patriotique » et Église tout court, n'ont pas encore, eux, vraiment pignon sur rue, même si au cœur de Pékin, entre palaces occidentalisés, bureaux-miroirs et réclames de L'Oréal en sinogrammes, la paroisse Saint-Joseph, fondée en 1655 par les jésuites, pointe ses clochers au milieu d'un terre-plein

Un « Hippopotame » français chez le Fils du ciel

Il faut être à Pékin, au rayon francophone de la grande librairie chinoise du centre-ville, pour voir exposé sur présentoir de laque *Le Voyage de l'Hippopotame. Jusqu'en Chine au temps de Louis XVI* (2001, éd. de Guibert, Paris). Un sacré bouquin composé par Xavier Walter (ex-collaborateur d'Alain Peyrefitte et lui-même auteur d'*Avant les grandes découvertes*, Alban, 1997) à partir du *Journal* tenu par Jean-Etienne Balguerie. Ce navigateur, à bord du deux-mâts *L'Hippopotame*, accomplit un hardi voyage en Chine, en 1784-1785, inspiré par la diplomatie asiatique de Louis XVI. Balguerie transportait notamment trois lazaristes allant relever des jésuites à « Péking », où ils parvinrent après d'âpres aventures. Un périple religieux, philosophique, maritime et commercial, où le message universel chrétien et les Lumières à la française se projettent contradictoirement sur un Empire céleste quelquefois fort prosaïque.

DÉPÊCHES

■ **ESPACE** : après plusieurs mois d'activité dominés par la construction et la maintenance de la station orbitale, les locataires de l'ISS peuvent enfin se consacrer à la recherche, but premier de ce laboratoire spatial. L'équipage a donc mis en culture 32 spécimens de cellules de rein, ovaire et colon. Huit d'entre elles ont été « fixées » et stockées dans un réfrigérateur où elles demeureront jusqu'à leur retour sur Terre prévu pour le début du mois de décembre.

■ **TOURISME** : la société russe Energiya, en partenariat avec la firme MirCorp, envisagerait de construire et de lancer une mini-station orbitale dédiée aux touristes de l'espace. Trois cosmonautes pourraient y séjourner pour une période de vingt jours. Créée peu avant la chute de Mir, MirCorp avait annoncé à grand renfort médiatique qu'elle allait collecter, sous forme de vols payants, les millions de dollars nécessaires au maintien de la station russe en orbite. En vain. Mir a été précipitée dans le Pacifique en mars.

■ **PLANÉTOLOGIE** : en février 2002, le désert égyptien de Siwa servira de terrain d'essais aux appareils qu'une équipe française prévoit d'envoyer sur Mars en vue d'y détecter des traces d'eau. Ces instruments sont ceux du système Netlander, composé de quatre radars, qui devrait être envoyé sur Mars en 2007 par une fusée Ariane 5. Cette mission, comme plusieurs autres, se propose de faire la lumière sur la disparition, il y a bien longtemps, de l'eau qui fut un jour présente à la surface de Mars.

Plus d'un million de CD protégés contre la copie sont en vente

Les éditeurs de musique testent à grande échelle les techniques permettant de contrôler la duplication numérique des disques compacts audio. Les systèmes introduisant des bruits parasites dans les copies ne font pas l'unanimité

La crainte d'un développement incontrôlable de la copie des CD audio sur les ordinateurs et de leur gravure sur des CD-R conduit les éditeurs de musique à tester des systèmes de protection des disques originaux. Déjà, plus

d'un million de CD discrètement équipés de ce type de verrous seraient dans le commerce en Europe. Plusieurs entreprises, dont deux israéliennes, tentent d'imposer leurs systèmes. La plupart font appel à l'introduction

d'une distorsion ou de bruits parasites dans la musique enregistrée. Théoriquement inaudibles lors de l'écoute du CD original, ces perturbations apparaissent lors de la lecture de la copie numérique. Une autre société tente

de préserver l'intégrité des morceaux en ne modifiant que leur répertoire. Pour toutes ces méthodes, la voie est étroite entre les risques de rejet des consommateurs et ceux de contournement par les pirates.

PREMIER ROUND : stopper Napster. Second round : juguler la copie numérique. Les éditeurs de musique ne désarment pas. Après s'être attaqués sans relâche au système d'échange de morceaux musicaux entre internautes développé par Napster, ils testent différentes techniques destinées à contrôler l'utilisation de disques compacts sur ordinateur et leur enregistrement.

Plus d'un million d'exemplaires de CD audio discrètement traités contre la copie seraient déjà en vente, essentiellement chez les disques européens. Si Warner et EMI restent muets sur ce sujet sensible, Universal confirme être en phase d'évaluation, hors commercialisation, de différents systèmes de protection. En revanche, BMG et Sony reconnaissent avoir mis sur le marché des CD discrètement immunisés contre les velléités de reproduction ou de transformation en fichiers compressés (format MP3) des amateurs de musique numérique.

Le secret cultivé par les éditeurs sur ces pratiques n'a pas empêché

l'un des spécialistes des techniques de protection, l'israélien Midbar, d'annoncer, dès le 8 août, avoir franchi la barre du million de CD équipés de son système Cactus Data Shield (CDS) et commercialisés en Europe. Pour Ran Alcalay, directeur général de Midbar, l'heure n'est plus aux hésitations. « Environ 5 milliards de dollars par an [sont perdus par les ayants droit] à cause des copies illégales de CD musicaux, explique-t-il. L'industrie a pris la décision de recourir à la technologie pour combattre ce problème. » Le 25 juin, l'entreprise avait révélé avoir signé un accord avec « les principaux industriels du disque », sans autre précision.

Midbar, tout comme les autres spécialistes dans ce domaine, reste encore plus discret sur les techniques utilisées pour protéger les CD. Tout au plus précise-t-elle que son système CDS fait appel à une solution à la fois matérielle et logicielle. Ainsi, le processeur CDS est associé à des algorithmes spécialement développés par l'équipe d'experts en sécurité, physique, mathématique et électronique de l'entre-

prise. Utilisé pendant le processus de création du CD, le système réalise un codage du signal original qui doit à la fois garantir une reproduction inaltérée sur les chaînes hi-fi et dégrader la qualité des copies numériques.

CHANGEMENT DE FORMAT

Une autre société israélienne, TTR Technologies, a développé, en collaboration avec l'entreprise américaine Macrovision, le système SafeAudio, dont la diffusion a commencé depuis le début de l'année. Il est actuellement testé par deux éditeurs. L'un d'entre eux aurait déjà commercialisé 200 000 CD équipés de SafeAudio. La solution, présentée comme purement logicielle, s'applique aux installations existantes de production CD. Elle prétend résoudre le problème majeur sur lequel ont buté les techniques précédentes, c'est-à-dire la transparence de la protection. Les éditeurs ne peuvent accepter que leurs clients soient pénalisés par une dégradation de la musique provoquée par le système anti-copie.

La difficulté réside dans cette dis-

crétion. Certains systèmes suppriment ce problème en laissant intacte la musique et en s'attaquant à la structure du CD audio. Ainsi, l'entreprise américaine SunnComm modifie le répertoire des morceaux contenus dans le disque afin qu'il ne soit pas reconnu par les logiciels de copie existants. Ce dernier se retrouve alors dans l'impossibilité de fonctionner. Mais cette méthode ne peut résister à une adaptation des logiciels de copie. Aussi la plupart des protections engendrent-elles diverses perturbations sonores. Inaudibles lors de l'écoute du CD original, ces dernières se manifestent lors de la lecture de la copie des morceaux sous la forme de distorsion, de sifflements ou de clacs revenant à intervalles réguliers.

Déjà, le débat fait rage au sein de la communauté musicale. Certains techniciens tels que Kevin Gray, un ingénieur du son de Hollywood collaborant avec les cinq principaux éditeurs de CD, se déclare opposé à l'introduction de clacs ou de clics indétectables dans la musique de ses clients, parmi lesquels on

trouve Madonna et Cher. Pour lui, toute distorsion, si imperceptible soit-elle, sera audible par les mélomanes avertis, en particulier sur les CD de jazz et de musique classique. De quoi rappeler la critique formulée, dans les années 1980, par les défenseurs du disque vinyle, qui affirmaient distinguer les effets de la numérisation de la musique originale analogique.

Outre les puristes du son, qu'il faudra convaincre, les systèmes de protection contre la copie devront décourager les pirates. Jusqu'à présent, aucune technique n'a véritablement fait ses preuves, malgré les efforts réalisés pour garantir les DVD contre la duplication. Au point que certains industriels sont tentés par des solutions plus radicales comme le changement de format.

Ainsi, le japonais Sony tente-t-il de lancer son Super Audio CD, qui, en plus d'une amélioration de la qualité musicale grâce au passage de 2 canaux à 5, dispose de mesures de protection inédites.

Michel Alberganti

L'éléphant des forêts africaines, frère ou cousin de celui des savanes

Y A-T-IL une ou deux espèces d'éléphants en Afrique ? Le débat ne semble pas près d'être clos, puisque deux études génétiques, l'une américaine et l'autre française, parviennent à des résultats différents. Coexistent en effet sur le continent africain le grand éléphant de savane - *Loxodonta africana africana* -, connu de tous, dont la hauteur à l'épaule atteint 3,5 à 4 mètres chez les grands mâles, et l'éléphant de forêt - *Loxodonta africana cyclotis* -, plus petit, qui ne dépasse pas les 2,6 mètres et mène une vie nocturne sous le couvert très dense des forêts. Découvert en 1900 par le zoologiste allemand Paul Matschie, cet animal très craintif, que les observateurs les plus chevronnés ont du mal à observer, diffère de son grand cousin par une forme des oreilles plus arrondie, des défenses plus fines et plus droites et une morphologie du crâne différente. Le zoo de Vincennes en possède un représentant, dénommé Coco. Il est âgé de trente-huit ans.

QUERELLES D'EXPERTS

L'étude américaine, dirigée par Alfred Roca, du laboratoire de diversité génomique du National Cancer Institute, à Frederick (Maryland), à laquelle s'est associé Nicholas Georgiadis, du centre de recherches de Mpala, à Nanyuki (Kenya), conclut dans la revue *Science* du 24 août que ces deux groupes d'éléphants appartiennent à des espèces bien distinctes. « Les méthodes d'analyse phylogénétique que nous avons utilisées révèlent une profonde division génétique entre les éléphants de forêt et ceux qui vivent dans la savane », argumentent les chercheurs américains, qui n'ont trouvé « qu'une hybridation limitée des gènes sur seulement trois éléphants africains ». Ces scientifiques sont parvenus à ce résultat après avoir étudié les échantillons de tissus de 195 éléphants africains et de sept éléphants asiatiques et analysé la divergence génétique de quatre gènes de leur ADN nucléaire.

Les conclusions de l'étude française, menée sur l'ADN mitochondrial de 25 éléphants africains, sont plus nuancées. Une communication sur ce thème, rédigée par Régis Debruyne, Véronique Barriel, Pascal Tassy et Arnaud Van Holt, du Muséum national d'histoire naturelle, devrait être présentée en octobre lors du congrès « La Terre des éléphants », qui se tiendra à Rome. « Comme nos confrères américains, nous trouvons aussi deux grands sous-ensembles de l'espèce *Loxodonta africana* », reconnaît Régis Debruyne, thésard, spécialiste en biodiversité.

Toutefois, les chercheurs français, même s'ils estiment qu'une « profonde divergence génétique entre les formes de savane et les formes vivant dans les forêts est indéniable », consi-

dèrent que « ces ensembles ne sont pas génétiquement homogènes et qu'il y a eu hybridation ». Pour eux, « il n'y a qu'une seule espèce d'éléphant en Afrique, car le critère de divergence génétique ne permet pas à lui seul de définir une espèce ». « Mais, ajoutent-ils, il est tout à fait possible que les deux lignées d'éléphants africains soient en cours de spéciation (processus de création de deux espèces). »

Ces querelles d'experts, centrées sur la notion d'espèce, ne changent pas fondamentalement la donne concernant la famille des éléphants. Ces grands herbivores, qui appar-

L'hôte de marque du zoo de Vincennes

Le zoo de Vincennes peut s'enorgueillir de posséder le seul éléphant de forêt africain en captivité. Coco, un mâle de trente-huit ans, arrivé en France en 1963 en provenance de Sierra Leone, se porte comme un charme du haut de ses 2,80 mètres, mais manifeste un caractère plutôt difficile. En 1999, l'un de ses poils a fait l'objet d'une étude génétique en relation avec des recherches sur l'ADN du mammoth. En séquençant l'ADN de Coco, trois chercheurs du muséum - Véronique Barriel, Pascal Tassy et Estel Thuet - ont découvert qu'il était très différent de l'ADN de l'éléphant des savanes (« Comptes rendus de l'Académie des sciences », juin 1999). Mais, à l'époque, ces scientifiques estimaient que l'échantillon qu'ils avaient étudié était insuffisant pour trancher en faveur de l'existence de deux espèces d'éléphants en Afrique.

tiennent à l'ordre des proboscidiens, sont issus d'une famille née très vraisemblablement en Afrique il y a environ 5 à 7 millions d'années. Famille qui s'est ensuite diversifiée en deux espèces différentes : l'africaine et l'asiatique (*Elephas maximus*).

Mais les travaux américains et français ont en revanche le grand mérite de mettre l'accent sur l'éléphant des forêts, un animal complètement oublié des conventions de protection, pour lequel il faudrait prévoir une politique de conservation différente de celle menée pour son frère ou cousin des savanes. Bien que son effectif soit évalué à environ 150 000 individus - sur un total de 500 000 éléphants africains -, cette petite sous-espèce est très menacée par le braconnage et la détérioration de son habitat, dont la surface diminue comme peau de chagrin.

Christiane Galus

Jeudi soir, après
Envoyé Spécial

2
France

Campus,
le magazine
de l'écrit

présenté par
Guillaume Durand

France 2,
partageons plus
que des images.



Photo: France 2 / Pierre Guibert

Retour des nuages au nord

JEUDI. L'anticyclone situé sur le proche océan n'empêche pas les perturbations atlantiques qui le contourment sur sa face nord et circulent des îles Britanniques à l'Allemagne d'apporter périodiquement de la grisaille au nord de la Loire, voire quelques faibles pluies.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. La grisaille s'installe, accompagnée de petites pluies ou bruines. Dans l'après-midi, le temps devient sec et quelques trouées apparaissent sur les côtes de la Manche. Il fait de 18 à 21 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. Journée maussade sous un ciel chargé. Quelques gouttes sont au programme. Il fait de 18 à 20 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. La grisaille se généralise rapidement, même si, en matinée, le ciel alsacien ou franc-comtois garde une certaine luminosité. Il fait de 17 à 20 degrés.

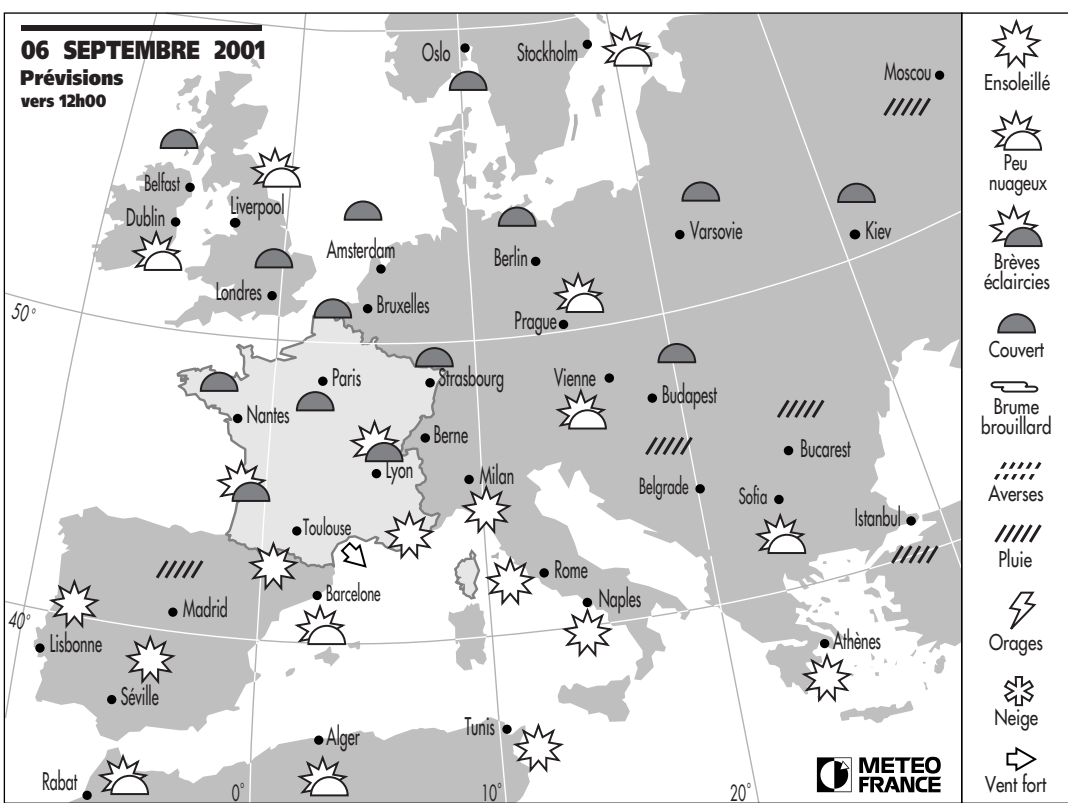
Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Dans le Poitou, le temps est gris sans exclure quelques gouttes par endroits. Les nuages gagnent au fil des heures les Charentes et le nord de l'Aquitaine.

L'Aquitaine et Midi-Pyrénées devraient voir également le ciel se voiler en soirée. Il fait de 20 à 25 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Le ciel s'ennuage dès le matin en Limousin, évoluant vers de la grisaille l'après-midi.

Du nord de l'Auvergne à la région lyonnaise et au Genevois, les éclaircies matinales s'amenuisent l'après-midi. Le soleil résiste davantage du Cantal au Dauphiné où souffle un mistral modéré. Il fait de 20 à 23 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Grand soleil mais au prix d'un mistral qui persiste en vallée du Rhône avec des pointes à 70 km/h. Les températures fluctuent entre 25 et 27 degrés.



LE CARNET DU VOYAGEUR

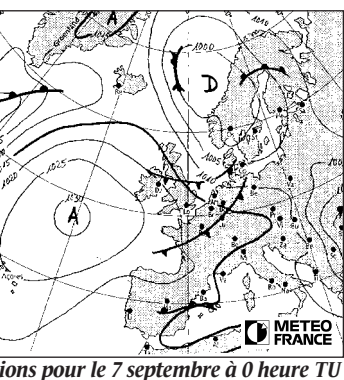
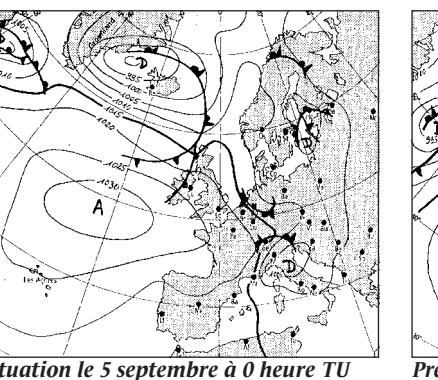
CORSE. Air Littoral renforce sa desserte de Figari, en Corse, déjà assurée au départ de Montpellier, en proposant, à compter du 10 septembre, des vols quotidiens de Nice et de Marseille avec un tarif promotionnel de lancement de 690 F TTC (105 €) A/R. Figari sera ainsi également desservie via Nice depuis Bordeaux, Toulouse, Nantes, Strasbourg et Lille à un tarif de 1 290 F (197 €) A/R. Ces tarifs seront valables pour tous les passagers ayant réservé avant le 30 septembre et voyageant entre le 10 septembre et le 10 octobre 2001. Renseignements au 0-803-834-834.

PRÉVISIONS POUR LE 06 SEPTEMBRE 2001 Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

Table with columns for city names and weather conditions for the 06 September 2001 forecast.

Table with columns for city names and weather conditions for the 06 September 2001 forecast, covering European cities.

Table with columns for city names and weather conditions for the 06 September 2001 forecast, covering cities in Asia and Oceania.



JARDINAGE

« À LA SAINTE-CATHERINE, tout bois prend racine », dit le dicton. Nous ne sommes pas en novembre, mais en septembre, et ce mois est celui des boutures. Bouturer n'est pas bien compliqué si l'on se limite à des plantes aussi classiques que les pélagoniums, plus communément appelés géraniums, bien que cette appellation soit erronée et ne convienne qu'aux géraniums vrais qui sont des plantes vivaces le plus souvent caules, donc sans vraies tiges... et par voie de conséquence imbroturables. Ce qui n'est pas le cas des fuchsias, lantanas, brugmansias (autrefois dénommés daturas), hortensias (dont le nom botanique, de plus en plus utilisé, est Hydrangea), rosiers, surfinias (un pétunia à grand développement), sauges officinales, romarins, lavandes, buis, lauriers-roses, voire certains agrumes comme le citronnier.

petit cavalier métallique. Qui n'a jamais essayé, par exemple, de faire raciner dans un verre d'eau l'extrémité d'une tige de papyrus? Cent pour cent de réussite garantie... pour peu qu'on ne bouture pas un vrai papyrus, celui dont se servaient les Egyptiens pour fabriquer leur papier, qui se propage par division des souches et par semis, mais le Cyperus alternifolius, son cousin. Facile de les reconnaître : le premier est surmonté de boules toutes rondes, le second a une tête plate et circulaire. On coupe la tige de cette grande herbe 10 centimètres sous la couronne de feuilles que l'on raccourcit avec une paire de ciseaux, jusqu'à ne garder qu'une petite collerette de 5 à 8 centimètres de diamètre. On met le tout, tête en bas, dans un verre d'eau, en pleine lumière, et on attend. En quelques jours, les premières racines apparaissent. Quand elles mesurent 10 centimètres, on installe la bouture, toujours tête en bas, dans un pot rempli d'un mélange terreux léger, et l'on arrose. Un nouveau petit pied de papyrus, pardon, de cyperus, est né.

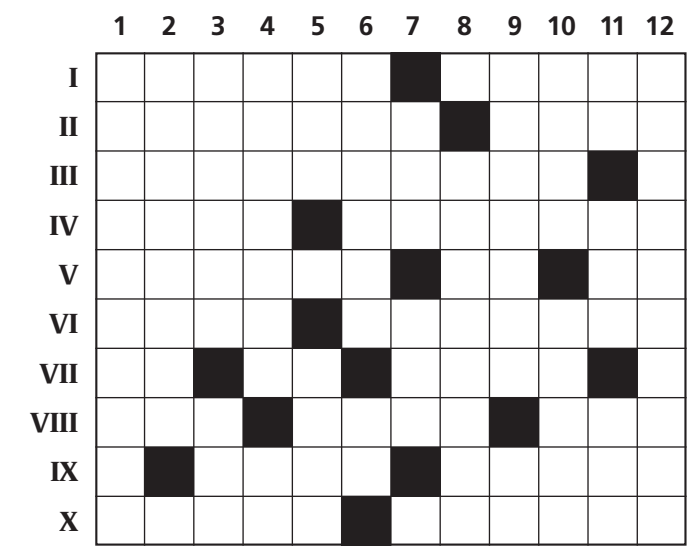
roses, sauf qu'on ne les mettra pas la tête en bas dans le verre d'eau! Ces deux plantes étant hautement toxiques des racines aux inflorescences en passant par le feuillage (leur ingestion est mortelle), on se lavera soigneusement les mains si elles entrent en contact avec la sève. Le premier sera, lui aussi, mis à raciner dans l'eau. Ce qu'il fait avec une bonne volonté étonnante : en moins d'une semaine, les racines sont déjà visibles. En quinze jours, il est bon à planter. Le second sera traité de la même façon, mais on le mettra dans une bouteille en verre et il pourra mettre plusieurs mois avant de faire des racines. Ne pas s'inquiéter et penser à rajouter de l'eau de temps à autre. Curieusement, nous n'avons jamais vu l'eau d'une bou-

ture de laurier-rose se corrompre. Fuchsias, pélagoniums, lantanas et surfinias seront traités différemment. Ils seront directement mis en terre, une terre poreuse, un mélange de terre de jardin et de terre de bruyère, convient parfaitement. L'eau doit traverser rapidement ce substrat qui ne doit pas se colmater sous l'effet des arrosages, mais garder quand même l'humidité; il doit également ne pas contenir de déchets végétaux qui seraient imparfaitement décomposés, car le risque de pourriture serait alors grand. Les boutures seront prélevées sur un pied-mère sain, de belle végétation. Choisir des extrémités de tige bien formée et, pour ce qui est des pélagoniums, cherchez si la plante n'a pas émis des jeunes tiges depuis la base : s'il y en a, détachez-les du point où elles surgissent, car elles font d'excellentes boutures. Pour le surfinia, écarter la masse du feuillage et faites de même, il n'est pas rare que, sous le poids des tiges, la base se dégarnisse et l'apport de lumière qui en découle favorise l'émission de nouvelles pousses idéales pour multiplier cette plante qui se reproduit infidèlement de semis puisque c'est un

hybride obtenu du croisement de différents pétunias. Chaque bouture devra faire une dizaine de centimètres de longueur. Elle sera débarrassée de ses feuilles sur toute la portion mise en terre. Il n'est pas nécessaire de rogner les feuilles qui resteront hors de terre, comme c'est souvent recommandé. Nous ne l'avons jamais fait et avons toujours réussi nos boutures que nous mettons à l'ombre, évidemment. Inutile d'investir dans des hormones de bouturage pour ces plantes. Arroser abondamment, mais ne noyez pas, car le risque de pourriture est grand. On pratiquera de la même façon pour sauge, romarin, lavande et buis, mais directement en pleine terre, dans une terre allégée. Dans les régions chaudes et sèches du Midi, on attendra le mois d'octobre. Si l'on dispose d'un châssis vitré, c'est encore mieux pour ces dernières, qui passeront ainsi l'hiver sans problème, tandis que les autres seront rentrées à l'abri du gel fin octobre, mais en pleine lumière et arrosées de façon parcimonieuse.

Alain Lompech

MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT I. Joli au sommet du suivant. Couverture au sommet. - II. Donnes de l'importance. Accompagne Colomb vers de nouveaux mondes. - III. A plus de chance d'arriver à bon port. - IV. Donne le prix. Surréaliste venu de Roumanie. - V. Pour tout voir à l'intérieur. Parti disparu. Dans la gamme. - VI. Cries en forêt. Bonne assurance. - VII. Personnel. Préposition. Essence africaine. - VIII. Fait parts égales. Repère sur la côte. Sa fin n'est pas toujours

connue, mais est inévitable. - IX. Ouverte sur la mer ou ouvert sur le port. Fin de série. - X. Impossible d'en sortir. Innocent et naïf. **VERTICALEMENT** 1. Raffinement spécial. - 2. Le jasmin, le frêne et le lilas. - 3. Mauvaise impression et mauvaise feuille. Précieux. - 4. Exposition sur les planches. Bonne carte. - 5. Sont déjà dans nos assiettes. Divin pour certains, diabolique pour d'autres. - 6. Lumières divines. Personnel. - 7.

BRIDGE

Poisson ou tête de poisson. Ouverture sur Le Monde. - 8. Protège et fait joli. - 9. Supporter. Petite anglaise du genre nerveuse. - 10. Petit, il fera toujours plaisir. Idéale. - 11. Préposition. A retourner avant d'être descendue. Met la France en cartes. - 12. Encore au nid... déjà amoureux. **Philippe Dupuis**

SOLUTION DU N° 01 - 208 **Horizontalement** I. Public. Privé. - II. Oreiller. Vil. - III. Lobe. Aligoté. - IV. Ipé. Avisai. - V. Totalité. Rot. - VI. Idée. Sa. Heur. - VII. Ce. Rat. Dé. Ri. - VIII. Pèses. Talc. - IX. Rouet. Perle. - X. Dessinateurs. **Verticalement** 1. Politicard. - 2. Uropode. OE. - 3. Bébête. Pus. - 4. Lie. Aérées. - 5. Il. Al (la). Asti. - 6. Claviste. - 7. Elite. SPA. - 8. Prise. Et. - 9. Ga (gaga). Hêtre. - 10. Ivoire. Alu. - 11. Vit. Ourler. - 12. Electrices.

LE EXTRAORDINAIRE STRATAGÈME

L'année où Chagas avait réussi un coup de flanc extraordinaire, l'Assemblée des journalistes de bridge (l'IBPA) lui avait attribué le premier prix. **Réponse** Chagas a pris l'entame de son partenaire Branco avec le Valet de Trèfle et il a tiré l'As de Trèfle! Ensuite, il a contre-attaqué le 9 de Carreau. Mettez-vous maintenant à la place du déclarant. Il s'est empressé de fournir l'As de Carreau sans faire l'impasse, puisqu'il était sûr de pouvoir défausser le Valet de Carreau sur le quatrième Trèfle (après l'impasse à la Dame de Trèfle). Et voici la suite dramatique de ce coup après l'As de Carreau : trois tours d'atout en terminant en main, puis Trèfle pour l'impasse à la Dame, afin de faire dix ou onze levées suivant la place de la Dame de Cœur. Mais, catastrophe, Chagas prend le 10 de Trèfle avec la Dame, puis il tire le Roi de Carreau pour la chute (trois Trèfles et le Roi de Carreau). Une défense exceptionnelle rendue possible parce que Sud avait pu penser que Ouest avait quatre Trèfles. **DES CARTES TRANSPARENTES** Aux Olympiades d'Albuquerque, en 1993, un sondage avait demandé à quelques participants de classer les meilleurs joueurs. L'Américain Hamman a obtenu 36 voix et Zia seulement 20. Mais le Polonais

BRIDGE N° 1960

Balicki avait été le plus brillant, comme dans cette donne où l'on voit mal comment gagner, même à cartes ouvertes. Ouest ayant entamé le 9 de Carreau pris par le 10 du mort, quel car-

Bridge hand diagram showing cards in each hand (Sud, Ouest, Nord, Est) and the text 'Note sur les enchères'.

EXPOSITION Le Musée Boijmans Van Beuningen de Rotterdam propose une exposition à la fois scientifique et grand public autour de l'œuvre du peintre flamand Jérôme

Bosch (1450-1516). ● L'ABSENCE des peintures les plus convaincantes du maître dans le domaine de l'imaginaire, comme *Le Jardin des délices* du Musée du Prado ou *Le Jugement der-*

nier de Lisbonne ne fait pas d'ombre à une manifestation dont le succès de fréquentation est déjà assuré. ● LE TRAVAIL du peintre, de son atelier et de ses disciples est replacé dans l'épo-

que. La démonstration s'appuie sur un corpus d'une trentaine d'œuvres dont dix-huit seraient de la main de Bosch, selon des méthodes d'authentification récentes comme l'analyse

des supports en bois dont a bénéficié notamment « Le Colporteur ». ● DES ARTISTES contemporains ont été invités à compléter ce regard sur un grand maître du fantastique.

Jérôme Bosch entre mystification et démythification

Pour l'exposition dédiée au peintre flamand, dont le succès de fréquentation est déjà assuré malgré l'absence des œuvres les plus connues, le Musée Boijmans Van Beuningen de Rotterdam propose un parcours savant dont le propos est de situer le travail du maître dans son temps

JÉRÔME BOSCH, Musée Boijmans Van Beuningen, Museum-park 18-20, 3015 CX Rotterdam, Nederland. Tél. : 00-31 (0) 104-41-95-39 (ou 0900 2021934, 0,14 € la minute). Du mardi au dimanche, de 9 heures à 18 heures. Jusqu'au 11 novembre. Entrée : 9,08 €. Location possible Fnac (tél. : 08-92-68-46-94).

ROTTERDAM

de notre envoyée spéciale

Peut-on penser une grande exposition Bosch sans *Le Jardin des délices* du Musée du Prado, sans *Le Jugement dernier* de l'Académie de Vienne, sans *La Tentation de saint Antoine* de Lisbonne? Mais oui, quitte à ce qu'on n'y retrouve pas « son » Bosch, ou qu'on ne le reconnaisse qu'à demi! A preuve l'entreprise du Musée Boijmans Van Beuningen de Rotterdam, dont le succès de fréquentation est

déjà assuré. L'exposition, qui est inscrite au programme des voyages, faisait déjà, avant son ouverture, l'objet de réservations de groupes par milliers. Comme quoi le plus débordant, le plus célèbre des peintres de l'imaginaire attire toujours. On peut supposer une certaine déconfiture du visiteur ne trouvant pas ce qu'il cherche : les tableaux qui font la célébrité du peintre n'ont pas été prêtés ; les déplacer était trop risqué, ou trop coûteux alors que l'exposition telle qu'elle est coûte déjà « très, très, très, très cher ».

C'est Chris Dercon, le directeur du Musée Boijmans Van Beuningen, qui le dit, sans préciser d'ailleurs combien : il se peut qu'à l'ouverture les comptes ne soient pas bouclés, pas plus que ne l'était le montage de l'exposition le jour du grand vernissage de presse national et international. Une façon de rendre difficile tout jugement sur la lisibilité de l'exposition. Celle-ci ne va pas de soi, avec son parcours en spirale, dont le cœur rassemble les tableaux les plus sûrement attribués à Bosch : soit dix-huit panneaux sur les vingt-cinq authentifiés. C'est évidemment plus de Bosch qu'on n'a jamais pu en voir réunis, en fait une première. Il serait cependant plus juste d'intituler l'exposition *Jérôme Bosch et son temps* que *Jérôme Bosch* tout court.

Les quatre panneaux des *Visions de l'au-delà* (Palais ducal de Venise), dont on ne peut oublier « L'ascension des bienheureux vers l'empyrée » avec son cylindre de lumière dans la nuit, sont dans l'exposition. Mais vont-ils suffire à combler l'attente d'images folles de cruauté ou de bonheur développées à grande échelle par le maître? Les ventres en cloque, les corps pourfendus, à cheval sur d'énormes lames de couteau, les coquilles et les carapaces crevées, les trompettes à avaler des saucisses, ces innombrables petits personnages de dos avec de tout dans le derrière : une flûte, deux fleurs, ou une flèche, ces cloches cristallines et ces clochettes aux couleurs tendres d'une fantastique flore ornementale, ces monstres d'une faune renouvelant le bestiaire du Moyen Âge... l'exposition en montre, mais ce sont des œuvres de l'atelier et des copies du XVI^e siècle.



« Le Colporteur » de Jérôme Bosch, une œuvre restaurée pour l'exposition.

Démythification de toute façon nécessaire dès lors que les peintures les plus convaincantes dans le domaine de l'imaginaire ne sont pas là, l'exposition peut apprendre à voir dans les fantasmes de Jérôme Bosch un produit de l'imaginaire de son temps, un temps de transition entre le gothique et la Renaissance, où son langage métaphorique était familier aux gens dans les milieux religieux, et qui coupe court avec cette idée longtemps entretenue que Bosch était l'interprète d'on ne sait quelle secte démoniaque.

L'objectif évident du comité scientifique de la manifestation est de remettre la peinture de Bosch dans le contexte d'une « nouvelle dévotion », d'un art qui n'exclut ni les nouveautés de l'art du paysage

ni la veine populaire, qui allie la traditionnelle truculence des pays septentrionaux à un nouveau regard sur la nature.

L'exposition invite à mesurer les différences de mains, et à oublier l'histoire d'une peinture, de son évolution de la jeunesse à la maturité. Elle n'avance que la présence au sein d'un atelier apprécié d'un maître nommé Jérôme Bosch, dont on ne sait toujours pas grand-chose : qu'il est probablement né à Bois-le-Duc en 1450, qu'il y a travaillé, qu'il y a reçu des commandes, mais lesquelles?, qu'il y est mort « peintre très célèbre » en 1516.

La vie culturelle à Bois-le-Duc autour de 1500 est évoquée. C'était une ville plus riche en orfèvrerie, en architecture et en sculp-

ture qu'en peinture, qui était considérée à l'époque comme « une cité plaisante et dévote ». Autant dire que Bosch travaillait dans une ville de province. Pour expliquer l'époque, des salles de livres, de céramiques et de badges présentés avec bonheur : retrouver l'iconographie de Bosch à travers les insignes couramment portés par des membres de confréries, de groupes, et même des « féministes », est un vrai plaisir, qui distrait de la lecture difficile des tableaux.

Il faut du temps pour comprendre l'exposition. Du temps pour s'y repérer et ne pas manquer les vis-à-vis, les rapprochements, les arrière-salles, toutes les ramifications qui partent du cœur de l'exposition où sont rassemblées les œuvres présumées de Bosch. Où

faudrait pouvoir s'attarder sur les détails qui font partie du jeu, où on voit mal comment cela sera possible dans un espace justement conçu pour éviter les engorgements, ouvert avec des vagues compartiments, qui n'incite pas à s'arrêter. C'est là toute l'ambiguïté d'une exposition à la fois pointue

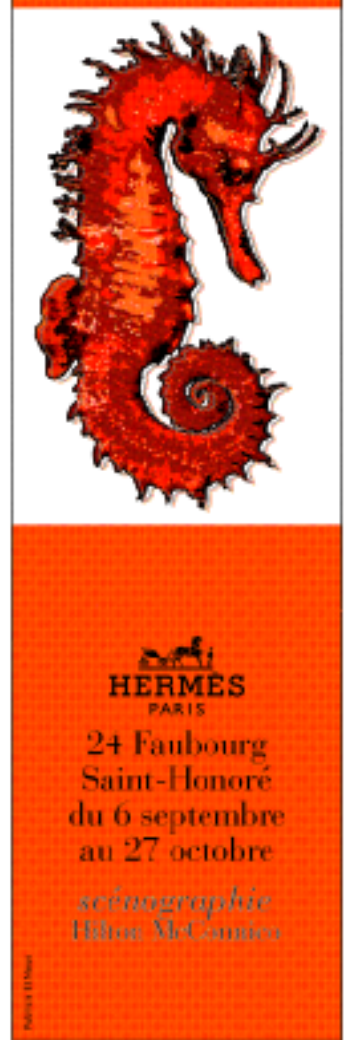
L'objectif évident du comité scientifique de la manifestation est de remettre la peinture de Bosch dans le contexte d'une « nouvelle dévotion »

et grand public, où l'on fait des entrées, une promotion d'enfer, où ça doit circuler à grande vitesse comme le train qui y conduit.

On n'est pas à Rotterdam pour rien. L'esprit du « Colporteur » dont le personnage a longtemps été donné comme le « fils prodigue » – aujourd'hui on y voit une figure de la Mélancolie – domine l'exposition. C'est un des fleurons de la collection du Musée Boijmans Van Beuningen, qui vient d'être restauré. De fait, si Bosch il y a dans l'exposition, il a la dimension d'un sage, qui privilégie les thèmes religieux, de recueillement ou de méditation, avec des tableaux de saints : saint Jean-Baptiste (Madrid), saint Jean de Patmos (Berlin), saint Christophe (Rotterdam), et non plus l'agitation diabolique, à la Dali. Ou bien c'est le Bosch des scènes de genre truculentes, comme *L'Excision de la pierre de folie* (Madrid), et – cadeau-surprise – l'auteur de très beaux dessins.

Sept des huit feuilles reconnues de la main de l'artiste sont réunies : croquis d'estropiés qui vous disent tout sur les prothèses de l'époque, répertoire d'animaux monstrueux, mais aussi nid de chouettes d'un naturalisme à la Dürer. De quoi se consoler.

Geneviève Breerette



Publications

Il n'y a pas à proprement parler un catalogue de l'exposition, mais un catalogue dit accessible de « L'œuvre complet », et un catalogue scientifique réunissant une vingtaine de contributions (à paraître). Ainsi qu'une nouvelle publication consacrée aux insignes du Moyen Âge.

● **L'œuvre complet** version nouvelle et fort dénaturée de la collection née en Italie « L'opera completa di... », qu'éditait Rizzoli et qui se vendait en kiosques à 1 000 lire en 1966, et que Flammarion a repris. L'ouvrage d'aujourd'hui est publié par Ludion et Flammarion. Malgré les textes sérieux des trois commissaires de l'exposition, Jos Koldeweij, Paul Vandebroek et Bernard Vermet, il est impraticable pour ses illustrations : tableaux coupés et détails mal légendés.

● **Heiling en Profaan** Rotterdam Papers 12 : 400 pages en néerlandais, avec des contributions en anglais, allemand et français. L'ouvrage, en vente à la librairie du musée (72,60 €), creuse les recherches effectuées pour le premier livre consacré aux insignes profanes et religieux au Moyen Âge : au total, quelque 2 000 insignes étudiés.

● **Colloque** : Un colloque doit réunir les spécialistes de Bosch au Musée Boijmans Van Beuningen, les 5, 6 et 7 novembre.

Les artistes contemporains face au maître flamand

C'EST UN PASSAGE obligé : pour remonter au cœur de l'exposition, il faut traverser un espace du rez-de-chaussée consacré à des artistes modernes et contemporains qui se sont intéressés de près ou de loin à Bosch, son burlesque, son angoisse. A commencer par James Ensor, représenté par un Pierrot triste (pour insister sur la figure de la Mélancolie chez Bosch?), et Salvador Dali. On y retrouve les grouillements humains de Crump et les virtualités fantasques de Mariko Mori. Les stalagmites et stalagmites de papier argent que Thomas Hirschhorn applique à des reproductions de tableaux de Bosch et autres maîtres anciens sont assez pauvres pour vous laisser pantois. Cela peut venir de l'accrochage, qui mêle les uns et les autres

dans une salle ingrate, mais on n'est guère retenu par cette prestation de Chris Dercon, le directeur du musée. Malgré quelques bonnes pièces comme la procession d'ombres chinoises que William Kentridge a tournée en vidéo, ou cette autre vidéo, redoutable de cruauté, de Magnus Wallin qui fait rôler un des éclopés pris au piège d'une architecture infernale, de ville moderne ou de stade.

A l'étage, où des œuvres de contemporains sont parfois mêlées à celles des suiveurs immédiats de Bosch, c'est plus rigolo. Mais il faut les trouver. Par exemple, cette paire de fesses que Robert Gober (1990) a couverte de notes et de portées musicales, que l'on découvre où il faut dans le coin voué à l'iconographie du *Jardin des délices*. Il

y a aussi cette vidéo de Pipilotti Rist, qui est prise dans le sol et qui est si petite que l'on voit à peine la personne vouée aux flammes de l'Enfer qui hurle et gesticule sous nos pieds. La pièce, qui est de 1994, a pour titre *Selfless in the Bath of Lava* (Sans fin dans le bain de lave). Enfin, en s'égarant du côté des assiettes, des sculptures et des badges, on peut tomber sur les collections d'œufs d'Antonio Miralda, sur des peintures rudement jetées de Jörg Immendorf ou sur une vidéo de Bill Viola, qui s'inspire du *Portement de croix* de Bosch pour montrer, au ralenti, l'expression de visages et de mains. C'est beau.

G. B.

Les délices de l'attribution

attribuées à Bosch ont été soumises à un examen de cette nature, qui permettrait, par les cernes du bois, une datation relativement précise, à cinq ans près.

Si on se fie à cette méthode, on enlève beaucoup à Bosch : *Le Couronnement d'épines* de l'Escurial, *l'Ecce Homo* de Philadelphie, *Les Noces de Cana* de Rotterdam, la *Nativité* de Cologne. Les panneaux seraient tous postérieurs à la mort de Bosch en 1516. *Le Couronnement d'épines* daterait au plus tôt de 1527, la *Nativité* de Cologne au plus tard de 1568. En fait, la fourchette couvre l'époque où l'œuvre de Bosch avait grand succès, comme le prouve l'abondance de gravures reproduisant ses œuvres.

La datation des deux versions du *Chariot de foin*, celle de l'Escurial et celle du Prado, fait en revanche autrement problème : l'examen scientifique les situe entre 1510 et 1516.

Bernard Vermet prend un certain plaisir à révéler des désattributions pour d'autres raisons encore : de construction ou tout simplement parce qu'on trouve ici un fumeur et que le tabac n'était pas connu à la mort de Bosch. *L'Escamoteur* du Musée de Saint-Germain-en-Laye fait partie des œuvres considérées comme une peinture d'atelier. Rien à dire quant à l'authenticité des peintures de Rotterdam, du *Saint-Christophe* ou du *Colporteur*, le tableau-phare

de l'exposition, dont la restauration a provoqué l'étude. Celle-ci révélerait ce que les spécialistes soupçonnaient : cette belle figure de marcheur aux tons de vert-de-gris serait en fait le revers d'un triptyque démantelé à la fin du XIX^e siècle, et vendu en morceaux. Si on ne sait rien du panneau central, les volets intérieurs seraient faits de trois tableaux bien connus tirés du même arbre : à gauche, la *Nef des fous* du Louvre, qui devrait surmonter l'*Allégorie de la glotonnerie* de New Haven, et, sur le panneau de droite, la *Mort d'un avare* de Washington. Les quatre panneaux sont là. Tous donnés à Bosch.

G. B.

Stanley Greene, la quête d'un reporter noir en ex-URSS

Ses photos sont exposées cette année à Perpignan sous le titre : « La Russie dans le mensonge »

DE NEW YORK à Grozny, des années hippies militantes dans une Amérique imprégnée de guerre du Vietnam, aux faubourgs meurtris d'une ville du Caucase ravagée par les bombes russes, le cheminement ne va pas de soi. Il y a pourtant un regard : Stanley Greene montre la Russie, ses contorsions, sa violence crue, ses blessures, sa tendresse furtive aussi, comme autant de fruits d'une quête personnelle. Parce qu'être fils de militants des droits civiques, élevé dans une famille de comédiens fondateurs du mouvement théâtral noir américain, n'est pas anodin. Parce qu'être le seul photographe noir à travailler en Russie n'est pas anodin.

Stanley Greene, cinquante-deux ans, est un colosse habillé de cuir, les doigts chargés de bagues, et la tête chauve coiffée d'un béret où figurent, parfois, les couleurs du drapeau de la Tchétchénie, un pays pour lequel il s'est pris de passion. Il vit entre Paris et Moscou. Il est photographe, habitué du festival Visa pour l'image de Perpignan où, cette année, il expose sur le thème : « La Russie de Poutine, ou comment vivre dans le mensonge ».

« Mon père était un communiste croyant, raconte Stanley Greene. Pendant la deuxième guerre mondiale, il était en Birmanie, dans une unité de l'armée américaine où étaient affectés en général les Noirs : le ramassage des cadavres. Il en était revenu écaillé par l'attitude des militaires à l'égard des populations locales et des soldats noirs. Il

disait : « La guerre, c'est dégueulasse. » Plus tard, comme artiste, il a été mis sur les listes noires par des gens comme Ronald Reagan et Ed Sullivan, qui contrôlaient des organisations d'acteurs. »

On est « ni pauvre ni riche ». Chez les Greene, sa mère est danseuse et chanteuse de jazz dans les night-clubs. « Une semaine on mangeait du homard, une semaine du thon. Avec mon éducation, je n'ai pas subi la peur que d'autres enfants noirs éprouvaient. J'entrais dans une bibliothèque sans craindre de ne pas être à ma place, sans penser que c'était réservé aux Blancs, ou que c'était trop coûteux. »

La réalité « invisible » de la Russie est bien le terrain où l'esthétique du photographe américain se forge

Plus tard, il adhère à des groupes aux marges du communisme, passe les années 1960 à lire Mao, Trotsky. « Je détestais le nazisme, mais, aussi, je n'avais aucune confiance dans la propagande américaine. Je ne savais pas qui était Staline. On l'appelaient « Papa Jo ». J'étais naïf. Quand je me suis rendu en Russie en 1991, j'étais choqué. Je



STANLEY GREENE/VEU

« Tchétchénie, octobre », de Stanley Greene.

n'avais jamais vu autant de militarisme, de restrictions. Mon père aurait dû voir ça ! »

En 1993, Stanley Greene assiste à Moscou aux affrontements entre le Parlement de l'époque (appelé Maison Blanche) et l'armée d'Eltsine. « J'entre à la Maison Blanche, je reste longtemps. Pratiquement tous les journalistes étaient partis. Roustkoï [le président de l'époque, à la tête des insurgés] était là, comme perdu à l'intérieur d'un asile de fous. » La photo d'Alexandre Roustkoï désemparé, accroché à un téléphone, tandis que, dehors, la canonnade retentit, fera le tour du monde et vaudra à Stanley Greene son premier prix World Press, qui sera suivi d'autres distinctions.

Son père lui avait fait découvrir la photographie. « Il était acteur, producteur, photographe. Il m'a fait développer ses planches-contacts. J'avais douze ans. Je pensais que c'était de la magie. » Des années plus tard, Stanley Greene travaille comme assistant du grand Eugene Smith, père spirituel d'une génération de photogra-

phes « concernés ». Cette influence est décisive. Il fonde une galerie à San Francisco, montre des œuvres qui explorent le lien entre images et langage ; l'expérience sera précieuse pour ses reportages.

Il couvre, en 1983, la campagne électorale de Jesse Jackson. Mais la réalité « invisible » de la Russie est bien le terrain où son esthétique se forge. Il associe photos et textes pour cerner au mieux l'information, prend ses distances avec des images trop esthétisantes, ne veut pas être « un touriste du désastre. »

« La Russie était sous le communisme un pays enveloppé de secret. Dans cet univers de mensonges, ils ont construit des armes incroyables, où la vie humaine n'avait aucune importance. L'environnement, la santé, ne comptaient pas. La tuberculose, le sida, la pauvreté ont atteint de tels niveaux aujourd'hui, dans un pays où les gens gagnent à peine 100 dollars par mois, mais où l'on peut, à Moscou, s'offrir un petit déjeuner pour 50 dollars. L'épidémie de crack en Russie sera pire

qu'en Amérique, car le pays fait tout en accéléré. Des soldats rentrent de Tchétchénie où ils ont commis des crimes restés impunis. Qu'arrivera-t-il quand ils n'auront ni travail ni logement, et que tout le monde s'en désintéressera ? George W. Bush a regardé Poutine dans les yeux. Qu'a-t-il vu ? L'homme qui bombarde des villes et des villages ? L'homme qui ne rentre pas de vacances quand le sous-marin Koursk coule ? L'homme qui expulse des journalistes pour cacher ce qui se trame en Tchétchénie ? »

Stanley Greene aime photographier de près. Il arpente le terrain, scrute les visages, se penche, se lie d'amitié. Il écrit, gribouille des notes qui apportent des informations riches, deviennent dénonciation, cris d'émotion. Lui qui photographiait les nuits parisiennes des années 1980, la mode et les belles filles, s'est tourné vers les étendues sombres du monde ex-soviétique. « Pour être témoin. Pour ne pas faire de cosmétique, ne pas enjoliver. »

Natalie Nougayrède

A Perpignan, quatre expositions replacent la douleur humaine dans son cadre

VISA POUR L'IMAGE, trente-deux expositions dans neuf lieux. Tous les jours, de 10 heures à 20 heures. Entrée libre. Renseignements : Hôtel Pams, 18, rue Emile-Zola, 66000 Perpignan. Tél. : 04-68-66-18-00. Jusqu'au 16 septembre.

PERPIGNAN

de notre envoyé spécial

Treize ans. Et toujours la même formule gravée dans le granit. Une trentaine d'expositions s'alignent dans des couvents et chapelles désaffectés, suivant un format calibré à cinquante images. Les photos sont dominées par la douleur lointaine contre le confort d'ici, par les extrêmes d'une société contre ses classes moyennes. La continuité du festival est telle qu'on peut croire un instant avoir déjà vu cet enfant amputé, cette mère qui protège en vain son bébé, ce rebelle battu à mort.

Il y a des raisons pour que cela ne change pas. Le festival Visa pour l'image est le rendez-vous mondial du photojournalisme, la foule est nombreuse et les festivaliers accourent du monde entier (photographes, représentants d'agences photo ou de journaux) pour prolonger l'été. A Arles, autre ville abritant un festival de photo (juillet), il suffit d'un cartel imprécis, d'une exposition faiblarde, d'une projection qui ne cadre pas avec ses convic-

tions pour que le festivalier lance une polémique. A Perpignan, le festivalier est un bon vivant qui vient surtout rencontrer ses confrères. Quand il voit une exposition, il est toujours heureux. Quand il ne l'est pas, ou ne trouve pas le temps de la voir, il n'en fait pas une affaire.

Visa permet de sensibiliser le public à des drames ou peuples méconnus : « Les aliénés d'Afrique » (Vincent Fougère), la pauvreté au Japon (Bruce Gilden). Une pédagogie scolaire par l'image pourrait même se développer pour expliquer, par exemple, l'immigration clandestine en Europe (Ad van Denderen). Cette édition est dominée par des images montrant des enfants victimes, depuis les lanceurs de pierres de Ramallah (Jan Grarup) jusqu'au scandale des orphelins roumains (Jean-Louis Courtinat).

PRODUIRE DE L'ÉMOTION

Dans ce registre, Visa n'a jamais montré des images aussi insoutenables, issues de deux reportages laissant voir des corps déformés d'enfants, les uns en Irak à la suite des explosions de bombes chargées d'uranium (Andrea Motta), les autres à cause de la centrale de Tchernobyl (Paul Fusco). Le premier est exposé au Couvent des Minimes, le second sera projeté le 8 septembre.

Au-delà du débat sur l'efficacité de tels

documents, ces deux travaux, comme bon nombre d'expositions du reste, voient leur intérêt limité par la sous-représentation du cadre de vie. Les reporters sont si concentrés à produire de l'émotion, à cadrer un regard de détresse ou résigné, un corps meurtri, qu'ils finissent par oublier le contexte du drame ou son contrechamp (murs, chambres, immeubles, villes, paysages). Et quand ils intègrent ce décor, c'est en multipliant les contorsions de cadrage qui finissent par transformer les êtres de chair en stéréotypes de la douleur.

Les quatre expositions remarquables de Visa réhabilitent justement le cadre naturel ou urbain, prennent du recul sur leur sujet sans le perdre. Stanley Greene, en mêlant couleur et noir et blanc, portraits, natures mortes, paysages, en multipliant les approches (nourriture, adolescents, militaires, héros soviétiques, familles moyennes, dirigeants, prostituées), en associant de longs textes aux images sobres, dresse un portrait chirurgical et effrayant de la Russie de Poutine. Jean-Luc Moreau décrit de façon remarquable la fermeture de la centrale de Tchernobyl, en 2000. Et Wayne Miller livre un témoignage historique sur la communauté noire de Chicago en 1948.

Reste, à part, Walker Evans, dont la présence peut faire sourire. Que vient faire ici l'immense Américain (1903-1975), l'artiste

qui a théorisé le « style documentaire » comme genre artistique dans les années 1930, qui s'en prenait vivement à la reporter de Life Margaret Bourke-White pour ses images « héroïques » et patriotiques, qui aurait sévèrement critiqué ce festival, lui qui détestait l'émotion confortable, les bons sentiments et les standards du photojournalisme ? Peu importe.

PAYSAGE VERNACULAIRE

Il se trouve qu'Evans a travaillé une bonne quinzaine d'années pour le magazine américain Fortune. Bravo donc à Visa d'avoir déniché cette merveille. Comme on peut s'y attendre avec Evans, il est question de donner une sorte de typologie de la mémoire culturelle américaine à travers son paysage vernaculaire : façades, immeubles, entrepôts, fragments de ville, mais aussi wagons de marchandises, automobiles à la casse.

Cela fait du bien que l'humain (hormis quelques golfeurs désuets) et la souffrance soient une fois mis en sourdine. Evans est un des premiers à dire qu'un décor, il est vrai représenté avec une précision optique étourdissante, donne autant d'informations qu'un visage, et que ces vestiges accumulés finissent par dresser un portrait désenchanté d'une nation.

Michel Guerrin

Les éditions Balland rachetées par Denis Bourgeois

L'UN VOULAIT revenir dans l'édition qu'il avait provisoirement quittée bien malgré lui. L'autre voulait se consacrer à d'autres passions. Quand Denis Bourgeois, ancien PDG de Calmann-Lévy, a appris que Jean-Jacques Augier souhaitait vendre les éditions Balland (*Le Monde des livres* du 29 juin), il lui a annoncé que le projet l'intéressait.

Denis Bourgeois a passé des vacances studieuses, se préoccupant plus de chiffres que de lettres, pour mettre en place son projet et trouver des capitaux. Il a monté un tour de table pour constituer la Société nouvelle des éditions Balland. Jean-Jacques Augier - qui ne souhaitait pas couper les ponts avec la maison - conserve 20 % du capital et un poste de conseiller. La librairie Mollat de Bordeaux devrait également faire partie des actionnaires. Le montant de la transaction n'est pas dévoilé.

Membre du Parti radical de gau-

che, Jean-Jacques Augier souhaite se consacrer principalement à la politique. Son bilan à la tête de la maison créée par André Balland en 1967 est en demi-teinte. Il a poussé André Rousselet, lorsqu'il était son numéro deux, à reprendre la maison, alors en redressement judiciaire, en 1991. Après en avoir redressé les comptes, Jean-Jacques Augier a peiné à imposer une nouvelle image pour Balland, marquée récemment par le lancement de la collection de Guillaume Dustan, « Le Rayon ». Les comptes se sont dégradés en 2000, avec des pertes de 2,5 millions de francs (381 000 euros) pour un chiffre d'affaires de 8,5 millions de francs (1,3 million d'euros). Après avoir quelque peu délaissé sa maison pendant la campagne municipale à Paris, où il était candidat dans le 5^e arrondissement, il a décidé d'arrêter les frais. Il conserve cependant sa participation chez POL et ses deux librairies à Nice et Paris.

Pour Denis Bourgeois, ce retour éditorial a des allures de revanche. Après avoir travaillé pendant vingt ans chez Grasset, où il était numéro deux de Jean-

Pour l'acquéreur, ce retour éditorial a des allures de revanche

Claude Fasquelle, cet ancien journaliste avait été nommé, fin 1999, PDG de Calmann-Lévy, autre filiale du groupe Hachette. Après six mois difficiles, se heurtant à de vives oppositions, il a été brutalement limogé de son poste et a quitté le groupe Hachette.

Depuis il envisageait de créer sa propre structure éditoriale. Des discussions étaient en cours avec un éditeur, mais il a préféré se lan-

cer dans l'aventure de Balland. « Si j'avais lancé ma propre maison, il aurait fallu des années pour l'imposer, explique-t-il. Balland est connue par les auteurs, la presse et les libraires. Elle doit être rééquilibrée et développée. Il est bon qu'elle soit dirigée par un éditeur, avec un double souci éditorial et commercial. Je pense avoir les moyens de lui donner ce nouveau souffle. »

Il compte développer la littérature française et étrangère, mais aussi les essais et documents, sans négliger le secteur des guides et notamment *La Cote des pré-noms* qui assure des revenus réguliers à la maison. Il prévoit de publier une quarantaine de livres par an. Il est prêt à travailler avec l'équipe existante et annonce déjà la parution pour janvier d'un récit sur l'Afghanistan du journaliste Philippe Flandrin et le prochain livre du cinéaste Richard Dembo, l'auteur de *La Diagonale du fou*.

Alain Salles

L'Isesco condamne les propos de l'écrivain Michel Houellebecq

L'ORGANISATION islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (Isesco) a condamné, lundi 3 septembre, les propos de l'écrivain français Michel Houellebecq contre l'islam qu'elle a qualifiés de « haineux ». Basée à Rabat (Maroc), l'Isesco relève de l'Organisation de la conférence islamique (OCI) dont le siège est à Djedda (Arabie saoudite).

« Les propos de Michel Houellebecq portent atteinte aux musulmans partout dans le monde. Ce sont des insultes contre le plus important des piliers de l'identité culturelle et civilisationnelle de la nation islamique », a notamment souligné le directeur de l'Isesco, Abdelaziz Ben Othmane Twajiri, dans une lettre à Koichiro Matura, directeur de l'Unesco. « Je vous prie de prendre les mesures appropriées pour dénoncer les propos de l'écrivain Michel Houellebecq et condamner cette agression haineuse, contraire aux buts poursuivis par l'Unesco », écrit M. Twajiri. Dans le numéro de septembre du mensuel Lire, Michel Houellebecq a affirmé avoir « subitement éprouvé un rejet total pour les monothéïsmes ». « Et la religion la plus con, c'est quand même l'islam », avait-il ajouté (*Le Monde* daté 2-3 septembre). Le journal marocain *Libération* a par ailleurs critiqué, lundi 3 septembre, avec virulence les propos de Michel Houellebecq. « Faut-il haïr ce personnage ? Non, il faut mépriser ce qu'il dit et combattre la haine qu'il prône », écrit le quotidien socialiste. - (AFP.)

L'Asie quotidienne des jeunes artistes

Michel Nuridsany fait découvrir des œuvres de créateurs chinois, coréens et japonais, entre réalisme cru et dérision de la modernité

NEXT GENERATION/ART CONTEMPORAIN D'ASIE, passage de Retz, 9, rue Charlot, Paris-3^e. Tél.: 01-48-04-37-99. Du mardi au dimanche, de 10 heures à 19 heures. Entrée: 40 F (6,10 €). Jusqu'au 16 septembre.

Michel Nuridsany est un critique du genre migrant. Depuis plusieurs années, il fréquente de préférence les aéroports de Tokyo, de Pékin ou de Séoul - on le sait pour l'avoir rencontré dans ce dernier. Au Japon, en Chine, à Taïwan, en Corée, il visite les ateliers où s'invente cet art contemporain asiatique qui est désormais à la mode dans les biennales et les foires.

Mais, peut-être parce qu'il connaît bien cette partie du monde, Nuridsany s'y intéresse particulièrement à des œuvres où la vie ordinaire transparaît de façon très directe. Les langages et les procédés plastiques n'ont rien - ou presque rien - de spécifiquement oriental: tirages photos de grandes dimensions, vidéos, peintures, installations plus ou moins élaborées. Les sujets sont plus nettement caractérisés. L'exposition que Nuridsany, voyageant et visitant, a

montée réunit cinquante et un jeunes artistes chinois, coréens et japonais. Elle a une tonalité spécifique, celle des métropoles et des banlieues d'Extrême-Orient. Il suffit, pour s'en convaincre, d'être attentif aux détails. Une photo de Kim Sang-kil s'appelle *World Wide Express*: un livreur dépose dans un bureau banal un paquet étiqueté FedEx et un autre DHL. Le symbole de la mondialisation est évident. Mais le livreur est vêtu d'un de ces blousons bleus serrés au col et aux poignets par des bandes élastiques noires que portent très souvent les Coréens. L'image est symbole et document à la fois.

On peut en dire autant des vidéos de Du Haibin, *Along the Railway*, ou de Wu Wuquang, *Life on the Road*. L'un et l'autre, avec des moyens techniques légers, décrivent la Chine actuelle par de longs roadmovies d'un réalisme ironique: on y voit la misère, la corruption, la vie imprévisible des comédiens ambulants juchés sur leur camion. L'ironie est du reste l'autre point commun aux artistes. Liu Zheng parodie les scènes de l'Opéra de Pékin en les faisant glisser vers un érotisme délibérément vieillot, alors que son homonyme parfait, l'autre Liu Zheng, bro-



« World Wide Express », une photographie de Kim Sang-kil.

de avec des perles des effigies de starlettes publicitaires aux sourires idiots.

Quelques peintres, Guo Wei, Feng Zhenjie ou Chen Wenbo, sont là pour rappeler que se développe en Chine, depuis une décennie, une peinture hybride, entre hyperréalisme et kitsch, peinture déjà souvent montrée en France. Pendant ce temps, les Luo Brothers démontrent les figures des légendes chinoises et Kang Min-kwon pastiche les mandalas bouddhiques, dans lesquels il introduit des petites annonces de call-girls. Celles-ci, He An les met en scène avec une cruauté froide, efficace et désagréable, alors que Kim Ji-hyun détaille et compare méthodiquement leurs avantages dans sa vidéo *The Women World*. Dans une deuxième, plus drôle encore, *Home Shopping*, elle traite par le burlesque les habitudes du téléachat et celles

du marché de l'art. Dans cet esprit de destruction et de satire, le point ultime est atteint par Ham Jin. Avec des cheveux et de la colle, il fabrique de minuscules figures humaines, généralement grotesques. Il les dispose sur le dos de sa main, entre deux doigts ou dans un repli plus profond et les photographie. Les photos sont trop petites et d'une qualité technique plutôt médiocre. Mais tant de faiblesse s'accorde fort bien à la fragilité de ces poupées éphémères.

Art pauvre aussi, les dessins de Sung Min-hwa sont accrochés par des pincettes à linge sur de la ficelle. Ce sont les feuilles de son journal intime, avec écritures et graphismes, petits détails observés et dérivés du trait, une œuvre remarquable de grâce et de simplicité.

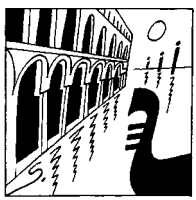
Philippe Dagen

Le cinéma mis au défi par la cruauté du monde

VENISE

de notre envoyé spécial

Ça va mal. Non pas, à Dieu ne plaise, la Mostra, qui parvient, en dépit d'une progression en dents



scie, à offrir sa manne aux cinéphiles, mais le monde tout simplement, le vaste monde tel qu'un grand nom-

bre de films venus de tous horizons le représentent. La question est ancienne mais n'a rien perdu de sa pertinence: que peut, que doit, le cinéma face à la souffrance, l'injustice, la cruauté? Avec quelles armes et dans quel but relève-t-il le défi que lui pose une réalité insoutenable? Après la réponse littéralement fantomatique fournie cette année par le Festival de Cannes, Venise est la proie d'une tentation autrement plus inquiétante: celle du renfermement du cinéma sur lui-même comme réplique à la glaciation du monde. On n'est pas loin de l'abdication.

Exemplaire à cet égard est le film de l'Autrichien Ulrich Seidl, *Hundstage* (Canicule), annoncé à grande sonnerie de trompettes comme le « scandale » de cette cinquante-huitième édition. C'est, tout au plus, un pétard mouillé, lâché par un farceur impavide sur un terrain que d'autres ont labouré avec infiniment plus de subtilité et de puissance que lui. Ce terrain, connu, c'est celui, en Autriche, de l'obscénité hagarde, de la hieure morale et de la démangeaison fasciste derrière le décor bourgeois et ordonné. Procédant par saynètes à l'humour trash dans un décor pavillonnaire et hyperréaliste, la mise en scène, étouffante, fige les personnages dans des poses caricaturales et finit par disqualifier le film plutôt que la réalité qu'elle entend dénoncer.

Jacques Rozier, dont on attendait depuis 1986 (*Maine Océan*) le cinquième long métrage, semble lui aussi s'être définitivement retiré du monde avec *Fiji Martingale*. Loin des échappées au grand vent de la liberté qui ont porté son œuvre sur les cimes du cinéma français, il se claquemure dans un théâtre de boulevard pour mettre en coupe réglée son rapport personnel au cinéma et n'en plus ressortir. Echec terriblement émouvant qui en dit long, à sa manière, sur l'évolution du cinéma.

Premier long métrage de Song Il-gon, jeune réalisateur coréen résident, la saison passée, de la Cinéfondation cannoise, *Flower Island*, en dépit d'une prétention métaphysique un peu trop affichée, contient en revanche de belles promesses. Cet étrange road movie met en scène trois jeunes femmes qui ont approché de diverses manières la mort et se dirigent vers une île miraculeuse, susceptible d'apaiser leurs

blessures. Entre neige et mer, profondeur nocturne et surface immaculée, désarroi et espoir, ce jeune réalisateur fait preuve d'un sens de la composition et d'un soufuffle lyrique prometteurs.

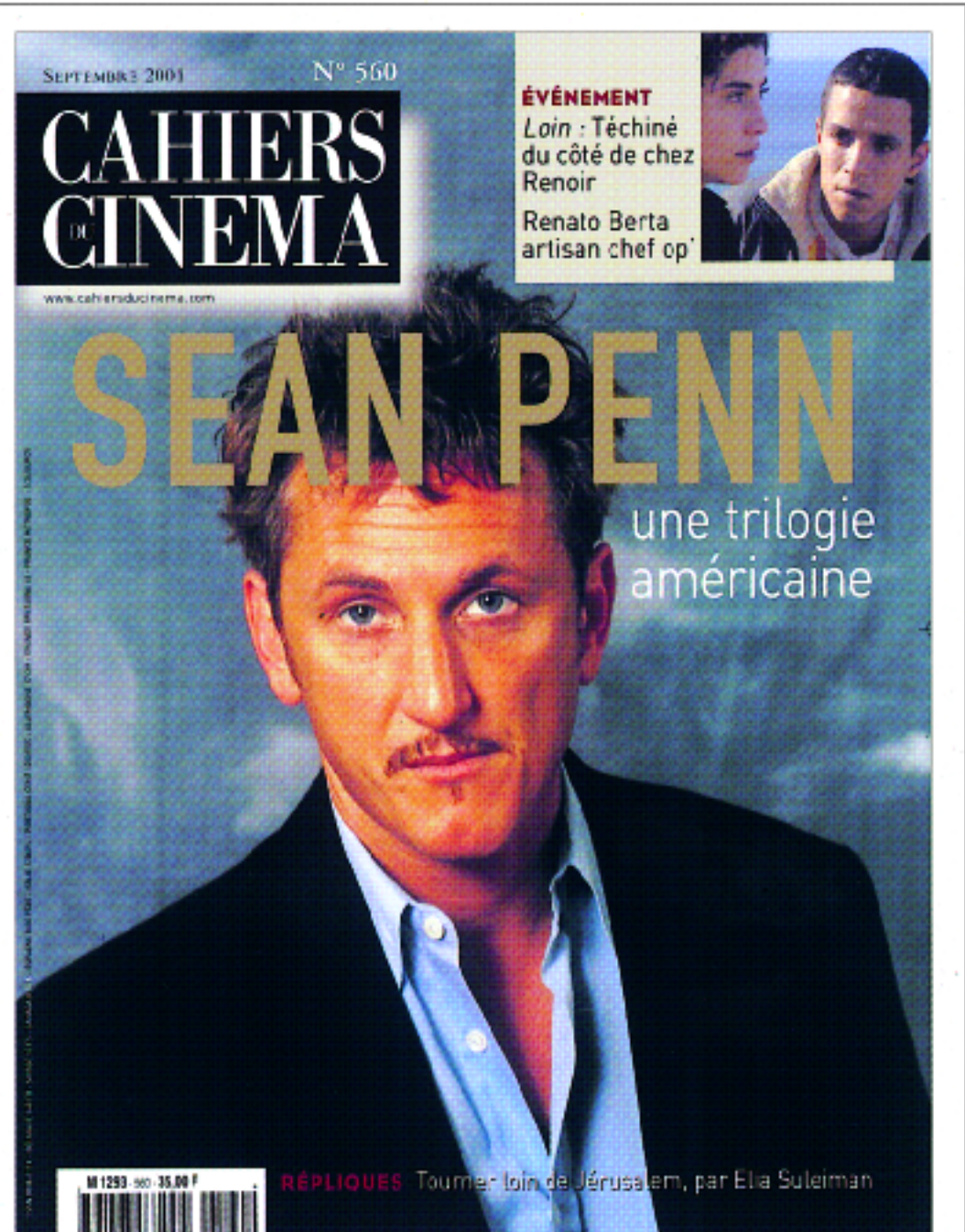
Mais c'est à Laurent Cantet qu'on doit un des plus beaux films vénitiens de ces derniers jours, en même temps que le signe le plus évident que le cinéma peut relever le

gant que lui jette la réalité. En montrant l'envers du décor du remarquable *Ressources humaines*, il rappelle la place centrale du travail dans son œuvre: *L'Emploi du temps* est l'histoire d'un homme qui a perdu son emploi, tout en faisant croire à sa famille qu'il continue de l'exercer. Le thème de l'imposture parcourt le film, et cette vertigineuse fuite en avant produit une dialectique d'une

justesse et d'une intelligence remarquables entre fiction et réalité, illusion romanesque et duperie sociale. De cette lutte au corps-à-corps entre le cinéma et le monde, le spectateur sort, sinon vainqueur, du moins grandi.

Jacques Mandelbaum

► www.lemonde.fr/cinema



NUMÉRO DE SEPTEMBRE
EN VENTE CHEZ VOTRE
MARCHAND DE JOURNAUX

SORTIR

ISÈRE

Rencontres claudéliennes de Brangués

C'est au pays du Soleil-Levant que Claudel, ambassadeur de 1921 à 1926, achève d'écrire *Le Soulier de satin*. C'est au château de Brangués, acheté à son retour du Japon, que se tiennent les rencontres de Brangués - « Paul Claudel écoute le Japon » -, dédiées depuis leur création, en 1972, à l'œuvre du poète-dramaturge. Cette 25^e édition, qui réunit pendant trois jours artistes et intellectuels, explore la relation qu'entretenait Claudel avec le Japon. Après l'inauguration d'un jardin japonais situé près de la tombe de Paul Claudel se succéderont spectacles (*De Chuzenji à Brangués*, un inédit de Frédéric Fisbach; *La Muraille intérieure de Tokyo*, une création de Moriaki Watanabe avec Hidéo Kanze); concerts d'ichiguenkin (cithare à une corde en soie) avec les musiciens Issui Mineguishi et Ichiyo Saito; lecture de haïkai (poèmes japonais) extraits de *Cent phrases pour éventails*, et conférences animées par des spécialistes français et japonais. Enfin, l'exposition « Le Japon de Paul Claudel » n'oublie pas celle par qui tout est arrivé: sa sœur Camille qui avait une « admiration sans bornes pour le Japon ». Morestel (Isère). Château de Brangués. Les 7, 8 et 9. Tél.: 04-74-80-55-16. 1 400 F (forfait 3 jours); 600 F (tarif étudiant 3 jours); tarifs (plein et réduit) à la journée.

PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

Le Temps d'aimer 2001

Danses de rue, contemporaine, baroque, basque, hip-hop, flamenco contemporain... La onzième édition du festival de danse de Biarritz, sous la houlette du chorégraphe Thierry Malandain, se veut plurielle, festive et éducative. Quatre lieux (la Gare du Midi, le Casino, Le Colisée, le Jardin public) accueillent des compagnies venues de France (Erika « La Quica », Vendaval; Faizal Zeghoudi; Choream; L'Eventail / Marie-Geneviève Massé; Ballet de l'Opéra national de Lyon; Cave Canem / Philippe Combes; L'Hélice / Myriam Naisy; Europa Danse), des Etats-Unis (Florida Ballet / Marie Hale), de Suisse (Alias Compagnie / Guilherme Botelho), d'Espagne (Ballet de Madrid / Victor Ullate) des Pays-Bas (Galili Dance / Itzik Galili) et de Singapour (Singapore Dance Theatre). Créations et premières en France s'enchaînent. Mais Le Temps d'aimer invite aussi ceux qui ont juste envie de « gigoter » ou de « s'aérobiquer ». Pour eux, une gigabarre de 50 mètres de long est installée face à la mer. Par ailleurs, des stages sont proposés et une exposition de l'artiste Philgi accompagne la manifestation. Biarritz (Pyrénées-Atlantiques). Biarritz Culture, Javalquinto. Du 7 au 22 septembre, horaires variables. Tél.: 05-59-22-20-21 (renseignements); 05-59-22-44-66 (locations).

GUIDE

CINÉMA-REPRISE

L'Histoire d'Adèle H., de François Truffaut (France, 1975). Cette projection s'inscrit dans le cadre du troisième volet (Les Héroïnes) des Jéudis Séniocité de la RATP. La Pagode, 57 bis, rue de Babylone, Paris-7^e. M^e Saint-François-Xavier, 11 heures, le 30. Tél.: 01-45-55-48-48. 30 F (tarif abonné).

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél.: 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

VERNISSAGES

Mathieu Mercier
Galerie chez Valentin, 9, rue Saint-Gilles, Paris-3^e. M^e Chemin-Vert. Tél.: 01-48-87-42-55. Du 6 septembre au 20 octobre; vernissage le 6, à partir de 18 heures; de 14 heures à 19 heures, du mardi au samedi et sur rendez-vous. Tél.: 01-48-87-42-55. Entrée libre.
Les avant-gardes hongroises, 1920-1945
Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône). Fondation Vasarely, 1, avenue Marcel-Pagnol. Tél.: 04-42-20-01-09. De 10 heures à 19 heures, du 7 au 26 septembre. 40 F.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le kiosque Théâtre: les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
Christian Vander New Quartet
Suisse en scène par la Compagnie des Matitis.
Cognac (Charente). Promenade du Parc. 21 h 30, le 7. Entrée libre.
The Caucasian Circus
de et avec The Velavey Family, avec The Velavey Family.
Cognac (Charente). Place Robert-Schuman. 15 heures et 18 h 30, le 7; 16 h 30 et 20 h 30, le 8. Entrée libre.
Brigade de dépollution
de la compagnie Les Sanglés.
Cognac (Charente). Cour du musée. 19 heures, le 7; 18 h 30, le 8. Entrée libre.
Ensemble vocal Michel Piquemal
Œuvres de Haendel, Bach. Gaële Le Roi, Cécile Perrin (sopranos), Jacek Laszczkowski (soprano), Gilles Ragon (ténor), Vincent Le Texier (basse), Orchestre Mensa sonora, Michel Piquemal (direction).
Chartres (Eure-et-Loire). Cathédrale. 21 heures, le 7. Tél.: 02-37-18-26-28. De 130 F à 160 F.
Les Musicades
Œuvres de Strauss, Stravinsky, Mozart. Joseph Silverstein, Pablo Satchman (violin), Paul Coletti, Bruno Pasquier (alto), Rocco Filippini, Nicolas Hartmann (violoncelle), François Sauzeau (clarinette), Jean-Claude Penneret (piano), Louise Pellerin (hautbois), Andrew Joy (cor), David Petersen (basson).
Lyon (Rhône). Théâtre des Célestins, 4, rue Charles-Dullin. 20 h 30, le 7.
Hélène Grimaud (piano)
Œuvres de Beethoven, Rachmaninov, Brahms.
Toulouse (Haute-Garonne). Cloître des Jacobins. 20 h 30, le 7. Tél.: 05-61-22-40-05. De 100 F à 180 F.

RÉGIONS

Alerte!
de la compagnie Les Arroisés, mise en scène de Nikolaus.
Angers (Maine-et-Loire). Rues. 21 heures, le 7; 18 h 30, les 8 et 9. Tél.: 02-41-05-41-51. Entrée libre.
Lâcher de violons
de la compagnie Transe Express.
Angers (Maine-et-Loire). Rues. 22 h 30, les 7 et 8. Tél.: 02-41-05-41-51. Entrée libre.
La Mastication des mots
de Patrick Kermann, avec le Groupe Mercier.
Angers (Maine-et-Loire). Rues. 22 h 30, les 7 et 8; 20 heures, le 9. Tél.: 02-41-05-41-51. Entrée libre.
Narcisse guette
avec le collectif Ilotopie.
Angers (Maine-et-Loire). Rues. 22 h 30, les 7 et 8. Tél.: 02-41-05-41-51. Entrée libre.

François Pinault et Bernard Arnault trouvent un terrain d'entente sur l'acquisition de Gucci

Les deux groupes s'affrontent depuis près de deux ans

BERNARD ARNAULT, le PDG de LVMH, et François Pinault, actionnaire de contrôle du groupe PPR (Pinault-Printemps-Redoute), sont sur le point d'enterrer la hache de guerre après plus de deux ans d'affrontement pour le contrôle de la maison italienne Gucci. Le quotidien britannique *Financial Times* révèle, dans son édition du mercredi 5 septembre, que les deux groupes français sont sur le point de trouver un accord. Ceux-ci ont confirmé, mercredi 5 septembre, leurs pourparlers.

« Rien n'est signé pour le moment et les discussions peuvent encore échouer », tenait à préciser mercredi matin un porte-parole de LVMH. Selon l'accord en cours de négociation, PPR serait prêt à racheter immédiatement 8 % sur les 20,6 % du capital de Gucci détenus par LVMH. Ce rachat interviendrait le 22 octobre, à 94 dollars l'action, soit avec une plus-value non négligeable pour le groupe de M. Arnault, par rapport au dernier cours du maroquinier italien (77,09 dollars, le 4 septembre). En échange, LVMH retirerait la totalité de ses plaintes contre PPR.

DÉDOMMAGEMENT

PPR va ainsi prendre le contrôle majoritaire de Gucci, dont il détiendra plus de 50 % du capital, contre 42 % auparavant. Pour ne pas s'attirer les foudres des actionnaires minoritaires, le groupe

de M. Pinault s'engagerait à leur verser – y compris à LVMH pour les 12 % d'actions qu'il conservera – un dividende exceptionnel de 7 dollars par action, à la fin de cette année. Une forme de dédommagement qui permettra à Domenico de Sole, le PDG de Gucci, de faire passer auprès de ses actionnaires le fait que PPR prenne le contrôle de Gucci sans faire d'OPA, contrairement à ce qui avait été conclu entre les

faire en sorte que la valeur de la griffe italienne dépasse largement le prix convenu de l'OPA en 2004.

PAYER LE PRIX FORT

L'accord, s'il se confirmait, intervient après plus de deux années de bataille juridique. Depuis 1999, LVMH conteste les conditions de l'intervention de François Pinault dans le capital de Gucci. En février 1999, LVMH

terdam, qui avait d'abord validé l'alliance conclue entre Gucci et PPR, décidait de lancer une enquête sur les conditions de l'opération. Elle s'apprêtait à rendre son jugement ce mois de septembre.

En acceptant de payer le prix fort pour mettre un terme à un long conflit, François Pinault montre sa détermination à s'imposer dans le luxe. Le groupe de distribution (Conforama, Fnac, Printemps, etc.) devrait annoncer, jeudi 6 septembre, un bénéfice net semestriel en hausse de 10 %, soutenu en majorité par ses activités de luxe.

Selon certains observateurs, l'accord de paix, chèrement payé par Pinault, montre qu'il pouvait craindre l'annulation, par la justice néerlandaise, de son alliance de mars 1999 avec Gucci. Mais, notamment du fait du conflit qui l'oppose à LVMH, PPR n'a cessé de voir la valeur du titre s'effondrer sur les marchés financiers, de 36 % depuis le début de l'année. Son action était tombée au plus bas vendredi, à 146,30 euros. Depuis plusieurs mois, PPR s'était dit ouvert à une solution négociée. Jean-Marie Messier, patron de Vivendi, avait servi en vain, à l'été 2000, d'intermédiaire entre les deux protagonistes. Cette fois-ci, c'est le consultant Alain Minc et le financier belge Albert Frère qui ont joué les MM. Bons Offices.

Véronique Lorelle

Une griffe italienne devenue multimarques

La griffe d'origine florentine est devenue un groupe de produits de luxe multimarques en 1999 avec les acquisitions de Sanofi Beauté (Yves Saint Laurent, Oscar de la Renta, Van Cleef & Arpels...), Sergio Rossi et Boucheron. Cet été, Gucci Group a racheté au parfumeur français Jacques Bogart la maison de mode Balenciaga.

Mercredi 5 septembre, Gucci confirmait à son tour les négociations entre PPR et LVMH pour trouver une solution à leur conflit. Gucci s'est dit « soucieux d'assurer de la valeur pour tous les actionnaires ». L'accord en cours est jugé « équilibré », selon des sources proches du dossier.

deux firmes lors de l'entrée de PPR en mars 1999.

Selon nos informations, une deuxième opération serait prévue en mars 2004, par laquelle PPR s'engagerait à faire une OPA sur la totalité du capital de Gucci au prix minimum de 101,50 dollars par action. Au total, le groupe Pinault pourrait ainsi avoir à déboursier entre 33 et 40 milliards de francs d'ici trois ans pour s'emparer complètement de Gucci. Mais son objectif est de

qui s'était saisi de 34 % du capital de Gucci avait vu arriver, à l'instigation du PDG de la maison florentine, Domenico De Sole, un « chevalier blanc », le milliardaire François Pinault.

Par le biais d'une augmentation de capital réservée à PPR, celui acquiert 42 % du capital. LVMH avait dès lors saisi la justice néerlandaise. En mars 2001, « l'affaire Gucci » avait connu un nouveau rebondissement : la Chambre des entreprises d'Am-

M. Schröder entrouvre la porte à la taxe Tobin

FRANCFORT

de notre correspondant

La taxe Tobin ferait-elle des émules en Allemagne ? Sans lui porter son soutien, Gerhard Schröder a prôné, mardi 4 septembre, un débat européen sur le contrôle des flux financiers spéculatifs. Certes le chancelier relève de « fortes objections » et des « réserves sur le contenu et l'aspect juridique » d'un tel prélèvement. Il souligne que « sa mise en œuvre » poserait des « problèmes pratiques et politiques ». Mais M. Schröder n'en appelle pas moins à une réflexion avec les « partenaires européens, et en particulier les Français », sur les moyens de mieux contrôler « les transactions financières spéculatives ».

Lancée lors d'un forum économique international organisé par le Parti social-démocrate, la petite phrase de M. Schröder a été prononcée à quelques heures d'un dîner informel qui devait se tenir,

mercredi 5 septembre à Berlin, avec Jacques Chirac et Lionel Jospin. Frais converti au principe de la taxe Tobin, le premier ministre français a en effet souhaité, voici une semaine, porter le débat sur le plan européen ; sans appuyer explicitement le prélèvement imaginé par l'économiste James Tobin, M. Schröder semble donc ouvert à la discussion.

Il est cependant encore trop tôt pour parler de ralliement du gouvernement allemand : vendredi 31 août, à Berlin, le très influent ministre des finances, Hans Eichel, n'avait pas hésité à exprimer ses « très grands doutes » sur la question, en présence du ministre de l'économie et des finances français, Laurent Fabius. Un des proches de M. Eichel, le président de la Bundesbank, Ernst Welteke, a d'ailleurs jugé, mardi, que la taxe Tobin serait contre-productive et coûterait cher.

Ralliement ou pas, le commentaire de M. Schröder est un signal

envoyé à l'adresse des militants antimondialisation, dont il a suggéré mardi de mieux prendre en compte les messages : « Les politiques seraient bien avisés de prendre très au sérieux les protestations » de ce type, a-t-il dit, « même si celles-ci ne semblent pas avoir, pour l'essentiel, d'orientation politique précise ».

PHÉNOMÈNE DE GÉNÉRATION

Plus d'un mois après les manifestations du sommet du G8, à Gênes, M. Schröder y voit là un véritable phénomène de génération : les récentes réunions internationales de Seattle (OMC), de Göteborg (sommet européen) et Gênes (G8) « sont devenues synonymes de protestations avant tout pour des jeunes gens », a estimé le chancelier. « Je ne parle pas des casseurs, mais d'une grande majorité de jeunes engagés qui ne relâchent pas [la pression] et nous avertissent que le développement économique doit aussi avoir une vocation sociale », a-t-il observé, alors que les violences policières commises en Italie ont suscité une vive émotion dans une partie de l'opinion publique allemande. Une dizaine

de jeunes manifestants arrêtés à cette occasion viennent tout juste d'être relâchés par la justice de la Péninsule. La discussion sur le sens et l'ampleur de ce type de mobilisation anime la rentrée politique, alors que les partis traditionnels sont largement passés, eux aussi, à côté du sommet de Gênes. Daniel Cohn-Bendit a ainsi reproché à son vieux complice, le ministre écologiste des affaires étrangères, Joschka Fischer, de n'avoir apporté qu'un soutien timide aux antimondialisation.

Dans ce contexte, M. Schröder a voulu marquer le coup : « Nombre de ces militants issus par exemple de groupes proches des Eglises ou d'initiatives pour le tiers-monde, qui craignent une domination incontrôlée des marchés financiers et des grandes sociétés, et s'engagent pour l'équité et la solidarité mondiales, ne sont en aucun cas des fous », a affirmé le chef du gouvernement, qui considère néanmoins que « la mondialisation ne peut être réduite à néant, car elle propose aussi des opportunités ».

Philippe Ricard

« Pas de regain de violence en Corse », selon le préfet Lacroix

NOUVEAU PRÉFET de la région Centre, préfet du Loiret, Jean-Pierre Lacroix, qui vient de quitter son poste de préfet de Corse-du-Sud, préfet de région de Corse, a pris ses fonctions à Orléans, lundi 3 septembre. Interrogé par le quotidien *La République du Centre* de lundi, le préfet revient sur la question de la violence en Corse : « Contrairement à ce que l'on croit souvent, en incluant les attentats qualifiés de "politiques", la Corse est une région où la délinquance globale a baissé de 4,6 % », affirme Jean-Pierre Lacroix, faisant le bilan des vingt-huit mois passés dans l'île. « Il est clair que tout assassinat est inacceptable, intolérable. Cela étant, les chiffres ne corroborent pas le "regain de délinquance" dont on parle. Il n'y a pas de regain de violence en Corse, même si l'on donne beaucoup d'importance à cela sur le continent... Cela étant dit, il est vrai que l'on assassine deux fois plus en Corse que sur le continent. Mais il y a dix ans c'était quatre fois plus ! », déclare Jean-Pierre Lacroix. – (Corresp. rég.)

La statue du Mandarom détruite

LES FORCES DE L'ORDRE ont pénétré, mercredi au matin, dans la « cité sainte » du Mandarom, près de Castellane (Alpes-de-Haute-Provence), à la demande de la préfecture, pour y établir un périmètre de sécurité préalable à la démolition d'une statue de 33 mètres de haut déclarée illégale par la justice et représentant le défunt gourou de la secte. L'action des gendarmes a été momentanément entravée par un « moine » qui a grimpé sur la statue pour s'y enchaîner, avant d'être descendu en rappel et évacué sans violence. En attendant le début de la démolition, qui devrait intervenir dans les 48 heures, les forces de l'ordre ont pris position autour du colosse. Le 6 juillet, le tribunal des référés de Digne-les-Bains avait ordonné l'évacuation des lieux sur un rayon de 150 mètres autour de la statue, dès que les autorités seraient prêtes à la faire démolir. Le Mandarom avait toutefois demandé un sursis à exécution, non suspensif, demandant que la cour d'appel d'Aix-en-Provence devrait examiner le 10 septembre.

Maurice Papon devra payer ses frais de justice

MAURICE PAPON devra payer les 760 000 francs de frais de justice dus aux six associations de déportés qui s'étaient portées partie civile en 1998, lors du procès à l'issue duquel l'ancien secrétaire général de la préfecture de la Gironde a été condamné à dix ans de réclusion pour « complicité de crimes contre l'humanité ». Dans un jugement rendu mardi 4 septembre, le tribunal de grande instance de Melun (Seine-et-Marne) a ouvert la voie d'un règlement des parties civiles en annulant l'une des deux donations-partages que Maurice Papon avait faites entre 1995 et 1997 à ses trois enfants pour un montant estimé à plus de 4 millions de francs. Les associations reprochaient à M. Papon d'avoir ainsi sciemment organisé son insolvabilité. « Maurice Papon ne pouvait ignorer que la transmission de ses biens à ses enfants était de nature à occasionner un préjudice à ses créanciers existants ou à venir », a jugé le tribunal. Ce dernier a ordonné que la maison de Gretz-Armainvilliers soit réintégré au patrimoine de M. Papon. Il n'a pas annulé la cession de son appartement parisien, vendu depuis par ses enfants, estimant que leur bonne foi ne pouvait être mise en cause.

Sept candidatures pour accueillir le troisième aéroport du Bassin parisien

PIERRE ZÉMOR, président de la commission d'information dénommée Démarche d'utilité concertée pour un site aéroportuaire international (Ducsai), devait présenter, mercredi 5 septembre, les candidatures officielles des sites susceptibles d'accueillir la troisième plate-forme de passagers dans le Bassin parisien. Sept dossiers ont été déposés (*Le Monde* du 5 septembre), provenant du Centre, de Picardie et de Champagne-Ardenne, dont celui de Vatry (Marne), qui ne répond pas exactement au cahier des charges établi par le gouvernement. Le conseil général propose que cet aéroport devienne une « nouvelle plate-forme francilienne de fret ». Pour Albert Vecten (UDF), président du département, il faut laisser « le gros du trafic de passagers à Roissy et Orly et le fret à Vatry ».

DÉPÊCHES

■ **FIDJI** : l'ancien premier ministre, Mahendra Chaudhry, et l'auteur du putsch qui l'avait renversé en mai 2000, Goerge Speight, ont été tous deux élus au Parlement des îles Fidji, selon les résultats partiels des élections législatives rendus publics mardi 4 septembre. M. Speight a appris la nouvelle dans la prison où il attend son jugement pour trahison. – (AFP.)

■ **TUNISIE** : Amnesty International dénonce, mardi, les violations des droits de l'homme en Tunisie et souligne que les Jeux méditerranéens qui s'y déroulent ne doivent pas faire oublier « cette triste réalité ». Dans leur texte, l'organisation affirme que « près de 1 000 prisonniers politiques, pour la plupart des prisonniers d'opinion, languissent dans les geôles tunisiennes, où ils subissent un traitement cruel et dégradant ». – (AFP.)

Tirage du *Monde* daté mercredi 5 septembre 2001 : 504 364 exemplaires. 1-3 Nos abonnés Paris - Ile-de-France trouveront associé au numéro d'aujourd'hui le supplément aden.

Fournisseur officiel de la Seine

SIAAP
SYNDICAT INTERDÉPARTEMENTAL
POUR L'ASSAINISSEMENT
DE L'AGGLOMÉRATION PARISIENNE

Chaque jour, le SIAAP épure les eaux usées de 8 millions de Franciliens, avant de les rendre à la Seine.